

VALLÉE SUD - GRAND PARIS

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 - 2020



Vallée Sud
Grand Paris



www.valleesud.fr

1

L'IDENTITE DE VALLEE SUD- GRAND PARIS 3

- 1.1 Portrait du Territoire 4
- 1.2 Vallée Sud - Grand Paris en action 7
- 1.3 Vallée Sud - Grand Paris, un Territoire dynamique 8
- 1.4 Un Territoire de projets et d'ambitions 9
- 1.5 Les compétences de Vallée Sud - Grand Paris 10
- 1.6 Gouvernance du Territoire 12

2

PROTEGER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE 15

- 2.1 Développement urbain 16
- 2.2 Aménagement 18
- 2.3 Habitat 24
- 2.4 Lutte contre l'habitat indigne 26
- 2.5 Foncier 27
- 2.6 Mobilités-déplacements 29
- 2.7 Collecte et gestion des déchets ménagers 32
- 2.8 Eau et assainissement 34
- 2.9 Eau potable 41
- 2.10 Sécurité incendie 42
- 2.11 Eclairage public 43
- 2.12 La gestion du patrimoine bâti 45
- 2.13 Les opérations de maîtrise d'ouvrage 50

3

LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS 63

- 3.1 Les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique 64
- 3.2 Les bibliothèques et médiathèques 73
- 3.3 Les théâtres 78
- 3.4 Les équipements aquatiques 81

4

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL 88

- 4.1 Développement durable 89
- 4.2 Politique de la ville 93
- 4.3 Développement économique 95
- 4.4 Le centre local d'information et coordination (CLIC) 97
- 4.5 Mission fonds européens 101

5

SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES 102

- 5.1 Les ressources humaines 103
- 5.2 Les moyens financiers 104
- 5.3 L'administration générale 106
- 5.4 La direction des affaires juridiques et de la commande publique 107
- 5.5 La direction des systèmes d'informations 108

L'identité de Vallée Sud - Grand Paris



1.1. PORTRAIT DU TERRITOIRE

L'Établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a été créé le 1er janvier 2016 par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. Son siège social est localisé à Antony, son siège administratif à Fontenay-aux-Roses.

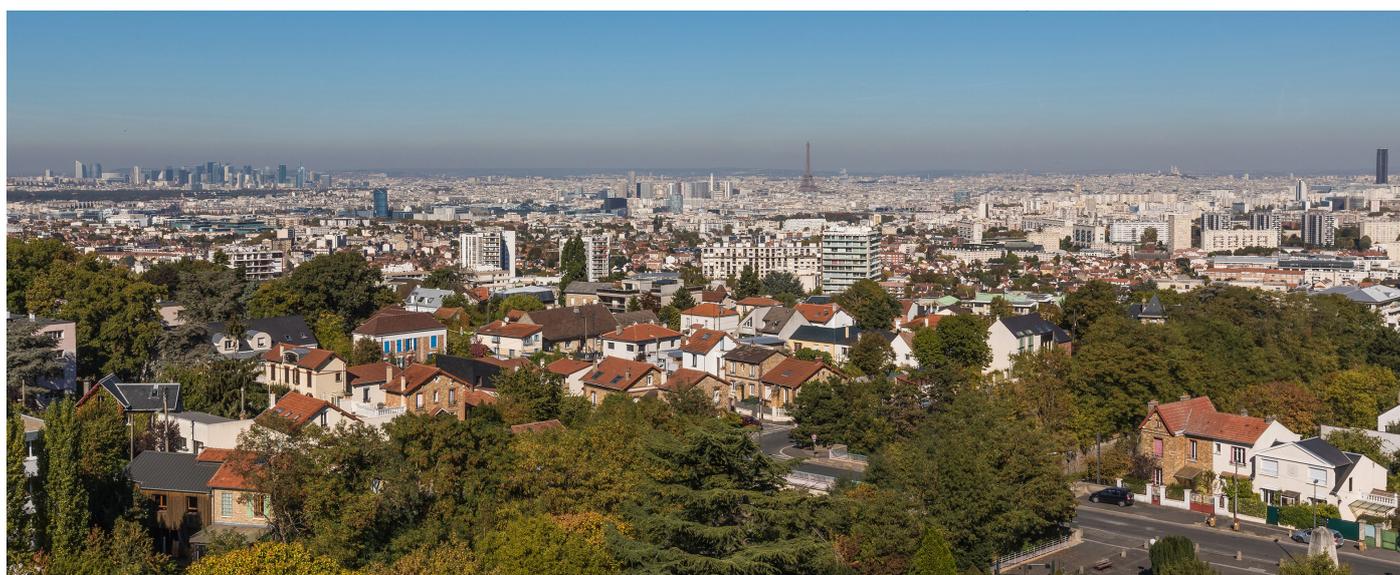
Il résulte de la fusion de trois établissements publics de coopération intercommunale : la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, la Communauté d'agglomération de Sud-de-Seine, et la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge.

Il compte 11 communes (Antony - Bagneux – Bourg la Reine – Châtenay-Malabry – Châtillon – Clamart - Fontenay aux Roses – Malakoff - Montrouge – Le Plessis Robinson – Sceaux) et 400 617 habitants au 1er janvier 2019.

Situé au carrefour des grands pôles économiques constitués par Paris, Vélizy, Issy-Boulogne, Saclay, Orly et Rungis, Vallée Sud - Grand Paris fait partie des 12 Territoires, qui composent la Métropole du Grand Paris.

Vallée Sud - Grand Paris accueille un tissu très diversifié d'entreprises, de petites et moyennes aux grands groupes internationaux comme par exemple Orange et le Crédit agricole. Il bénéficie de la proximité du campus de rang mondial de Paris-Saclay et du pôle de recherche Cancer-Campus de Villejuif et accueille 4 centres de recherches et de développement :

- Orange-Technocentre à Châtillon : TIC & réseaux, 3000 salariés,
- IRSN - Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire à Fontenay : nucléaire & radioprotection,
- IRSTEA à Antony : agriculture & environnement, 105 salariés,
- IPVF -Institut Photovoltaïque d'Île-de-France à Antony : énergie & photovoltaïque, 15 salariés.



Chiffres clés du Grand Paris

Population : 7,2 millions d'habitants, 814 km², 8 598 habitants / km²

Attractivité : 1er pôle d'emplois d'Europe, 1ère destination touristique au monde, 25 % du PIB national

Institution : 131 communes – 12 Territoires– 208 conseillers métropolitains



Chiffres clés Vallée Sud - Grand Paris

Population : 400 617 habitants, 47 km² dont 1 500 hectares d'espaces verts (32%), 8 523 habitants par km²

Attractivité : 23 605 entreprises, soit 18 % des Hauts-de-Seine, 150 000 emplois environ

Institution : 11 communes, 80 conseillers territoriaux, 11 conseillers métropolitains

TERRITOIRE Vallée Sud - Grand Paris



Vallée Sud
Grand Paris



1.2. VALLÉE SUD - GRAND PARIS EN ACTION

Les services de Vallée Sud - Grand Paris sont organisés autour de 4 grandes missions, portées chacune par un Directeur général adjoint rattaché au Directeur général des services :

- la protection et l'amélioration du cadre de vie,
- la promotion du développement responsable et solidaire du Territoire,
- le renforcement de l'accès à la connaissance, à la création, à la culture et au sport,
- la gestion et l'optimisation des moyens afin de garantir leur efficacité.

Ces missions sont mises en œuvre quotidiennement par près de 900 collaborateurs occupants 715 ETP (équivalents temps plein).

Les quatre premières années d'existence ont été consacrées à la mise en place des instances décisionnelles, au regroupement des services supports et leur déménagement, à l'établissement d'une gouvernance avec les Maires, à la définition d'un pacte financier et fiscal avec les communes, et à l'organisation des services de la collectivité avec le souci continu de préserver la proximité avec les communes et leurs habitants.

Les missions de service public rendues par les précédentes intercommunalités ont continué d'être assurées par la nouvelle entité et de nouveaux projets ont également émergé et ont été intégrés dans la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

1.3. VALLÉE SUD - GRAND PARIS, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Vallée Sud - Grand Paris a enregistré entre 2010 et 2019 une **croissance démographique supérieure** à celle constatée dans le Département, + 0,43 % contre + 0,37 % dans les Hauts-de-Seine.

Le Territoire possède un **réseau structurant de transports en commun**, articulé autour des lignes B et C du RER et desservant 66 % de la population du Territoire :

- 11 gares RER,
- 2 lignes de Métro (lignes 4 et 13), et 4 stations de métro,
- 1 ligne de tramway T6,
- 1 gare Transilien,
- 20 lignes de dessertes locales relevant de la compétence de Vallée Sud-Grand Paris.

Ce **Territoire « Vert »** présente un ratio de 20 m² par habitant d'espaces verts, contre 19,6 m² dans le Département et 15,6 m² par habitant au sein de la Métropole du Grand Paris. Plusieurs espaces remarquables sont implantés sur le Territoire : le Parc de Sceaux, la Trame verte, le parc de la Vallée aux loups, ou encore le bois de Clamart.

Il se présente également comme un Territoire de « **villes de la proximité** » bénéficiant de **centres villes animés et de qualité**, accueillant des **universités** et proposant une **offre culturelle et sportive riche**.

Fort de son environnement agréable et structuré, le Territoire se caractérise également par son **dynamisme économique**. Il enregistre ainsi un nombre supérieur de création d'emplois par rapport à l'ensemble de la Métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France. Il repose sur un **tissu économique diversifié accueillant des petites et de grandes entreprises leader** de la production industrielle de haute technologie ainsi que de grands groupes multinationaux dans des **domaines diversifiés** : santé, banque, agroalimentaire, armement, information et édition.



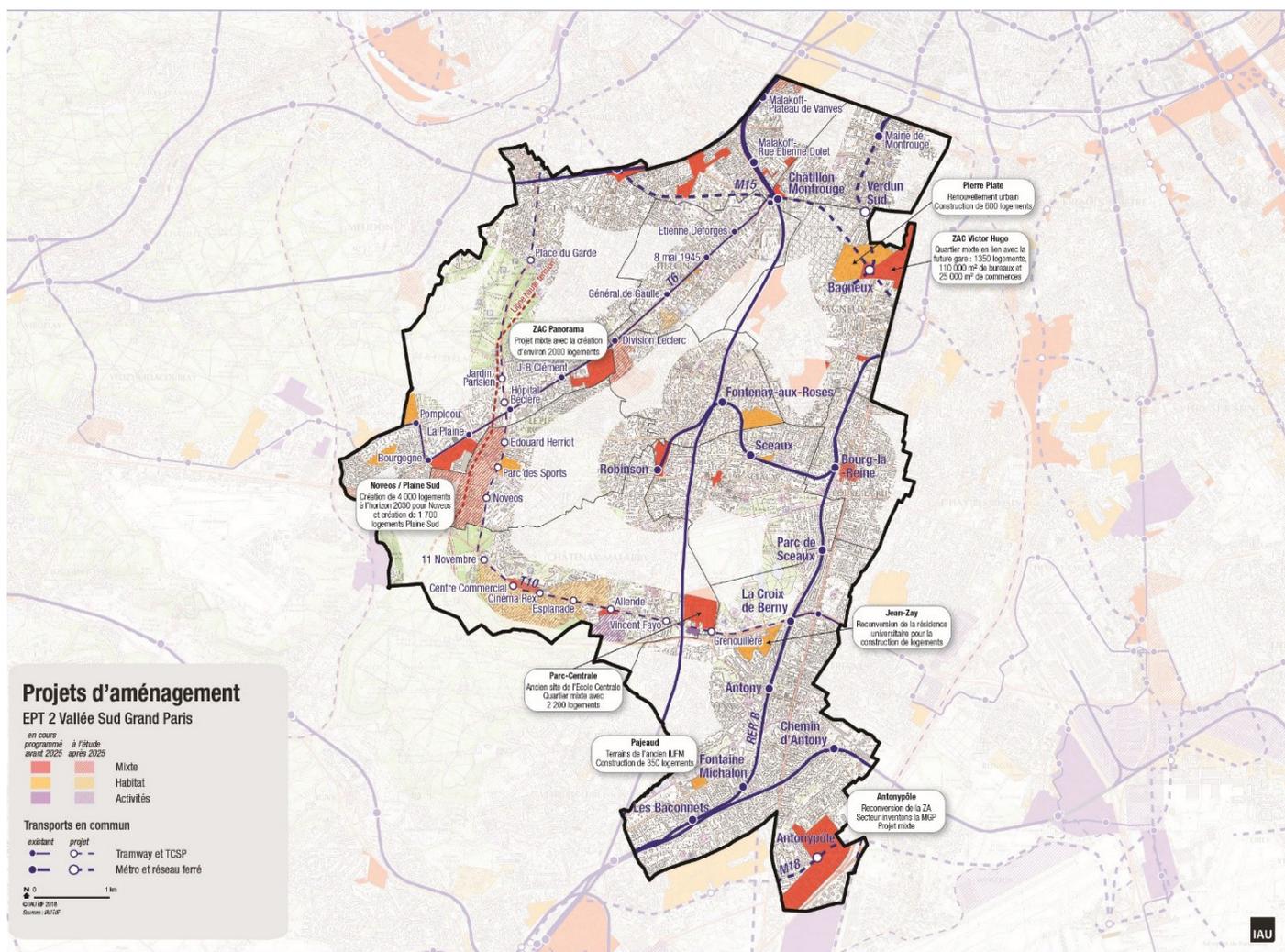
1.4. UN TERRITOIRE DE PROJETS ET D'AMBITIONS

Vallée Sud - Grand Paris compte près de 470 hectares liés à une trentaine d'opérations d'urbanisme engagées ou à l'étude, couvrant 10 % du territoire.

Son dynamisme s'en trouve renforcé, les projections de populations faisant état d'une augmentation d'environ 60 000 habitants à l'horizon 2025 et la création de 37 200 emplois.

Le réseau de transports en commun du Territoire sera étoffé par l'arrivée de la ligne 4 à Bagneux mi 2021. 3 lignes du Grand Paris Express sont programmées d'ici 2027 : la Ligne 15 améliorant l'accessibilité métropolitaine dans la moitié Nord du territoire à l'horizon 2024, la ligne 18 permettant de connecter directement le sud du territoire à Orly et Saclay à Antonypôle, à l'horizon 2027, et enfin la ligne 10 du tramway à Clamart.

D'autre part, l'environnement de vie est en constante amélioration, caractérisé par le début des opérations d'enfouissement des lignes de Très Haute Tension (THT) à Clamart et au Plessis-Robinson. Cette opération fait l'objet d'un contrat d'Intérêt National (CIN) conclu avec l'Etat pour s'inscrire dans une dynamique de développement significative avec des quartiers mixtes proposant une large palette de services à la population et donnant une place de choix à l'habitat de qualité.



1.5. LES COMPÉTENCES DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

Depuis le 1er janvier 2016, Vallée Sud - Grand Paris exerce les compétences des trois anciennes intercommunalités (Hauts-de-Seine, Sud de Seine et Châtillon-Montrouge) en sus de celles imposées par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015. Cette loi invitait les Territoires à se prononcer sur la définition de leur intérêt territorial à agir dans un délai de 2 ans à compter de leur création.

Les Territoires exercent ainsi trois types de compétences :

- Les compétences confiées dans leur intégralité par la loi aux EPT,
- Les compétences partagées avec la Métropole du Grand Paris mais non déclarées d'intérêt métropolitain,
- Les compétences relevant de l'intérêt territorial,

Les compétences dévolues dans leur intégralité par la loi :

Au titre de ses compétences obligatoires, Vallée Sud - Grand Paris organise les services publics suivants depuis le 1er janvier 2016 :

- La **gestion des déchets ménagers et assimilés** : collecte et traitement des déchets, réduction des déchets,
- L'**eau et l'assainissement** : gestion des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales,
- La **politique de la ville** : contrats de ville, dispositif contractuel de développement urbain, local et d'insertion, prévention de la délinquance,
- Les **documents d'urbanisme réglementaire** : Règlement local de publicité et Plan locaux d'urbanisme à l'échelle du Territoire,
- L'élaboration du **Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)**.

Les compétences définies par l'intérêt territorial :

Le Conseil du Territoire a défini le 21 novembre 2017 l'intérêt territorial, qui reprend les missions déjà confiées à Vallée Sud - Grand Paris. Ces compétences sont les suivantes :

- **La construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'enseignement dans les équipements culturels et sportifs suivants** :
 - 8 conservatoires de musique et de danse situés à Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine-Sceaux, Clamart, Châtenay-Malabry, Châtillon, Malakoff, Fontenay-aux-Roses,
 - 9 équipements aquatiques : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony, les piscines de Bagneux, Clamart, Châtillon-Malakoff, de Fontenay-aux-Roses, la piscine du Hameau au Plessis-Robinson, la piscine des Blagis à Sceaux, l'Aquapole à Montrouge,
 - 7 médiathèques, réparties sur les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
 - 7 théâtres, parmi lesquels :
 - › Deux théâtres en régie directe : le Théâtre Jean Arp à Clamart et le Théâtre Victor Hugo à Bagneux,
 - › 5 théâtres gérés sous la forme associative : le théâtre les Gémeaux à Sceaux, le théâtre Firmin-Gémier à Antony et le Théâtre la Piscine à Châtenay-Malabry, la Maison des Arts au Plessis-Robinson, le Théâtre 71 à Malakoff, l'EPA des Sources à Fontenay-aux-Roses,
 - 1 lieu singulier : le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) à Bagneux.
- La gestion du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,

- La politique de l'emploi,
- Les politiques de protection de l'environnement et de développement durable,
- La gestion des réseaux de transports locaux,
- L'action sociale mise en œuvre par les centres locaux de coordination gérontologique (CLIC) pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
- Les logements étudiants, les résidences étudiantes Jean Zay et Vincent Fayot,
- La protection incendie.

Les modifications en 2018 ont porté essentiellement sur le transfert d'équipements publics :

- Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion de l'Aquapol de Montrouge,
- Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion du Stade nautique de Châtillon-Malakoff, précédemment confié à un syndicat mixte dorénavant dissous,
- Extension à l'ensemble des communes de la gestion de la protection incendie,
- Délégation du droit de préemption urbain et du droit de priorité (ville de Clamart).

Depuis le 3 août 2019, Vallée Sud - Grand Paris a récupéré la compétence voirie sur une partie du territoire de 3 communes : Clamart, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine.

Les compétences définies en fonction de l'intérêt métropolitain :

- Le développement économique pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- La Politique locale d'Habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- La gestion des opérations d'aménagement à compter du 1er janvier 2018.

1.6. GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

Le Conseil de Territoire



Assemblée délibérante de l'Établissement Public Territorial, le Conseil de territoire de Vallée Sud - Grand Paris est composé de 80 conseillers territoriaux désignés par les conseils municipaux des 11 villes membres.

Les conseillers métropolitains, élus par les conseils municipaux des communes membres, sont également désignés comme conseillers territoriaux. Le système de répartition des sièges assure une représentativité des communes proportionnelle à leur population.

Le Président du Territoire

Jean-Didier Berger, maire de Clamart et Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, a été élu Président de l'Établissement public territorial de Vallée Sud - Grand Paris à l'occasion du premier Conseil du Territoire le 18 janvier 2016 et réélu lors du conseil de Territoire du 10 juillet 2020.

Le Président prépare et exécute les délibérations du Conseil du Territoire. Il reçoit en outre délégation du Conseil dans plusieurs domaines, dont il rend compte à chaque Conseil. Enfin, il est le chef du personnel de Vallée Sud-Grand Paris.

Le Bureau du Territoire

Le Bureau territorial a été constitué lors du premier Conseil territorial, le 18 janvier 2016. Le Conseil de Territoire a désigné 11 vice-présidents.

Le Président a choisi de donner délégation par arrêté à chaque Vice-Président dans des domaines de compétences précisément définis.

Le Président et ses vice-présidents forment l'exécutif de la collectivité. Le Bureau constitue le lieu du débat et de la concertation politique. Il se réunit mensuellement afin de traiter les dossiers relatifs à la stratégie de développement de la collectivité, son positionnement dans le Grand Paris, et prépare les Conseils du Territoire. Le bureau exécutif délibère également dans les domaines de sa délégation reçue du Conseil de Territoire.

Les Commissions thématiques

Les membres des commissions se réunissent avant chaque Conseil de Territoire pour étudier les affaires à l'ordre du jour mais également pour préparer les orientations et décisions du Territoire.

Trois commissions ont été constituées :

- La commission habitat, aménagement et urbanisme, développement économique et social, développement durable et environnement, présidée par Monsieur Benoît Blot,
- La commission finances, ressources humaines, innovation et nouvelles technologies, présidée par Monsieur Jean-Yves Sénant,
- La commission culture et relations avec l'Université, sport, relations internationales et grands événements, politique de la ville et transports, présidée par Monsieur Philippe Laurent.

Jusqu'au 10 juillet 2020

CONSEIL TERRITORIAL



Vallée Sud
Grand Paris

Bureau territorial Le Président et les Vice-Présidents



Jean-Didier BERGER
Président
Maire de Clamart



Georges SIFFREDI
1^{er} Vice-Président
Habitat

Maire de Châtenay-Malabry



Marie-Hélène AMIABLE
2^e Vice-Président
Politique de la ville et transports

Maire de Bagneux



Etienne LENGEREAU
3^e Vice-Président
Démocratie de proximité

Maire de Montrouge



Jean-Yves SENANT
4^e Vice-Président
Finances

Maire d'Antony



Jean-Pierre SCHOSTECK
5^e Vice-Président
Sport

Maire de Châtillon



Jacqueline BELHOMME
6^e Vice-Président
Développement durable et environnement

Maire de Malakoff



Benoît BLOT
7^e Vice-Président
Gestion des déchets et PLU
Maire adjoint du Plessis-Robinson



Laurent VASTEL
8^e Vice-Président
Innovation et nouvelles technologies
Maire de Fontenay-aux-Roses



Philippe LAURENT
9^e Vice-Président
Culture et relations avec l'Université
Maire de Sceaux



Philippe LOREC
10^e Vice-Président
Développement économique
Conseiller Régional



Yves COSCAS
11^e Vice-Président
Ressources humaines
Maire adjoint de Clamart

Les Conseillers territoriaux



Roderic AARSSE
Malakoff



Rachel ADIL
Clamart



Joël ALLAIN
Sceaux



Jean-Philippe ALLARDI
Sceaux



Antoine BOUCHEZ
Montrouge



Jean-Paul BOULET
Châtillon



Thierry BRACONNIER
Châtillon



Chantal BRAULT
Sceaux



Jean-Claude CAREPEL
Châtillon



Patrice CARRE
Montrouge



Patricia CHALUMEAU
Malakoff



Pascal COLIN
Antony



Serge CORMIER
Malakoff



Armelle COTTENCEAU
Antony



Elie DE SAINT-JORES
Châtenay-Malabry



Patrick DONATH
Maire de Bourg-la-Reine



Sylvie DONGER
Clamart



Claude FAVRA
Montrouge



Gabrielle FLEURY
Montrouge



Bernard FOISY
Le Plessis-Robinson



Pénélope FRAISSINET
Châtenay-Malabry



Muriel GALANTE-GUILLEMINOT
Fontenay-aux-Roses



Dominique GASTAUD
Montrouge



Joël GIRAULT
Montrouge



Taoussé GUILLARD
Châtenay-Malabry



Jean-Patrick GUIMARD
Clamart



Mouloud HADDAD
Bagneux



Carole HIRIOGOYEN
Montrouge



Roselyne HOULOGUE-LEROUGE
Sceaux



Colette HUARD
Clamart



Serge KEHYAYAN
Clamart



Maryse LANGLAIS
Bourg-la-Reine



Camille LE BRIS
Antony



Nathalie LEANDRI
Le Plessis-Robinson



Jacques LEGRAND
Antony



Jean-Pierre LETTRON
Bourg-la-Reine



Jean-Yves LE BOURHIS
Antony



Alain LE THOMAS
Bagneux



Pascale MALHERBE
Châtillon



Corinne MARE-DUGUER
Le Plessis-Robinson



Philippe MARTIN
Antony



Jean-Paul MARTINERIE
Châtenay-Malabry



Pierre MEDAN
Antony



Pascale MEKER
Bagneux



Françoise MONTSENY
Châtillon



Aicha MOUTAOUKIL
Bagneux



Corinne PARMENTIER
Malakoff



Philippe PEMEZEC
Le Plessis-Robinson - Sénateur



Perrine PRECETTI
Antony



Christine QUILLERY
Clamart



Bénédicte RADAOURISOA
Fontenay-aux-Roses



Isabelle RAKOFF
Clamart



Erell RENUARD
Châtillon



Philippe RIBATTO
Fontenay-aux-Roses



Isabelle ROLLAND
Antony



Roberto ROMERO
Bagneux



Patrice RONCARI
Clamart



Sophie SANSY
Antony



Stéphanie SCHLIENGER
Antony



Carl SEGAUD
Châtenay-Malabry



Nadia SEISEN
Bagneux



Yves SERIE
Clamart



Philippe SERIN
Antony



Jean-Emile STEVENON
Le Plessis-Robinson



Joaquin TIMOTED
Montrouge



Irène TSILIKAS
Châtenay-Malabry



Thierry VIROL
Montrouge



Saïd ZANI
Bagneux

Depuis le 10 juillet 2020

CONSEIL TERRITORIAL



Vallée Sud
Grand Paris

Bureau Territorial Le Président et les Vice-Présidents



Jean-Didier BERGER
Président
Maire de Clamart



Jean-Yves SENANT
1^{er} Vice-Président
Finances
Maire d'Antony



Marie-Hélène AMIABLE
2^e Vice-Présidente
Développement économique,
économie sociale et solidaire
Maire de Bagneux



Etienne LENGEREAU
3^e Vice-Président
Transports
et mobilités
Maire de Montrouge



Jacqueline BELHOMME
4^e Vice-Présidente
Développement
durable
Maire de Malakoff



Benoît BLOT
5^e Vice-Président
Gestion durable des déchets, assainissement,
espaces publics, projet hydrogène et PLUi
Maire adjoint du Plessis-Robinson



Laurent VASTEL
6^e Vice-Président
Santé, centres locaux d'information
et de coordination et handicap
Maire de Fontenay-aux-Roses



Philippe LAURENT
7^e Vice-Président
Culture
et universités
Maire de Sceaux



Patrick DONATH
8^e Vice-Président
Smart
Territoire
Maire de Bourg-la-Reine



Carl SEGAUD
9^e Vice-Président
Voirie, aménagement, stationnement et
politique de la ville
Maire de Châtenay-Malabry



Nadège AZZAZ
10^e Vice-Présidente
Sport
Maire de Châtillon



Yves COSCAS
11^e Vice-Président
Ressources humaines
et habitat
Maire adjoint de Clamart

Les Conseillers territoriaux



Roderic AARSEN
Malakoff



Loues ADJROUD
Châtillon



Saïd AIT-OUARAZ
Antony



Jean-Philippe ALLARDI
Sceaux



Stéphane ASTIC
Clamart



Yasmine BOUDJENAH
Bagneux



Chantal BRAULT
Sceaux



Marie COLAVITA
Montrouge



Elie DE SAINT-JORES
Châtenay-Malabry



Didier DINCHER
Clamart



Sylvie DONGER
Clamart



Elodie DORFIAC
Châtillon



Patrick DURU
Bagneux



Claude FAVRA
Montrouge



Marc FEUGÈRE
Châtenay-Malabry



Sonia FIGIÈRES
Malakoff



Bernard FOISY
Le Plessis-Robinson



Muriel GALANTE-GUILLEMINOT
Fontenay-aux-Roses



Alain GAZO
Châtillon



Martine GOURIËT
Châtillon



Jean-Patrick GUIMARD
Clamart



Mouloud HADDAD
Bagneux



Sarah HAMDİ
Le Plessis-Robinson



Maroun HOBEIKA
Antony



Roselyne HOLIUGÈRE-LEROUGE
Sceaux



Colette HUARD
Clamart



Fabien HUBERT
Antony



Stéphane JACQUOT
Châtillon



Laurent KANDEL
Bagneux



Serge KEHYAYAN
Clamart



Dominique LAFON
Fontenay-aux-Roses



Gouwen LE GALL
Montrouge



Jacques LEGRAND
Antony



Rosa MACIEIRA-DUMOULIN
Antony



Corinne MARE-DUGUIER
Le Plessis-Robinson



Patrice MARTIN
Bagneux



David MAUGER
Antony



Pierre MEDAN
Antony



Pascale MEKER
Bagneux



Gilles MERGY
Fontenay-aux-Roses



Françoise MONTSENY
Châtillon



Paul-André MOULY
Montrouge



Aïcha MOUTAOUKIL
Bagneux



Wissam NEHME
Antony



Corinne PARMENTIER
Malakoff



Philippe PEMEZEC
Sénateur
Le Plessis-Robinson



Jacques PERRIN
Maire
Plessis-Robinson



Françoise PEYTHIEUX
Châtenay-Malabry



Jean-Michel POULLÉ
Malakoff



Ferrine PRECETTI
Antony



Christine QUILLERY
Clamart



Gwénola RABIER
Montrouge



Gabriela REIGADA
Fontenay-aux-Roses



Cécile RENARD
Montrouge



Sally RIBEIRO
Clamart



Isabelle ROLLAND
Antony



Patrice RONCAR
Clamart



Laurianne ROSSI
Montrouge - Députée



Daniel RUPP
Bourg-la-Reine



Sophie SANSY
Antony



Anne SAUVEY
Bourg-la-Reine



Stéphanie SCHLIENGER
Antony



Mariam SHARSHAR
Châtenay-Malabry



Georges SIFFREDI
Président du CD 92
Châtenay-Malabry



Isabelle SPIERS
Bourg-la-Reine



Martin VERNANT
Malakoff



Thierry VIROL
Montrouge



Patrick XAVIER
Montrouge

Protéger et améliorer le cadre de vie



Vallée Sud
Grand Paris

2.1. DÉVELOPPEMENT URBAIN

Depuis le 1er janvier 2016, l'EPT Vallée Sud - Grand Paris est compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est donc compétent pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le Conseil de Territoire a prescrit le 18 décembre 2018, l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des onze communes du Territoire. La délibération de prescription précise les objectifs qui seront poursuivis par le PLUi autour de trois grandes orientations :

- conforter l'attractivité et le rayonnement du territoire,
- améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des salariés,
- amplifier les actions du territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.

La délibération définit aussi les modalités de collaboration entre les communes et l'EPT ainsi que les modalités de concertation.

En 2019, trois marchés de prestations intellectuelles ont été rédigés et publiés pour assister l'EPT dans l'élaboration de ce document stratégique. Les offres ont été analysées et les prestataires désignés en décembre 2019. L'EPT est ainsi accompagné depuis décembre 2019 par un bureau d'études qui élaborera l'ensemble des pièces du PLUi, un bureau d'études qui dressera un état initial de l'environnement sur le Territoire et évaluera l'impact du PLUi sur l'environnement, enfin par un bureau d'études qui sera en charge de la communication et de la concertation auprès de la population, des associations et des professionnels.

Parallèlement à l'élaboration de ce document stratégique, Vallée Sud - Grand Paris conduit les procédures d'évolution des PLU communaux, en étroite collaboration avec les services des villes concernées. Ces procédures sont de trois types : modification, modification simplifiée, mise à jour.

Rappel : qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un PLUi est un document stratégique, qui exprime un projet de territoire coconstruit avec les communes, tenant compte des évolutions et des enjeux de leur territoire. Il traduit spatialement les politiques publiques d'aménagement, de mobilité, d'habitat, de développement économique, et d'environnement. Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable tout en répondant aux besoins de développement des villes. C'est également un document réglementaire qui fixe les règles d'utilisation du sol qui s'impose à tous. Le PLUi a une dimension intercommunale, à l'échelle d'un « bassin de vie ».

Données clés 2019 concernant l'exercice de la compétence « PLU » :

- **Suivi de 6 procédures de modification de PLU communaux :**
 1. Modification n°1 du PLU de Bourg-la-Reine portant sur la protection des zones pavillonnaires : janvier à septembre 2019.
 2. Modification simplifiée n°1 du PLU de Châtenay-Malabry portant sur le secteur de la ZAC Centrale – Eco Quartier Lavallée : octobre 2018 à mai 2019.
 3. Modification n° 3 du PLU de Châtenay-Malabry portant notamment sur la protection des zones pavillonnaires : janvier à septembre 2019.
 4. Modification n° 1 du PLU de Châtillon portant sur le secteur des Arues : juillet 2019 à février 2020.
 5. Modification simplifiée n°1 du PLU de Plessis-Robinson portant sur le plan de masse UPM3 : janvier à avril 2019.
 6. Modification n°4 du PLU de Malakoff portant notamment sur la protection des zones pavillonnaires : mai à novembre 2019.
- **Suivi de 5 procédures de mise à jour :** PLU de Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Montrouge et de Sceaux.

Par ailleurs, le 26 mars 2019 le Conseil de Territoire a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal qui a été approuvé le 24 février 2020. Document réalisé à l'échelle des onze villes, il vise à protéger le paysage, le patrimoine et le cadre de vie des habitants du Territoire notamment en encadrant les nouvelles formes de publicité, en pérennisant les protections définies dans les documents communaux et en maintenant les protections autour des lieux patrimoniaux.

Le RLPi a été élaboré en étroite collaboration avec les communes. En effet, durant les différentes phases de la procédure chaque maire a été rencontré individuellement et autant de fois que souhaité. De plus, le travail technique a été élaboré avec les agents des communes lors d'ateliers. Enfin, le projet a été présenté aux personnes publiques associées (Etat, Département, CCI), aux professionnels de l'affichage et aux associations environnementales ainsi qu'à la population lors de deux réunions publiques.

Lors de chaque phase, un Comité de suivi composé de techniciens et des élus des villes a validé le document avant sa présentation au Conseil de Territoire.

Ainsi, lors de la première phase, qui a abouti à des propositions d'orientations générales du RLPi, 19 réunions de concertation et de co-construction ont été organisées avant un débat au Conseil de Territoire sur celles-ci le 17 avril 2019. Ces orientations sont :

- Assurer un traitement cohérent des voies transversales
- Instaurer une zone de publicité très restrictive sur tout ou partie des lieux protégés
- Instaurer 2 ou 3 zones aux restrictions graduées
- Limiter la publicité lumineuse
- Encadrer les nouvelles formes de publicité légalisées par la loi Grenelle II
- Renforcer l'intégration des enseignes.

Dans une seconde phase, 13 réunions de concertation et co-construction ont été organisées avant l'arrêt du projet de RLPi au Conseil de Territoire le 25 juin 2019 qui prévoyait trois zones de publicité graduées selon la sensibilité paysagère, patrimoniale et architecturale des lieux. Le projet de RLPi maintenait également le degré de protection des RLP communaux existants tout en assurant une cohérence à l'échelle intercommunale.

- En zone 1 (ZP1), toute forme de publicité est interdite,
- En ZP2, zone de protection intermédiaire, seule la publicité murale est autorisée mais limitée en surface
- En ZP3 la publicité scellée au sol et murale sont admises mais leur surface et leur nombre sont limités

Dans une dernière phase le RLPi a été soumis à l'avis de la Commission de la Nature des Paysages et des Sites, des personnes publiques associées puis à l'avis de la population durant une enquête publique qui s'est déroulée en novembre 2019. 3 personnes publiques associées ont émis un avis (favorable, sans remarques ou demandant des ajustements pour faciliter l'appropriation du document) et 48 observations ont été formulées par la population. Au regard de ces avis et observations, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet de RLPi.

Ainsi, le RLPi légèrement modifié pour tenir compte de ces remarques a été présenté pour approbation au Conseil de Territoire du 24 février 2020. Le RLPi a été adopté à l'unanimité.

2.2. AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, Vallée Sud - Grand Paris est compétent de plein droit en matière d'opérations d'aménagement pour les opérations qui n'ont pas été définies d'intérêt métropolitain. La Métropole du Grand Paris n'ayant déclaré aucune opération sur le territoire de Vallée Sud d'intérêt métropolitain, Vallée Sud - Grand Paris exerce donc cette compétence sur l'ensemble des opérations d'aménagement du territoire.

Pour la mise en œuvre de cette compétence, Vallée Sud - Grand Paris peut notamment s'appuyer sur la SPLA Panorama, une société publique locale d'aménagement (SPLA) dont le Territoire constitue l'actionnaire majoritaire, et sur laquelle le Territoire dispose d'un contrôle très étroit, chaque décision majeure faisant l'objet d'un contrôle analogue par Vallée Sud - Grand Paris (principe du « in house »). Lorsque les opérations ne sont pas confiées à la SPLA, l'EPT peut confier la réalisation de l'aménagement à une société, après appel à concurrence.

En 2019, aucune opération n'était menée en régie par les services de l'EPT, les modes opératoires sont les suivants : soit

- concession à la SPLA Panorama Vallée Sud - Grand Paris,
- concession à une société d'aménagement : CITALLIOS, SADEV94,
- mandats d'aménagement et d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la SPLA (ZAC Jean Zay à Antony).

En amont, l'EPT est appelé à intervenir, en confiant à la SPLA ou à d'autres prestataires des études exploratoires ou pré-opérationnelles et en organisant les procédures (concertation et consultation du public, procédures préalables à une déclaration d'utilité publique, procédures préalables à la création d'une ZAC, etc).

Les interventions de l'EPT se traduisent également par la prise en compte des éléments du projet urbain dans la définition des règles d'urbanisme (PLU), en étroite relation avec les communes.

Début 2019, les opérations suivantes étaient en cours :

- ANTONY : ZAC Jean Zay / mandats SPLA Panorama,
- BAGNEUX : ZAC Albert Petit – RN 20 / concession SEMABA,
- BAGNEUX : opération Albert Petit – rue des Blains (« Plaine de jeux ») / concession SEMABA,
- BAGNEUX : ZAC Moulin – Blanchard / concession SEMABA,
- BAGNEUX : ZAC Fontaine - Gueffier / concession CITALLIOS,
- BAGNEUX : ZAC écoquartier Victor Hugo / concession SADEV94,
- CLAMART : ZAC Panorama / concession SPLA Panorama,
- CLAMART : Desprez (centre commercial) / concession SPLA Panorama,
- MALAKOFF : ZAC Dolet – Brossolette / concession CITALLIOS.

L'opération Fontaine - Gueffier a été clôturée en janvier 2019. L'opération Albert Petit – RN 20 a été clôturée en décembre 2019. Les concessions Albert Petit – rue des Blains et Moulin – Blanchard ont été transférées de la SEMABA à la SADEV94 en novembre 2019.

Deux concessions supplémentaires ont été confiées à la SPLA Panorama :

- CLAMART : secteur Le Nôtre (délibération juin 2019),
- CLAMART : secteur Gare (délibération septembre 2019),

Quatre opérations ont fait l'objet en 2019 d'études préalables :

- BAGNEUX : aménagement de la future ZAC des Musiciens, en lien avec l'ANRU,
- FONTENAY AUX ROSES : restructuration du mail Boucicaut (mandat SPLA Panorama),
- FONTENAY AUX ROSES : réaménagement du quartier des Paradis (mandat SPLA Panorama),
- MALAKOFF : aménagement de la future ZAC de la porte de Malakoff.

Le Territoire s'est doté d'un AMO (Une fabrique de la ville / Fidal) pour piloter la consultation d'aménageurs et mettre en place le traité de concession de la ZAC des Musiciens à Bagneux. La consultation d'aménageurs a été lancée début 2020.

Le Territoire s'est également doté d'un AMO pour le pilotage des opérations de désignation d'aménageur sur le projet Porte de Malakoff (SCET).

Enfin, une nouvelle ZAC a été créée à Fontenay-aux-Roses sur le quartier des Paradis, et les opérations préliminaires à la création de deux ZAC ont été menées : ZAC des Musiciens à Bagneux (quartier de la Pierre Plate) et ZAC Porte de Malakoff à Malakoff.

Avancement des études préalables

Quartier des Musiciens (Bagneux)

L'aménagement prévu intègre l'opération de renouvellement urbain (NPNRU) de la Pierre Plate. Le dossier pour le projet de la Pierre plate est passé en comité d'engagement de l'Anru le 17 juin 2019, validant ainsi l'enveloppe financière de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine au projet de Bagneux. Le relogement des habitants de la barre Rossini (vouée à la démolition en 2020) s'est poursuivi, la réhabilitation de la barre Chopin a démarré.

Outre les négociations avec l'ANRU, les autres financeurs du projet et le bailleur Sequens, les études préliminaires ont permis de mener à bien les procédures préalables à la création de la ZAC des Musiciens et préparer la consultation d'aménageur. Le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC a été réalisé en Conseil territorial en septembre 2019.

Programme prévisionnel : démolition et reconstruction de 300 logements sociaux, construction de 600 logements en diversification, réhabilitation de 550 logements sociaux, restructuration des espaces publics et des équipements publics du quartier.

Restructuration du mail Boucicaut (Fontenay-aux-Roses)

L'étude réalisée en 2018 a été présentée aux habitants de Fontenay-aux-Roses, sous forme d'une exposition présentant les enjeux et lignes de force d'un projet futur de restructuration, avec une composante de renouvellement urbain. Ce travail permettra de jeter les bases d'une future opération d'aménagement.

Aménagement du quartier des Paradis (Fontenay-aux-Roses)

Le projet conduit à la démolition des 800 logements sociaux du quartier, leur reconstitution par tranche sur site avec une diversification/densification de l'habitat (1 500 logements au total). La concertation volontaire a été poursuivie avec les habitants, en lien étroit avec le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat, et une procédure de création de ZAC a été enclenchée. La ZAC a été créée en septembre par délibération du Conseil Territorial.

Porte de Malakoff (Malakoff)

Le Conseil de Territoire a délibéré en janvier 2019 pour approuver les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement et les modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC. Parallèlement, les études préalables à la création de la ZAC ont été finalisées. Le projet a fait l'objet de discussions approfondies avec les services de l'Etat, propriétaire d'une partie du foncier.

La concertation préalable à la création de la ZAC a été menée de mi-novembre à mi-décembre 2019.

Programme prévisionnel : 70 000 m² de bureaux et 10 000 m² d'équipements publics (groupe scolaire de 3 500 m², complexe sportif de 3 000 m², salle polyvalente de 3 500 m²)

Avancement des opérations

ZAC Jean Zay (Antony)

Le dossier de réalisation de la ZAC a été modifié en février 2019 (légère augmentation de la surface globale de plancher à environ 67 000 m², agrandissement du groupe scolaire, modification du périmètre au niveau de l'avenue Léon Blum, ajustement du bilan).

Les procédures préliminaires à l'aménagement ont été menées à bien : rapport négatif de l'archéologie préventive,

absence de pollution des sols, avis favorable sur la sécurité.

L'avant-projet des espaces publics a été produit au 2ème trimestre 2019.

La majorité des terrains d'assiette des constructions a été cédée aux promoteurs en août 2019, pour une constructibilité d'environ 47 000 m² de logements, commerces et services. Les PC ont été déposés en janvier 2020. Une partie des immeubles a été réservée par l'EPT (achat en VEFA), pour contribuer à reconstituer les logements étudiants de la cité Jean Zay. Un immeuble a été également réservé par le bailleur Hauts-de-Bievre Habitat pour réaliser des logements sociaux.



Plan masse de la ZAC Jean Zay à Antony

ZAC Albert Petit – RN 20 (Bagneux)

Les opérations étaient achevées en 2018. L'ensemble des marchés ayant été clôturés par l'aménageur, et le bilan définitif réalisé, la concession d'aménagement a été clôturée par délibération du Conseil Territorial en décembre 2019.

ZAC Fontaine – Gueffier (Bagneux)

Les opérations étaient achevées en 2018. La concession d'aménagement a été clôturée par délibération du Conseil Territorial en janvier 2019.

Opération Albert Petit – rue des Blains, dite « Plaine de jeux » (Bagneux)

Cette opération a fait l'objet d'un transfert de concession en novembre 2019 de la SEMABA à la SADEV 94. La concession avait préalablement été prolongée jusqu'en 2021 pour intégrer les dernières opérations physiques et comptables.

- Réalisation de l'avant-projet des espaces publics,
- Instruction des mémoires en défense contre les recours au permis COOPIMMO, et signature de deux avenants de prorogation de la durée de la promesse de vente pour tenir compte des retards du projet,
- Transfert de la concession publique d'aménagement de la Semaba à SADEV94.

ZAC Moulin – Blanchard (Bagneux)

Cette opération a fait l'objet d'un transfert de concession en novembre 2019 de la SEMABA à la SADEV 94.

- Acquisition de 3 biens pour 2 035 000 € dans le cadre de l'opération Fontenay/Allende,
- Continuité des échanges avec le promoteur de l'opération Fontenay/Allende dans le cadre de la promesse unilatérale de vente en cours,
- Poursuite des réflexions sur le lot G, dernier lot à commercialiser.

ZAC écoquartier Victor Hugo (Bagneux)

Le dossier de réalisation de la ZAC Ecoquartier Victor-Hugo a fait l'objet d'une modification en avril 2019 et le traité de concession a fait l'objet d'un avenant pour prendre en compte les évolutions de programme, notamment sur le secteur de projet « Casino ».

- Déconstructions : début des travaux du secteur 4 qui se poursuivent aujourd'hui et du secteur 2/ fin des travaux de l'ensemble des parcelles du secteur 1 et des bâtis du lot G2/ achèvement et livraison des aménagements du secteur 3,
- Lancement des travaux des secteurs 2, secteur 4 et secteur Gares :
- secteur 2 - Network 1 (livré début 2020) / requalification de la rue JM Naudin
- secteur 4 - voie circulée provisoire et préparation des travaux de réseau quartier Rolland/Courbet secteur 6 - giration provisoire en remplacement du carrefour rue de Verdun/avenue H. Barbusse,
- Réalisation des travaux définitifs du secteur 3 : Le parvis du théâtre et de la crèche/ Le jardin Ilan Halimi/ L'aire de jeux pour enfants / La voirie Assia Djebbar/ Le parking Efidis / Les jardins partagés / L'allée Jeanne Moreau,
- Poursuite des opérations B0/B1/ Odyssée/Network 1/Usine Courbet/Casino/ L3,
- Rétrocession à la Ville de l'équipement lot L6 (crèche de 90 berceaux) - contrat de Vefa en 2016 qui a été livré en juillet 2018.



Plan masse de la ZAC Jean Zay à Antony

ZAC du Panorama (Clamart)

La SPLA a procédé à la vente des deux derniers lots de la phase 1 et à l'acquisition foncière de la phase 2. Les espaces publics de la phase 1 ont été réalisés dans leur majeure partie et le plan d'eau a été mis en eau. Les premiers logements ont été livrés en décembre 2019, ainsi que les locaux commerciaux pour procéder aux aménagements intérieurs.



Plan d'eau et aire de jeu de la ZAC Panorama à Clamart

Centre commercial Desprez (Clamart)

La SPLA a poursuivi les démarches d'acquisition des commerces en place, a affiné le projet à la suite de la concertation avec les habitants et a mené les procédures préalables à la déclaration d'utilité publique du projet (DUP). Une enquête publique a été menée, à l'issue de laquelle le commissaire-enquêteur a remis un avis favorable à la DUP.

Secteur de la Gare (Clamart)

La concession d'aménagement signée début octobre fait suite à une « convention de prestations intégrées » signée fin 2017. Une promesse de vente a été signée avec la SNCF pour l'acquisition du foncier. Le permis de construire de la phase 1 a été délivré début juillet. Une maison de projet a été inaugurée en fin d'année 2019.

Programme prévisionnel : 192 logements en accession et 82 logements sociaux, 3 200 m² de commerces et activités, hôtel, parking public, crèche, école.



Plan masse et perspective du Secteur de la Gare à Clamart

Projet le Nôtre (Clamart)

Ce nouveau projet, qui prévoit la construction de 72 000 m² de surfaces de planchers dont 24 500 m² de logements sociaux et 1 300 m² de commerces, a fait l'objet d'une concession d'aménagement en juin. Un groupement de commandes a été passé entre la SPLA et les deux bailleurs (I3F et Clamart Habitat) pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre et préparer le permis d'aménager.



Plan masse prévisionnel du projet d'aménagement Le Notre à Clamart

ZAC multisite Dolet-Brossolette (Malakoff)

L'aménagement de cette ZAC a été confié à CITALLIOS par concession.

Les livraisons ont démarré sur le site Brossolette : bureaux, résidence étudiants et terrain de sport.

L'opération a reçu le label EcoQuartier – étape 3 décerné par des Ministères de la Cohésion des Territoires et de la Transition écologique.

Programme des constructions : environ 23 200 m² de logements diversifiés (488 logements dont 212 en accession et 276 en locatif social), 3 200 m² de résidence étudiante (138 chambres), 13 750 m² de bureaux et 750 m² de

commerces, aménagement d'espaces publics dont une aire de jeux de 940 m² et un terrain multisports de 380 m² et un mail planté, réalisation de 800 places de stationnement.



2.3. HABITAT

La Métropole du Grand Paris est devenue compétente en matière de politique locale de l'habitat au 1er janvier 2017. Toutefois, dans l'attente de l'adoption et du caractère exécutoire du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), les deux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) du territoire (PLH des Hauts-de-Bièvre 2015-2020 et PLH de Sud-de-Seine 2015-2020) sont toujours en vigueur et mis en œuvre par Vallée Sud - Grand Paris.

Par ailleurs, la Loi Egalité et Citoyenneté (LEC) du 27 janvier 2017 a donné aux EPT le rôle de chef de file dans la gouvernance de la politique des attributions de logements sociaux. Dans ce cadre Vallée Sud - Grand Paris a mis en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et élaboré une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) des logements sociaux.

Temps forts 2019 :

Le suivi des PLH des Hauts-de-Bièvre et de Sud de Seine

Dans ce cadre, Vallée Sud - Grand Paris assure le suivi de la production de logements sociaux dans le cadre de la mise en œuvre de la loi SRU, ainsi que des questions relatives au Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

Dans la suite de l'adoption, lors du Bureau de territoire du 18 septembre 2018, d'un règlement d'aide à la pierre à l'échelle du Territoire, plusieurs opérations ont pu bénéficier de subventions, pour un montant global de 425 373 € :

- 2 opérations sur le territoire de la ville de Bourg-la-Reine (logements étudiants et logements familiaux), pour un montant total de 371 310 € ;
- 1 opération à Clamart (acquisition-amélioration, pour un montant de 54 063 €).

La Commission Intercommunale du Logement (CIL) et la compétence logement

Dans la suite des travaux engagés fin 2018 dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), le diagnostic partagé du territoire portant sur le parc social, les parcours résidentiels et l'analyse de la demande locative sociale et des attributions s'est poursuivi en lien étroit avec les différents partenaires et notamment les villes.

Trois temps d'ateliers thématiques ont ponctué l'année (en février, avril et octobre), permettant l'élaboration d'un document-cadre d'orientations (approuvé lors de la CIL du 25 juin 2019 et par arrêté conjoint de Vallée Sud - Grand Paris et du Préfet en date du 9 juillet 2019), puis la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution.

Les orientations de cette CIA sont les suivantes :

- Agir sur l'offre pour rééquilibrer le peuplement (avec pour objectifs de favoriser la mobilité et fluidifier le parc social, continuer de développer une offre diversifiée et agir sur le parc existant) ;
- Mieux répondre aux publics prioritaires (favoriser l'accès au logement social des demandeurs prioritaires, améliorer le partage de l'information entre les acteurs et à destination des demandeurs et renforcer les partenariats) ;
- Favoriser la mixité sociale (mieux prendre en compte la mixité sociale dans le processus d'attribution, mieux communiquer auprès des demandeurs et diversifier le profil des ménages logés).

L'enclenchement de la procédure de fusion des OPH rattachés au Territoire

La loi du 24 mars 2014, dite loi « ALUR », a prévu le rattachement des Offices Publics de l'Habitat communaux aux EPCI compétents en matière d'habitat à partir du 1er janvier 2018.

Ainsi, les Offices Clamart Habitat, Montrouge Habitat et Châtillon Habitat ont été rattachés à l'EPT Vallée Sud – Grand Paris.

La loi Elan du 23 novembre 2018 a introduit plusieurs dispositifs applicables aux OPH précités : d'une part, l'obligation de regroupement en une seule structure juridique des OPH rattachés à un EPT disposant de la compétence en matière d'habitat et, d'autre part, l'obligation pour chaque bailleur d'appartenir à un groupe gérant plus de 12 000 logements locatifs sociaux.

En application de l'article 81-V de la loi ELAN (précisé par la circulaire du 21 décembre 2018) les modalités d'entrée en vigueur de ces dispositifs sont aménagées : « les OPH qui sont concernés à la fois par une obligation de fusion (en tant qu'ils sont rattachés à un même EPT) et par une obligation de regroupement disposent d'un délai supplémentaire de deux ans. Ils doivent remplir l'une des deux obligations avant le 1er janvier 2021, mais ont jusqu'au 1er janvier 2023 pour remplir la seconde. »

En vertu de la législation en vigueur, le processus de fusion des Offices du Territoire a donc été engagé en 2019. Ceci est l'opportunité pour les Offices de constituer un ensemble capable, d'ici à fin 2022, d'atteindre le seuil critique de 12 000 logements, nécessaire pour garder une autonomie dans sa gestion et son développement futur.

L'objectif du projet est également de répondre aux attentes du territoire notamment en termes d'aménagement, d'habitat et de services rendus aux locataires.

Le rattachement de l'Espace Info Energie au service Habitat - Logement

Dans la suite d'une réorganisation des directions, l'Espace Info Energie a été rattaché au service Habitat – Logement en septembre 2019.

Cet espace, dont l'animation est actuellement et depuis sa création confiée à l'opérateur SOLIHA, a une double mission d'information (et conseil) et sensibilisation des habitants du territoire en matière de rénovation énergétique du parc privé.

Autres démarches et réflexions engagées

Par ailleurs, à la demande de plusieurs villes du Territoire, les réflexions engagées sur deux sujets à forts enjeux, sur l'encadrement du changement d'usage des locaux d'habitation en vue d'une location temporaire à des fins touristiques d'une part, et l'application du permis de louer d'autre part, se sont poursuivies. Elles se concluront en 2020 par la mise en œuvre, en lien étroit avec les villes et sur des périmètres pertinents, de dispositifs permettant d'infléchir les tendances à l'œuvre et dont les effets sont délétères pour maintenir une offre adaptée et satisfaisante en termes d'habitat privé.

Par ailleurs, le service Habitat – Logement participe à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, sur les champs qui le concernent.

2.4. LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Vallée Sud - Grand Paris assure une mission de détection de l'habitat indigne pour cinq communes : Antony, Bour-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux.

Dans ce cadre, l'inspecteur hygiène et salubrité de l'habitat de Vallée Sud-Grand Paris traite les plaintes portant sur des locaux à usage d'habitation, individuels ou collectifs, privés ou sociaux, dont le propriétaire est l'occupant ou le bailleur.

L'intervention de Vallée Sud - Grand Paris est ensuite adaptée en fonction du type d'infraction constaté.

S'il s'agit d'une procédure relative à une infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD), Vallée Sud - Grand Paris pilote la procédure et joue un rôle d'intermédiation avec les propriétaires, les locataires et les voisins. Si nécessaire, la procédure peut conduire in fine à la prise d'un arrêté par le Maire de la commune concernée, l'EPT ne pouvant se substituer aux pouvoirs de police du Maire.

S'il s'agit d'une procédure liée à une insalubrité, l'EPT informe l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui est seule compétente. Le Territoire reste cependant largement associé à la démarche.

Enfin, s'il s'agit d'une procédure de péril, prise dans le cas d'un immeuble menaçant ruine, Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour le suivi de la procédure, conjointement avec les villes et le Tribunal Administratif.

Le traitement des plaintes consiste en :

- la visite du ou des logement(s) concernés,
- la production d'un ou plusieurs rapports de visite et de courriers (sur les suites à donner, les prescriptions de travaux, la procédure enclenchée),
- l'information auprès des parties sur leurs droits et obligations,
- la mise en œuvre et le suivi des procédures appropriées,
- l'information des villes à chaque étape de la procédure.

Les plaintes concernent dans la grande majorité des problèmes d'humidité, d'aération, de ventilation et d'isolation thermique. Cette compétence revêt un enjeu sanitaire ainsi qu'une dimension sociale de protection de l'individu (cas des syndromes de Diogène par exemple).

Chiffres clés 2019

- 153 dossiers de plainte ouverts (96 en 2018)
- 95 dossiers clôturés
- 211 dossiers en cours d'instruction (dont 58 reports 2018)
- 207 visites de logements effectuées (188 en 2018).

La nette augmentation du nombre de dossiers est liée à l'intervention massive sur une copropriété de 55 lots, implantée sur la ville de Châtenay-Malabry, et faisant face à un changement de destination de locaux annexes à usage d'habitation.

Ce phénomène (transformation de locaux annexes, comme des ateliers ou des caves ou réserves) en logements semble se développer sur le territoire (tendance qui s'observe par ailleurs à l'échelle francilienne).

2.5. FONCIER

La compétence en matière de Droit de Prémption Urbain (DPU) a été transférée à l'EPT Vallée Sud - Grand Paris par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Vallée Sud - Grand Paris a délégué l'exercice du DPU aux communes qui l'ont demandé par délibérations du 7 mars et du 28 mars 2017 sur tout ou partie de leur territoire ou à des organismes (EPFIF, SADEV 94, SEMABA, SEMOP, SPLA du Panorama) sur certains secteurs d'aménagement opérationnel.

Les autres secteurs sont gérés directement par l'EPT. Ils correspondent à la totalité du territoire de la commune de Clamart et une partie du territoire des communes du Plessis-Robinson, de Sceaux, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses.

Sur ces secteurs, l'EPT traite l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) qui lui sont transmises préalablement à des ventes immobilières par les notaires. Pour chacune d'elles, elle précise si elle renonce à exercer son droit de préemption ou, à l'inverse, si elle souhaite préempter le bien.

DIA traitées en 2019

En 2019, Vallée Sud a traité au total 1 247 DIA dont 9 ont fait l'objet d'une décision de préemption. Parmi ces DIA, 9 ont été déposées au titre du droit de préemption commercial (DPC), délégué à l'EPT sur le périmètre de la ville de Clamart par délibération en date du 28 mai 2019.

DIA traitées en 2019							
	Châtenay-Malabry	Clamart		Fontenay-aux-Roses	Le Plessis-Robinson	Sceaux	Total
		DPU	DPC				
JANVIER	0	75	0	1	17	6	99
FÉVRIER	0	84	0	0	18	0	102
MARS	0	67	0	0	12	4	83
AVRIL	0	90	0	1	13	5	109
MAI	2	61	1	0	24	15	103
JUIN	0	66	1	0	24	9	100
JUILLET	0	89	3	1	36	3	132
AOÛT	0	114	1	2	21	11	149
SEPTEMBRE	0	49	3	0	21	6	79
OCTOBRE	0	68	0	0	26	8	102
NOVEMBRE	0	67	0	0	11	2	80
DÉCEMBRE	0	63	0	0	32	14	109
TOTAL	2	893	9	5	255	83	1247

Préemptions effectuées en 2019

Les 9 préemptions effectuées par Vallée Sud sur l'année 2019 représentent un montant de 3 046 122€ TTC (commission d'agence comprise). Ces préemptions, visant essentiellement des biens situés sur la commune de Clamart (8 préemptions sur 9), ont été motivées pour près de la moitié d'entre elles par la volonté de maintenir ou développer une armature commerciale diversifiée sur la ville. A ce sujet, il convient de rappeler que les commerces acquis dans le cadre de ces préemptions, ont vocation à être revendus à la SEM Vallée Sud Développement.

De même, les autres biens préemptés (immeubles, logements, terrains), ont vocation à être revendus à des opérateurs (SPLA, Office de l'habitat du territoire, ou autre) dans le but de mener diverses actions d'intérêt général visant à promouvoir la qualité et la diversité de l'habitat (résorption de l'insalubrité, développement du parc de logement et notamment social), à dynamiser et diversifier l'offre commerciale et plus globalement en matière d'urbanisme, à permettre la réalisation d'opérations d'aménagement et la mise en œuvre des orientations prévues dans des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation définies dans le PLU).

Ces opérations de portage foncier sont assurées selon un principe d'équilibre dépenses/recettes qui tiennent compte pour ce faire non seulement du coût d'acquisition, mais aussi des frais de portage financier et de gestion intercalaire assumés par l'EPT.

Ville	Description	Biens préemptés								Prix d'acquisition TTC	Motivation préemption
		Logement		Commerce				Local activité			
		Nb	M ²	Murs		Fonds		Nb	M ²		
Clamart	Local commercial			1	31,64					108 000,00 €	Développement armature commerciale diversifiée de qualité
Clamart	Pavillon à usage mixte : local commercial en RDC et logement en R+1	1	30,00	1	24,00					113 436,00 €	Aménagement entrée de ville
Clamart	Immeuble mixte : 7 logements (6 T1 et 1 T2) + 2 locaux professionnels + parking semi couvert	7	205,84					2	69,54	1 318 400,00 €	Développement patrimoine Clamart Habitat = rétrocession à Clamart Habitat
Clamart	Local commercial au RDC d'une maison			1	49,94					233 000,00 €	Développement armature commerciale diversifiée de qualité
Clamart	Logement T3 au R+1 d'une maison + 1 cave + 1 garage	1	57,66		57,66					337 536,00 €	Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation et de commerce
Clamart	Logement T2 sans occupant au R+2 d'une maison + 1 cave	1	27,48		27,48					131 250,00 €	Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation et de commerce
Fontenay-aux-Roses	40 places de stationnement en sous-sol									280 000,00 €	Secteur CIN Panorama, Opération d'aménagement (ensemble mixte), parcelles C 103 et C 104 en partenariat avec la RATP
Clamart	Restaurant (l'Ardoise)			1	118,84					475 000,00 €	Développement armature commerciale diversifiée de qualité
Clamart	Bail commercial (boutique vêtements, accessoires) + 1 cave			1	40					49 500,00 €	Développement armature commerciale diversifiée de qualité
Total		10	321	5	350	0	0	2	70	3 046 122,00 €	

Evolution 2018-2019

Sur la période, on constate une augmentation du nombre de préemptions (9 préemptions en 2019 contre 5 en 2018), pour un nombre relativement stable de DIA traitées (1247 DIA traitées en 2019 contre 1209 DIA traitées en 2018).

2.6. MOBILITÉS - DÉPLACEMENTS

La mobilité joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants du Territoire et pour son dynamisme économique.

Une bonne desserte en transports est un élément majeur de l'attractivité du Territoire dans un contexte de concurrence.

Le Territoire connaît une mobilité quotidienne relativement faible au regard des territoires voisins tous modes confondus : 3,6 déplacements par jour et par personne sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris contre 4 déplacements sur GPSO et 3,9 déplacements sur le Département.

Les modes de déplacement sont à la fois complémentaires et en concurrence entre eux puisque les usagers choisissent en fonction du prix et de la qualité de service comparés.

Le Territoire est bien desservi par les transports en commun. L'offre existante permet un bon niveau de desserte avec des modes lourds et semi lourds ayant une portée supra territoriale : RER B (8 + 4 stations), RER C (1+ 3 stations), Transilien N (2 stations), 2 lignes de métros : M4 (1 station) et M13 (3 stations), l'Orlyval, 1 ligne de tramway : T6 Châtillon – Velizy – Viroflay.

L'offre routière est diversifiée : TVM à la Croix de Berny RER, 38 lignes régulières RATP, 6 lignes régulières Noctilien, 4 lignes scolaires RATP + 2 Savac, 6 services réguliers locaux et le réseau Paladin (15 lignes).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour l'EPT, l'objectif est de s'inscrire dans la politique globale de mobilité, c'est-à-dire d'encourager une mobilité plus rationnelle visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire les nuisances liées aux déplacements sur l'environnement et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Vallée Sud - Grand Paris participe pleinement à l'offre en mobilité sur l'ensemble de son ressort territorial puisqu'il organise et finance les 5 services réguliers locaux. Vallée Sud - Grand Paris est également un partenaire majeur du réseau le Paladin contractualisé dans le cadre d'un contrat de type 3 avec Ile-de-France Mobilités.

Des réflexions en cours pour accroître la part modale du vélo au sein du Territoire au travers d'un plan vélo territorial.

Chiffres clés 2019

- 3 futures gares du métro Grand Paris Express,
- 11 gares RER, 4 stations de métro (ligne 4 et 13), 1 ligne de tramway T6 (connexion avec les lignes de métro 13, le RER C, les lignes N et L du Transilien), 1 gare Transilien,
- 15 lignes de bus Paladin (opérateur : Bièvre Bus Mobilités) qui desservent les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux et Fontenay-aux-Roses.
- 5 lignes de bus dites « services réguliers locaux » (opérateur RATP) : le Clamibus à Clamart, le Petit Fontenaisien à Fontenay-aux-Roses, l'Hirondelle à Malakoff, l'Amibus à Châtillon, et le Montbus à Montrouge.
- 1 ligne de transport à la demande « Clam'Express » inaugurée en septembre 2019.

Ces 20 lignes totalisent environ 2 900 000 voyages par an pour 1 280 000 km parcourus par an.

La participation financière de Vallée Sud - Grand Paris à leur fonctionnement représentait environ 4.2 M € en 2019, soit environ 44 % de leur coût d'exploitation.

Chiffres clés 2019 de la politique publique de l'offre bus portée par Vallée Sud - Grand Paris

- **Le réseau Paladin**

Vallée Sud - Grand Paris est signataire de la convention partenariale du CT 3 Paladin à partir de 2018. La participation de Vallée Sud - Grand Paris au financement du réseau Le Paladin est de 2 250 173€.

Les 5 services urbains locaux :

Nom des SRL	Fréquentation 2019	km parcourus 2019	Coût (HT 2019)
AMIBUS	48 429	85 131	483 984,96 €
MONTBUS	38 867	42 136	284 112,96 €
CLAMIBUS	101 809	63 929	477 022,00 €
PETIT FONTENAISIEN	39 728	28 981	
HIRONDELLE	41 363	26 544	192 446,00 €
CLAMEXPRESS*	3 145	5 006	217 650,05 €
TOTAUX	273 341	251 727	1 655 215,97 €

* Le service ClamExpress a débuté le 7 septembre 2019

Vallée Sud - Grand Paris finance et organise 6 services urbains sur 5 communes. Pour trois d'entre eux (Amibus et Montbus), l'EPT est autorité organisatrice de proximité.

Les services Amibus, Montbus et ClamExpress sont payants au niveau de la tarification francilienne. Les 3 autres SRL sont gratuits.

Les principales interventions du service déplacements en 2019 :

- Mise en œuvre d'une **nouvelle ligne de bus en transport à la demande (TAD) sur Clamart en septembre 2019**.
Il s'agit d'une ligne disposant de 46 points d'arrêts de bus sur Clamart, ainsi que sur la zone d'activités Novéos située au Plessis-Robinson. La ligne est exploitée à l'aide de trois minibus 100% électriques de marque Karsan Jest (autonomie constructeur 210km).
Le client doit obligatoirement réserver pour emprunter le bus ClamExpress. Le client dispose de 3 canaux de réservation : application mobile (Apple et Android), site internet et centrale téléphonique. Il peut réserver 1 ou plusieurs trajets, pour une ou plusieurs personnes, entre 1h et 1 mois avant la prise en charge souhaitée. La ligne dispose de 4 points d'arrêts principaux (Gare de Clamart, Marché, Béclère, Pavé Blanc) disposant d'horaires garantis. Pour les autres points d'arrêts, un horaire précis de passage sera envoyé au client après sa réservation, ces horaires pouvant être ajustés de quelques minutes en fonction des autres réservations tombées entre temps. La tarification est celle d'Ile de France Mobilités (Ticket, pass Navigo/Imagineire, etc.).
- Une réflexion en cours pour accroître la part modale du vélo sur le Territoire : **réponse à un appel à projet de la région** dont le projet de VSGP a été retenu pour installation de consignes individuelles de stationnements vélos ;
- Rédaction du cahier des charges pour la définition :
 - d'un **schéma directeur cyclable** à l'échelle du Territoire. L'objectif de ce document est de définir les axes prioritaires permettant d'assurer des liaisons continues et sécurisées,
 - d'un **schéma directeur stationnement** à l'échelle du Territoire. L'objectif est de définir une stratégie de déploiement et d'exploitation des (a minima) 1000 places en consignes sécurisées. Cette étude doit également permettre de définir une stratégie globale permettant de s'articuler avec le dispositif Véligo. Ce dernier est un service de stationnement vélo sécurisé et libre localisé autour des gares (dans un rayon de 100m).
- Les services de VSGP ont également travaillé au déploiement de consignes Véligo sécurisées sur plusieurs gares du Territoire. Un travail d'échange et de concertation avec les communes a été entamé afin de constituer des dossiers de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités. IDFM finance 70% des travaux liés à l'installation des consignes. Pour cela, il est nécessaire de respecter le cahier de références techniques Véligo.
- **3800 arrêts de voirie reçus et traités** pour assurer la bonne continuité de circulation du réseau Paladin ;
- **78 déviations impactant le réseau Paladin** (pilotage par le service) ;

- Différentes études et participations à des réunions de travail avec Ile-de-France Mobilités en projection à la **mise en concurrence des réseaux** prévue pour janvier 2022,

Interventions sur le patrimoine « transports » – réseau Paladin en 2019 :

- Remplacement de 18 vitres d'abris bus ;
- Remplacement de 4 cadres d'information voyageurs ;
- Fourniture de 50 plexiglass à l'exploitant pour cadre d'information voyageurs ;
- Création de 5 quais bus pour la nouvelle ligne en TAD ClamExpress ;
- 1 dépose / repose d'abri bus JC Decaux pour quai bus ClamExpress ;
- Achat de 32 poteaux pour la ligne AMIBUS (pose en 2020) ;
- Location de 4 poteaux provisoires pour AMIBUS ;
- Réalisation de 12 diagnostics amiante sur voirie ;
- Nettoyage de 15 poteaux bus sur Montrouge ;
- Nettoyage mensuel de 30 abris bus.

2.7. COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

L'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris exerce la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » depuis sa création.

La collecte des ordures ménagères et assimilés est effectuée via le recours à des prestations de services et à la régie directe.

S'agissant du traitement des ordures ménagères, cette compétence a été déléguée :

- au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) concernant les communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge,
- au Syndicat intercommunal Massy-Antony pour le chauffage urbain (SIMACUR) pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris s'inscrit dans une logique visant à réduire l'impact environnemental. Le Territoire conduit notamment une politique de réduction du tonnage de déchets collectés et a pour objectif de limiter le tonnage de déchets incinérés. Vallée Sud - Grand Paris a déployé une politique de tri des déchets reposant sur un élargissement progressif des consignes de tri.

Chiffres clés 2019

- Tonnages collectés en 2019
 - 97 382 tonnes d'ordures ménagères résiduelles,
 - 16 362 tonnes d'emballages et papiers, hors verre,
 - 7 645 tonnes de verre,
- Patrimoine
 - 56 bennes dont 46 roulants au gaz naturel,
 - 941 Points d'Apports Volontaires (PAV) dont 91 nouvelles implantations en 2018
 - 1 déchetterie implantée à Verrières-le-Buisson,
 - 15% d'économies réalisées par la mise en place du nouveau marché de collecte.

Organisation des collectes

Les faits marquants en 2019 sont les suivants :

- Opération de formation et de distribution de matériel de compostage
- Lancement en novembre de Vallée Sud Recycle "faites enlever vos encombrants à la demande" sur 3 villes
- Expérimentation de la collecte des biodéchets dans certaines cantines scolaires (12 écoles primaires, 2 collèges et 3 lycées). Le traitement des biodéchets est assuré par le SYCTOM pour 11 sites et 8 par le SIMACUR.
- Mise en place des extensions de consignes de tri pour les emballages et papiers pour les villes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge. Les autres villes avaient déjà la possibilité de trier tous les emballages et papiers depuis 2016.

Prévention des déchets

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2019 visant à promouvoir ces nouveaux réflexes auprès des habitants.

Manifestations

Une sensibilisation au tri et à la prévention des déchets a été menée à l'occasion d'une trentaine de manifestations communales dont :

- La foire horticole de Bagneux,
- La journée citoyenne de la Propreté à Malakoff,
- Le village Nature et Environnement à Antony,
- Le forum des associations de Clamart,
- Vert Avril à Bourg-la-Reine.

Défi Zéro Déchet

De septembre 2019 à juillet 2020, ce sont plus de 90 familles de Montrouge, Le Plessis Robinson et de Sceaux qui ont participé au défi Zéro Déchet organisé par le Territoire en partenariat avec le Sycotm. À l'aide d'ateliers pratiques comme les consignes de tri, la distribution des composteurs, les « do It Yourself » et la couture, les participants ont à la fois appris à réduire et mieux trier leurs déchets. Grâce à cela, l'objectif de réduction des déchets, fixé à 20% cette année, a été largement atteint et même dépassé atteignant environ 40% pour les ordures ménagères. Outre les ateliers pratiques, les participants sont accompagnés grâce à une communication régulière (newsletter) et des quiz ont remplacé les ateliers lors du confinement.

Compostage

La campagne de distribution 2019 a été lancée officiellement en mai 2019.

Des distributions de matériel de compostage individuel avaient cependant démarré dès janvier. Celles-ci ont été organisées au siège de Vallée Sud Grand Paris. Ce sont 647 composteurs qui ont été remis à des usagers au cours de cette première période.

Vallée Sud Grand Paris a lancé officiellement l'opération de distribution étendue à l'ensemble du territoire dès le mois de mai 2019. Ce sont ainsi 17 lieux qui ont été choisis comme sites de distribution sur les villes du territoire et qui ont permis d'accueillir les usagers pour la formation et la distribution de composteurs de jardin et de lombricomposteurs.

La campagne de distribution en quelques chiffres :

- 17 sites de distribution
- 256 formations dispensées
- 905 lombricomposteurs distribués
- 5739 composteurs de jardin distribués
- 6644 foyers du territoire dotés d'un matériel de compostage de proximité individuel

2.8. EAU ET ASSAINISSEMENT

Au quotidien, les eaux usées (environ 30 millions de m³) sont acheminées vers les stations de traitement du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) qui en assure la dépollution.

Les eaux pluviales sont collectées et transportées afin d'être restituées au milieu naturel, la Bièvre et la Seine, après régulation et prétraitement si nécessaire. Le réseau d'assainissement collectif géré par Vallée Sud-Grand Paris couvre **493.3** km, et comprend **environ 43 000** branchements.

L'entretien du réseau consiste à réaliser des campagnes de dératissage, de curages, et de travaux d'urgence et à vérifier la conformité des raccordements. Deux modes d'intervention coexistent pour la mise en œuvre de cette compétence :

- une délégation de service public (DSP), confiée à Suez Eau France afin d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau assainissement des communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Sceaux ;
- un marché de prestation de services (MPS) dont le titulaire est Suez Eau France depuis le 1er janvier 2017, pour une durée de 3 ans, renouvelable, sur le périmètre des communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Malakoff et Montrouge.

Le Territoire effectue en parallèle d'importants travaux de réhabilitation.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

En complément des travaux permettant d'augmenter les capacités de stockage et de rétention des eaux pluviales, Vallée Sud - Grand Paris est engagé dans une politique active d'entretien et de rénovation des réseaux d'assainissement de son domaine public. Cette action permet de lutter efficacement contre les inondations et de préserver le milieu naturel.

Chiffres clés 2019

Réseaux d'assainissement – année 2019

Désignation (linéaire en km)	2019
Linéaire de réseau séparatif	314.0
Linéaire de réseau eaux pluviales	154.5
Linéaire de réseau eaux usées	159.5
Linéaire de réseau unitaire	179.0
Linéaire de refoulement	0,3
Linéaire total de réseau du territoire	493.3
Linéaire de réseau total – périmètre délégation de service public	314
Linéaire de réseau total – périmètre marché de prestation de service	179

Ouvrages annexes aux réseaux d'assainissement – année 2019

Type d'ouvrages	2019
Avaloirs et grilles*	6 032
Regards réseau*	16 573
Séparateur d'hydrocarbures	17
Dessableurs	7
Déversoirs d'orage	12
Dégrilleurs	3
Régulateur de débit	15
Vannes	11
Total	22 670

* Une mise à jour du patrimoine sur un délai de 3 ans est en cours sur la partie Nord du territoire. Ces unités sont les données connues à ce jour.

Postes de relèvement

En 2019, on dénombre 15 postes de relèvement sur le territoire :

- 10 postes de relèvement des eaux usées ;
- 5 postes de relèvement des eaux pluviales.

Ces ouvrages ont pour rôle de relever les effluents lorsque les contraintes de pente ne permettent pas l'écoulement gravitaire. Ces postes sont équipés de pompes dont le fonctionnement et la consommation en énergie sont contrôlés par le délégataire.

Bassins de rétention

En 2019, le territoire compte 29 bassins de rétention d'eaux pluviales :

- 14 bassins situés sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux ;
- 15 bassins situés sur les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Châtillon.

Temps forts 2019

Instrumentation de réseaux à Antony

Lors des inondations de juin 2018, la ville d'Antony avait été très impactée. Afin de comprendre le fonctionnement de ces réseaux, le Territoire a missionné le bureau d'étude Ségic afin de déterminer des points à instrumenter. Le positionnement des points de mesure a été déterminé en fonction des problématiques de mise en charge/débordement des réseaux.

Lancement de l'étude relative aux incidences des rejets dans le plan d'eau « Etang Colbert » au Plessis Robinson

Le Territoire et le Département des Hauts de Seine, partagent un objectif commun dans leurs arrêtés préfectoraux. Celui du 16 novembre 2018 fixe l'obligation de réaliser une étude commune visant à caractériser les impacts des rejets d'effluents issus de l'assainissement sur la qualité du plan d'eau Etang Colbert et à proposer des niveaux de rejet compatibles avec les objectifs du SAGE et du SDAGE.

Campagne de curage

Sur le périmètre DSP, la visite annuelle des réseaux et des ouvrages a permis de mesurer l'encrassement des ouvrages et de définir un programme préventif de curage.

Le contrat de délégation de service public ne prévoit pas de linéaire de curage à respecter, mais la tenue de visites annuelles afin de diagnostiquer les points à problèmes sur le réseau, et adapter le rythme de curage. Le curage préventif effectué les années précédentes permet de diminuer progressivement les points noirs.

Sur le périmètre hors DSP, le programme de curage 2019 a été défini en fonction des doléances des villes et des retours d'exploitation de l'année 2018.

Curage préventif des réseaux :

Sur le périmètre DSP, la visite annuelle des réseaux et des ouvrages a permis de mesurer l'encrassement des ouvrages et de définir le programme préventif de curage suivant :

- Réseaux d'eaux pluviales : 993.46 mètres linéaires,
- Réseaux eaux usées : 2 063.58 mètres linéaires,
- Réseaux unitaires : 0 mètres linéaires,
- Nombre de grilles et bouches avaloirs curés : 4 983.

Sur le périmètre hors DSP, le programme de curage défini en fonction des doléances des villes et des retours d'exploitation de l'année 2018, a été le suivant :

- Réseaux d'eaux pluviales : 2 672.22 mètres linéaires,
- Réseaux eaux usées : 159.16 mètres linéaires,
- Réseaux unitaires : 2 859.69 mètres linéaires,
- Nombre de grilles et bouches avaloirs curés : 2 829.

Au total de 8 748.11 mètres linéaires de réseaux d'assainissement et 7 812 grilles et bouches avaloirs ont été curés sur l'ensemble du territoire Vallée Sud – Grand Paris.

Bilan du curage préventif réalisé

Campagne de curage des réseaux préventif réalisé en 2019	DSP	Hors DSP	VSGP
Linéaire de réseau d'eaux usées curé (ml)	2 063,58	2 672,22	4 735,80
Linéaire de réseau d'eaux pluviales curé (ml)	993,46	159,16	1 152,62
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	0	2 859,69	2 859,69
Linéaire total de réseau curé (ml)	3 057,04	5 691,07	8 748,11
Nombre d'avaloirs curés	4983	2 829	7812

Concernant l'entretien des avaloirs, deux campagnes de curage ont été programmées :

- De mai à juin pour la campagne d'été : curage de 30% des avaloirs sur le territoire afin de prévenir les engorgements qui pourraient survenir lors des orages d'été,
- De novembre à décembre pour la campagne d'hiver : curage de l'ensemble des avaloirs afin de les désobstruer après la chute des feuilles en automne.

Campagne de dératisation

Chaque année deux campagnes de dératisation sont réalisées sur le territoire :

- De mars à avril pour la campagne de printemps,
- D'octobre à novembre pour la campagne d'automne.

Le choix des réseaux à dératiser s'appuie sur la capitalisation des observations de présence de rats sur le territoire (par nos équipes et par les riverains) dans son Système d'Information Géographique (SIG) :

- Le recueil d'informations terrain recensées lors de la visite annuelle des réseaux d'assainissement : zones où la présence de rats a été détectée,
- Les interventions de dératisation à la suite des réclamations des riverains et des communes,
- Le suivi de la consommation des appâts.

Cette méthodologie permet d'identifier les zones stratégiques sur lesquelles seront concentrées les actions de dératisation.

Les campagnes de dératisation sur le périmètre DSP et MPS ont été réalisées par SUEZ EAU :

- 600 regards d'assainissement traités sur le périmètre de la DSP,
- 1 247 regards d'assainissement traités sur le périmètre du MPS.

Soit un total de 1 847 regards traités sur l'ensemble du territoire où 775,4 kg de produits raticides ont été utilisés.

Actualisation progressive du patrimoine

Dans le cadre du marché de prestation de services, le prestataire dispose d'un délai de trois années à compter de janvier 2017, pour atteindre un objectif de connaissance du patrimoine égal à 95 % sur l'ensemble du territoire encadré par le marché, à savoir six communes. Le prestataire doit effectuer la restitution finale au cours du 1er trimestre 2020.

Campagne de mise en conformité

Les enquêtes de conformité permettent de vérifier le bon raccordement des installations en domaine privé sur le réseau d'assainissement public, conformément au règlement du Territoire en vigueur.

Ils mettent en évidence des non-conformités telles que :

- L'inversion de branchement : les rejets d'eaux usées dans les collecteurs d'eaux pluviales,
- L'absence de regard de branchement.

Les diagnostics sont réalisés par Suez Eau France qui établit ensuite le rapport de contrôle. Les résultats sont fournis à la collectivité et au riverain qui a la charge de réaliser les travaux de mise en conformité.

En 2019, sur le périmètre de la DSP 375 enquêtes de conformité (contractuelles et liées à des ventes) ont été réalisées, 269 diagnostics sont non-conformes :

La majorité des non conformités sont mineures, il peut d'agir de l'absence de boîte de branchement, de la présence d'eaux pluviales dans les eaux usées.

Sur le périmètre du marché de prestation de service, 183 enquêtes ont été réalisées dans le cadre de vente.

Mise en conformité du système de collecte

La DRIEE est chargée d'évaluer la conformité du système d'assainissement de la zone agglomérée parisienne. Afin de se mettre en conformité, le Territoire poursuit les actions menées depuis 2017 :

- Le manuel d'auto surveillance du Territoire,
- La mise à jour du référentiel SANDRE (données et référentiels sur l'eau pour le Service d'Information sur l'eau du Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau),
- La liste des déversoirs d'orage connus sur le territoire.
- L'équipement de 4 déversoirs d'orage
- La mise à jour des ouvrages de déversement
- L'établissement du bilan de fonctionnement

Les travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

Vallée Sud-Grand Paris intervient régulièrement sur ses réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales afin de réaliser des travaux visant à mieux protéger les quartiers des inondations et lutter contre la pollution, notamment du milieu naturel.

Trois grandes catégories de travaux peuvent être distinguées :

- Les travaux de « réhabilitation » par l'intérieur de la canalisation dégradée, sans ouverture de tranchées,
- Les travaux de reconstruction des canalisations très dégradées nécessitant l'ouverture de tranchées,
- La création de nouveaux réseaux nécessitant également des ouvertures de tranchées et motivées principalement par la mise en place d'un réseau séparatif.

Chiffres clés 2019

Répartition de travaux sur réseaux d'assainissement selon le type d'opérations :

Type de travaux	Total linéaire (ml)	Répartition
Chemisage	810,5	32,4 %
Fraisage	86,5	3,4 %
Remplacement	1339,7	53,6 %
Création	105	4,2 %
Comblement	159	6,4 %
TOTAL	2500,7	

- 318 branchements ont été repris,
- 211 boîtes de branchement posées,
- 58 avaloirs réhabilités ou créés.

Bilan des travaux d'assainissement réalisés en 2019 par le service MOA assainissement

Villes	Opération	Nature de l'opération	Montant travaux eaux usées € TTC	Montant travaux eaux pluviales € TTC	Montant total travaux € TTC
ANTONY	Avenue de la Division Leclerc	Réhabilitation des réseaux existants	193 530,74	193 530,74	387 061,48 €
ANTONY	Rue Guynemer	Réhabilitation des réseaux existants	330 094,06	330 094,06	660 188,12
ANTONY	Rue du Marché	Réhabilitation des réseaux existants	169 755,90	169 755,90	339 511,80
ANTONY	Rue Mirabeau	Réhabilitation des réseaux existants et création du réseau d'eaux usées	161 643,13	161 643,13	323 286,26
BOURG LA REINE	Avenue du Château	Réhabilitation des réseaux existants	578 026,72	578 026,72	1 156 053,44
BAGNEUX	Place Léo Ferré	Réhabilitation des réseaux existants	143 831,41	143 831,41	287 662,82
BAGNEUX	Rue des Prés	Réhabilitation des réseaux existants	286 166,82	286 166,82	572 333,64
CHÂTENAY MALABRY	Rue Sainte Catherine	Réhabilitation des réseaux existants	52 857,42	52 857,42	105 714,84
CHATENAY MALABRY	Rue des Cerisiers		50 166,19	50 166,19	100 332,38

CHATENAY MALABRY	Rolland Gosselin	Réhabilitation des réseaux existants	295 105,24	295 105,24	590 210,48
FONTENAY AUX ROSES	Place de la Cavée	Réhabilitation des réseaux existants	57 777,90	57 777,90	115 555,80
FONTENAY AUX ROSES	Chemin Renaudin	Réhabilitation des réseaux existants	250 925,46	250 925,46	501 850,92
FONTENAY AUX ROSES	Rue Scarron	Réhabilitation des réseaux existants	128 265,18	128 265,18	256 530,36
MALAKOFF	Rue Etienne Dolet		1 270 866,92	1 270 866,92	2 541 733,84
MONTROUGE	Rue des Frères Henry		79 134,70	79 134,70	158 269,40
MONTROUGE	Rue de Sévigné		58 860,90	58 860,90	117 721,80
LE PLESSIS ROBINSON	Rue de Sceaux	Réhabilitation des réseaux existants	295 105,24	295 105,24	590 210,48
LPR/CLA/FAR	Chemin de la Fosse Bazin	Réhabilitation des réseaux existants	429 758,82	429 758,82	859 517,64
SCEAUX	Rue des Chêneaux		537 273,60	537 273,60	1 074 547,20
				TOTAL	10 738 292,70

Bilan des travaux d'assainissement (d'un montant supérieur à 5000€) réalisés en 2019 par le service exploitation assainissement

Villes	Adresse	Nature de l'opération	Montant des travaux en € TTC
CLAMART	Rue de l'Est	Pose de selecta	7 397.40
CLAMART	Rue des Bosquets	Pose de selecta	6 222.00
CLAMART	87 rue des Coquelicots	Reprise avaloir cassé	9 817.20
CLAMART	62 rue du Commandant Duval	Reprise tampons assainissement	9 716.70
CLAMART	Rue de l'Ouest	Reprise assainissement suite effondrement voirie	7 056.60
CLAMART	38 rue de la Noize	Reprise d'un regard affaissé	5 454.00
CLAMART	89 rue Pierre Brossolette	Reprise raccordement	16 478.00
CLAMART	7 rue Parmentier	Reprise d'un branchement assainissement	5 532.00
CHATENAY MALABRY	Rue Edouard Vaillant	Réfection enrobé autour de 6 tampons assainissement	8 622.00
MONTROUGE	28 rue Périer/112 avenue de la République	Remplacement d'une canalisation sous trottoir	7 724.70
ANTONY	Rue des Crocheteurs	Remplacement canalisation	779 597.56
ANTONY	Rue Mirabeau	Remplacement branchement cassé	34 640.64
ANTONY	Rue Pierre Kolhman	Remplacement tampons	20 223.60
ANTONY	4 rue de l'espérance	Reprise de branchement	13 443.16
BAGNEUX	Rue la Fontaine	Changement de tampons	25 074.00
CHATILLON	Impasse Samson	Réparation casse du réseau	9 765.60
CHATILLON	Rue Estienne Desforges		6 358.80
CHATILLON	Rue Lasègue		9 658.20
CHATILLON	Rue de la Gare		16 080.00

CHATILLON	Rue Lasègue	Changement de 3 tampons	8 326.20
CHATILLON	Rue de la Gare	Changement de 5 tampons	14 397.00
CHATILLON	Rue Jean Pierre Timbaut	Réfection collecteur	18 451.80
LE PLESSIS ROBINSON	Rue des Sources		7 386.96
MALAKOFF	Rue Fassin	Reprise cunette	15 585.60
MALAKOFF	Rue Eugène Varlin	Réfection grille	5 550.60
MALAKOFF	Rue PVC	Réfection grille	6 816.60
			1 075 377.12€TTC

Liste des travaux de réparation sur les ouvrages assainissement par Suez Eau France dans le cadre du contrat DSP – 2019

Commune	Adresse	Nature travaux	Date de l'intervention
ANTONY	Allée Beauregard	Réparation branchement assainissement	Janvier 2019
ANTONY	Rue des Morteaux	Réparation branchement assainissement	Février 2019
ANTONY	Avenue du Bois de Verrières	Réparation réseau assainissement	Juin 2019
ANTONY	Rue de la Mutualité	Réparation branchement assainissement	Juillet 2019
ANTONY	Rue des Grouettes	Réparation branchement assainissement	Juillet 2019
ANTONY	Chemin de la Croix Brisée	Réparation branchement assainissement	Août 2019
LE PLESSIS ROBINSON	RUE Victor Vernadat	Réparation branchement assainissement	Août 2019
SCEAUX	Rue Albert 1er	Réparation branchement assainissement	Mars 2019
SCEAUX	Rue Albert 1er	Réparation branchement assainissement	Juin 2019
SCEAUX	Rue Albert 1er	Réparation réseau assainissement	Septembre 2019

2.9. EAU POTABLE

Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour préserver la sécurité, la continuité et la qualité du service public de l'eau sur tout le territoire.

L'établissement public territorial a délégué cette compétence au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), qui assure la production et la distribution d'eau potable pour 144 communes, soit 4 millions de consommateurs, et délibère chaque année pour approuver le rapport d'activité du SEDIF.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris compte 11 délégués titulaires sur 136 délégués titulaires et autant de suppléants qui siègent au comité du SEDIF, dont plusieurs sont membres des commissions thématiques communication, tarification, suivi du délégataire et contrôle financier.

Chiffres clés 2019

- En 2019, 20,6 millions de m³ d'eau ont été consommés, consommation constante par rapport à 2018.
- Décomposition du prix de l'eau :

Prix du service de l'eau en €/m ³	2018	2019	Evolution 2018-2019
Production et la distribution d'eau potable	1,3877	1,3000	-6.32%
Collecte et traitement des eaux usées	2.0397*		
2.0370**	2.0436*		
2.0400**	+0.19%		
+0.15%			
Taxes et redevances des organismes publics	0.9642	0.9370	-2.82%

*Antony/Bourg-la-Reine/Châtenay-Malabry/Le Plessis-Robinson/Sceaux

**Bagneux/Châtillon/Clamart/Fontenay-aux-Roses/Malakoff/Montrouge

Faits marquants 2019

- Poursuite de la refonte de la station de relèvement d'Antony.

2.10. SECURITE INCENDIE

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence "sécurité incendie" est assurée par le Territoire Vallée Sud – Grand Paris sur l'ensemble des 11 communes qui le constitue. L'exercice de cette compétence consiste à assurer la maintenance préventive et curative et le renouvellement des poteaux et bouches incendie, la création ou le renforcement des réseaux de distribution d'eau alimentant ces équipements, les contributions financières à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour Vallée Sud - Grand Paris, l'enjeu de cette politique publique consiste à garantir la fonctionnalité de l'ensemble des hydrants et de lutter contre les nouvelles pratiques d'ouverture sauvage des bouches à incendie durant les périodes de canicule.

Chiffres clés 2019

Au 31 décembre 2019, le Territoire gère 1988 appareils répartis comme suit :

- 263 poteaux incendie,
- 1725 bouches incendie.

Temps forts 2019

Devant le phénomène d'ouvertures intempestives et inappropriées des bouches incendie lors d'épisodes de forte chaleur, le Territoire a poursuivi conjointement avec les services techniques municipaux, le déploiement de l'installation des kits de sécurisation des bouches incendie. Au 31 décembre 2019, 88 bouches incendie étaient sécurisées.

2.11. ECLAIRAGE PUBLIC ET VOIRIE

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris dispose de la compétence éclairage public et signalisation tricolore lumineuse de quatre communes (Bagneux, Clamart, Fontenay aux Roses et Malakoff).

Chiffres clés

Ville	Nombre Poste HT/BT	Nombre de luminaires
Bagneux	38	2 594
Clamart	208	5 013
Fontenay aux Roses	25	1 924
Malakoff	28	2 230
Total	300	11 761

Temps forts 2019

Lancement des travaux sur le poste Hévin

En 2018, avaient été lancés les études pour un montant de 67 738€TTC. Les travaux ont été effectués au cours de l'année 2019 pour un montant de 942 541€TTC.

Lancement de l'étude de modernisation de l'éclairage public

Le Territoire souhaite mettre en place un schéma de modernisation de l'éclairage public. Il a donc missionné le bureau d'études SEGIC. Cette étude se déroule en 3 phases :

- Mission de contrôle énergétique qui a pour objectif de vérifier la bonne adéquation entre les puissances souscrites pour les armoires d'alimentation terrain et les puissances consommées. Le montant de cette mission est de 4 620€TTC.
- Mission d'analyse du patrimoine d'éclairage public qui a pour objectif d'établir un bilan du parc d'éclairage, un état des coûts et l'établissement d'indicateurs de suivi. Le montant de cette mission est de 47 788€TTC.
- La dernière mission étant d'établir le plan et le schéma de modernisation lumière d'une part et les préconisations liées à l'éclairage intelligent d'autre part. Le montant de cette mission est de 33 720€TTC.

Fin 2019, la mission de contrôle énergétique avait pu mettre en avant la possibilité de réaliser des économies sur les abonnements, en renégociant les contrats avec les fournisseurs.

La 2nde mission et la 3^{ème} missions seront finalisées en 2020.

Les projets à l'échelle du Territoire

Maintenance préventive

Des tournées nocturnes sont programmées sur l'ensemble du périmètre tous les 15 jours entre janvier et avril et entre novembre et décembre, et tous les mois entre mai et octobre. Ces prestations sont réalisées par les sociétés Citeos et Bouygues.

Ces tournées permettent aux prestataires de détecter les points lumineux qui ne fonctionnent pas et de pouvoir réparer ces dysfonctionnements.

Illuminations de fin d'année

Chaque fin d'année, Vallée Sud - Grand Paris organise la pose et la dépose des décorations de fin d'année réalisées par la société HELP. La pose est effectuée entre fin octobre et fin novembre. Il est impératif que l'ensemble des illuminations soit posé pour le dernier week-end de novembre. La dépose est réalisée entre mi-janvier et fin février. Les illuminations sont fournies par les communes, le prestataire de Vallée Sud - Grand Paris se charge uniquement

de la vérification, de la pose et de la dépose.

Les travaux de rénovation réalisés par le service MOA en 2019 :

Adresse	Ville	Montant TTC
Rue La Fontaine	BAGNEUX	47 699,60
Centre village	BAGNEUX	50 474,08
Sentier des Vœux	BAGNEUX	45 064,86
Place Léo Ferré	BAGNEUX	348 176,12
Rue de la Division Leclerc	BAGNEUX	81 015,42
Avenue Albert Petit	BAGNEUX	47 940,02
Place du 13 octobre	BAGNEUX	47 737,32
Carrefour République Allende	BAGNEUX	103 817,33
Rue des Blains*	BAGNEUX	84 176,45
Rond point du Docteur Schweitzer*	BAGNEUX	206 140,07
Rue des Bosquets	CLAMART	116 861,38
Rue Gentil Bernard	FONTENAY AUX ROSES	40 425,43
Carrefour Dormoy /Bailly	FONTENAY AUX ROSES	37 818,58
Carrefour Foch / Benards	FONTENAY AUX ROSES	94 442,20
Rue Scarron	FONTENAY AUX ROSES	34 847,87
Rue Hoche	MALAKOFF	207 796,32
Rue Salvador Allende	MALAKOFF	42 603,62
Rue Hébécourt	MALAKOFF	28 775,88
	TOTAL	1 665 812,55

La voirie

L'année 2019 a été marquée par le choix de de trois communes (Clamart, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine) de transférer une partie de leur voirie.

Le Territoire a donc entrepris la rénovation des rues suivantes entre l'été 2019 et la fin décembre de la même année :

- Rue des Bénards à Fontenay-aux-Roses
- Rue Georges Bailly à Fontenay-aux-Roses
- Rue de l'Abbé Turgis à Fontenay-aux-Roses
- Rue Scarron à Fontenay-aux-Roses

2.12. LA GESTION DU PATRIMOINE BATI

Le service Patrimoine assure la maintenance technique, les petits travaux et la tenue des commissions de sécurité pour **35 bâtiments répartis sur 104 675 m²** dont :

- 9 piscines soit 25 bassins aquatiques répartis sur 13 384 m³ soit 5 910 m²,
- 3 salles de cinéma,
- 5 Médiathèques + 2 annexes répartis sur 10 747 m²,
- 8 conservatoires répartis sur 27 926 m²,
- 7 Théâtres, cinémas et 1 espace cirque pour 4 274 places assises.

Soit un total de 19 salles de spectacle (théâtre et conservatoire) pour 5 986 places dont :

- 7 Auditoriums
- 9 Salles de théâtres
- L'immeuble Fahrenheit : 10 étages de 1000 m² ,2 niveaux de parking et un restaurant inter-entreprises de 830 m²,
- La maison de l'emploi et de l'entrepreneuriat de Fontenay-aux-Roses.

Les bâtiments sont essentiellement chauffés avec des chaufferies gaz. 2 sites sont chauffés en tout électrique (le conservatoire de Châtillon ainsi que la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux).

Quatre sites sont raccordés à des réseaux de chauffages urbains : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud avec Enoris, la piscine de Bagneux et le théâtre Victor Hugo avec Bageops (Géothermie).

Enfin, la piscine de Clamart dispose d'une chaufferie bois.

D'autre part, 6 sites sur les 35 présentent des toitures végétalisées.

L'année 2019 est marquée par l'arrivée dans le patrimoine de la maison de l'entrepreneuriat de Fontenay-aux-Roses.

Le service Patrimoine intervient sur environ 18 domaines techniques en matière de maintenance préventive, nécessitant la planification de 49 à 56 interventions par an et par équipement. **Soit au minimum 1 300 interventions préventives** pour l'ensemble des équipements.

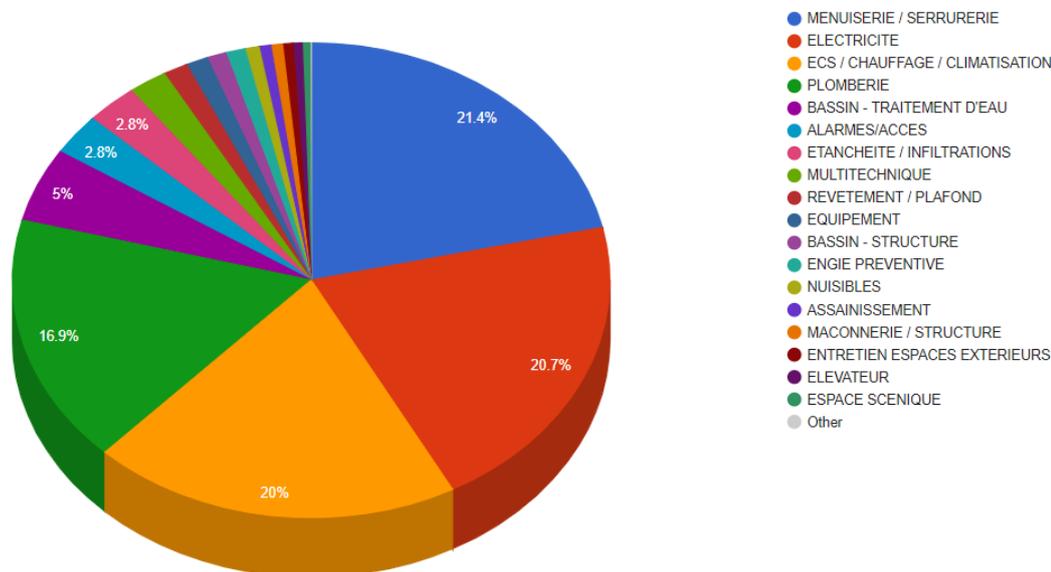
De plus, le service du Patrimoine bâti suit les commissions de sécurité et gère les interventions en maintenance curative des établissements.

Objectifs politiques publiques :

1. Approfondir la connaissance du Patrimoine pour améliorer son entretien : Pour donner suite à l'audit de Patrimoine réalisé en 2017 qui a permis d'identifier les actions prioritaires sur les domaines techniques : l'amélioration de la connaissance des contrats et consommations des fluides par bâtiment.
2. Apporter des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes pour accueillir le public dans les établissements.
3. Engager les travaux nécessaires à la sécurité des Etablissements recevant du public visant à se conformer aux prescriptions des précédentes commissions de sécurité.
4. Engager des travaux de rénovation et d'embellissement des locaux, et mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
5. Refonder les marchés de maintenance en vue d'obtenir des économies d'échelle et d'en améliorer l'efficacité.

Chiffres clés 2019

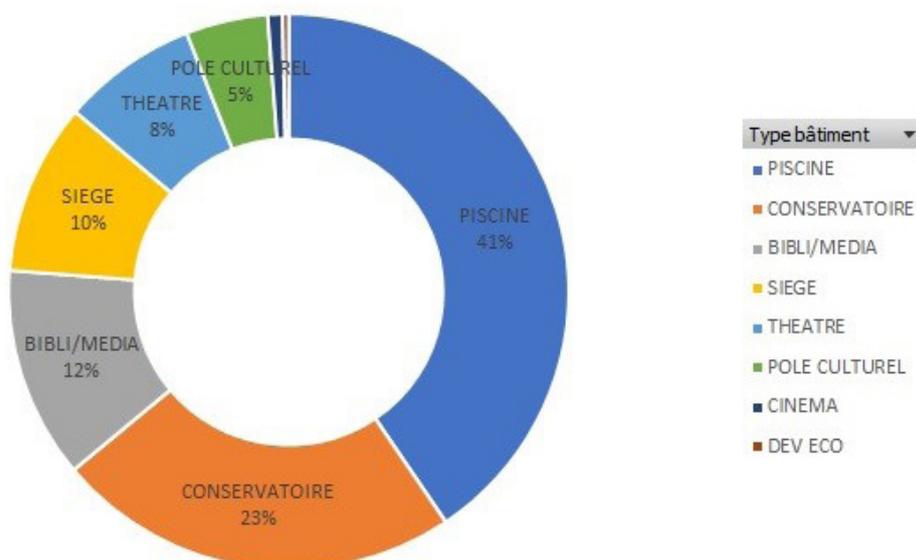
Demande / Classification



Plus de 1 320 demandes d'interventions en réparations provenant des équipements ont été traitées. Les demandes d'interventions en 2019 ont concerné en majorité les domaines techniques suivants : les menuiseries-serrureries (21,4%), électricité (20,7%), le chauffage et la ventilation (20%) et la plomberie (16,9%).

Les catégories de bâtiments qui ont effectuées le plus de demandes sont les suivants :

Classification des demandes 2019 par type de bâtiment



Le service a passé **plus de 1700 commandes** à ses prestataires, **soit une augmentation d'activités de 27% par rapport à 2018**.

Le service Patrimoine a préparé **7 commissions de sécurité qui toutes ont obtenu un avis favorable** : Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart (suite aux travaux de désenfumage), La médiathèque La Buanderie de Clamart, la Piscine de Bagneux, La piscine du Hameau au Plessis-Robinson, Le théâtre des sources à Fontenay-aux-Roses (suite aux travaux de réhabilitation) ainsi que le théâtre Victor Hugo de Bagneux. Il a été levé au total **une centaine prescriptions et réserves** dans le cadre de la préparation de ces commissions.

Les temps forts 2019 :

Le service Patrimoine s'est concentré sur les domaines techniques révélés par l'audit de Patrimoine les plus en retard en matière de fiabilité technique :

Les **dispositifs de sûreté** des sites. La consultation pour le marché de travaux des installations de sûreté a été lancée et notifiée en 2019. Le titulaire choisi est Bouygues Energie Services, ce sera cette entreprise qui mènera la grande campagne de travaux de sûreté (Alarmes, contrôle d'accès, vidéoprotection/vidéosurveillance) qui démarrera en 2020.

Des **travaux de mises aux normes des installations de sécurité incendie** se sont poursuivis en 2019 pour garantir la sécurité du public accueilli. A titre d'exemple, les travaux de désenfumage de la médiathèque de la Buanderie et du conservatoire Henri Dutilleux (hors auditorium) ont été réceptionnés en 2019. Ces réceptions ont fait l'objet de commissions de sécurité dont l'avis a été favorable.

Le service Patrimoine a également poursuivi ses **efforts de renégociation et de relance des marchés existants**.

En fin 2019 a été lancé un marché de Maitrise d'œuvre sur l'ensemble des ascenseurs de Vallée Sud – Grand Paris afin de déterminer en 2020 les travaux à effectuer sur le parc élévateur.

Le service Patrimoine a amélioré le **suivi des consommations énergétiques** des sites avec :

- Un **suivi plus étroit de la facturation des fournisseurs d'énergies** ;
- L'obligation par l'entreprise maintenance CVC, chauffage de renseignement sur le logiciel de suivi d'activités du Patrimoine (Acquity) des relevés des compteurs d'eau, gaz, et d'électricité hebdomadaire dans les piscines et mensuelles sur les autres bâtiments.
- La baisse des consommations d'eau sur certaines piscines avec la résolution de pannes sur les systèmes de traitement d'eau (notamment celle des Blagis).
- La mise en place avec la Direction de la culture et des sports, de l'enregistrement des données de fréquentation des piscines afin de les analyser avec celles des consommations de fluides.

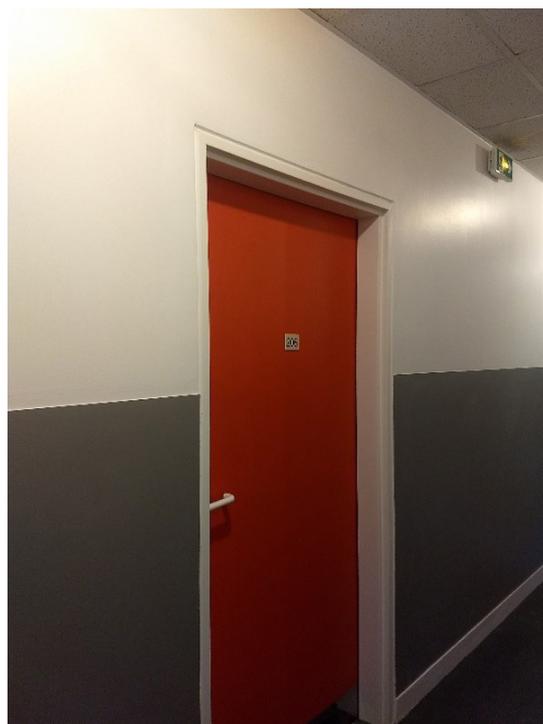
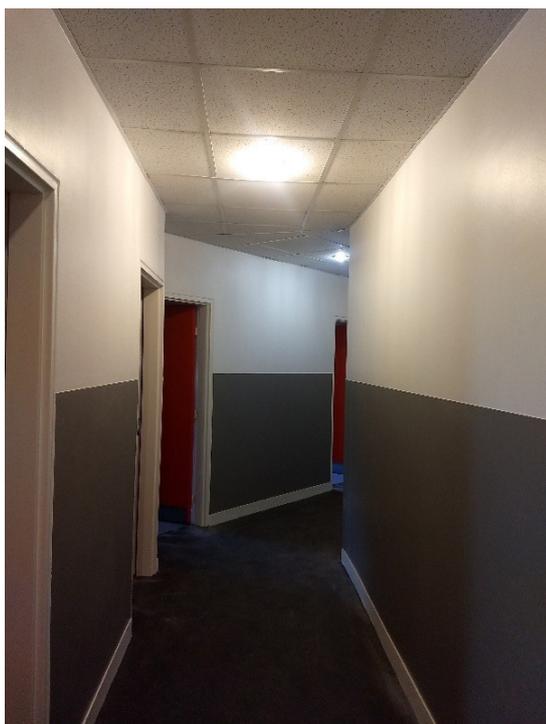
Tous ces efforts en matière de suivi des consommations énergétiques ont permis de mieux maîtriser le budget des énergies qui représente au total **4 millions d'euros TTC**.

Exemples représentatifs des travaux de grosses réparations et d'amélioration des équipements culturels et sportifs.

- Les travaux de modernisation et fiabilisation des ascenseurs du siège « le Fahrenheit (196 000 € HT).
- La mise en place d'une ventilation pour l'intégralité des bureaux de la médiathèque François Mitterrand de Clamart suit aux problématiques d'aération (57 000 € HT).



- Conservatoire de Châtillon : La rénovation du 2ème étage (52 000 € HT).



- Conservatoire de Chatillon : Sécurisation du Parking (16 000 € HT)
- Pôle Culturel de Chatenay-Malabry : travaux de modification de la gestion des eaux pluviales (100 000 € HT)



- Pôle Culturel de Chatenay-Malabry : travaux confort thermique Studios d'enregistrement



- Médiathèque François Mitterrand à Clamart : le remplacement du sol des bureaux, salles informatique (18 000 € HT).
- La réception des travaux de mises aux normes du désenfumage au conservatoire Henri Dutilleux et à la médiathèque Buanderie à Clamart ainsi que l'amélioration de l'aération de la médiathèque (245 000 € HT).
- Remplacement de l'éclairage scénique du conservatoire Darius Milhaud d'Antony (32 000 € HT).



- Travaux d'étanchéité des jardinières du conservatoire Darius Milhaud d'Antony (47 000 € HT) .

2.13. LES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le service de la Maîtrise d'ouvrage assure la conduite d'opération de rénovation ou de construction de nouveaux équipements culturels, sportifs et de résidences de logements étudiants.

Le service de la maîtrise d'ouvrage intervient également dans le suivi des sinistres survenus après la réception des travaux, dans le suivi des procédures de dommage-ouvrage.

Durant l'année 2019, le service de la maîtrise d'ouvrage a suivi les projets les plus emblématiques suivants :

1/ L'élaboration du schéma directeur des équipements aquatiques du Territoire et le démarrage de la programmation du stade nautique de Châtillon-Malakoff

Budget : 36M€ TTC

La Direction de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine et la Direction des Equipements Culturels et Sportifs ont lancé conjointement en 2018 un marché visant la réalisation d'un schéma directeur des équipements aquatiques.

Le bureau d'études Menighetti a été notifié en août 2018, et a démarré sa mission dès septembre par la visite de l'ensemble des piscines du territoire, des entretiens avec les représentants des équipements et des deux directions concernées. Le schéma directeur a conclu que compte tenu de l'évolution à venir de la population sur le territoire, il serait nécessaire pour conserver le niveau d'équipement aquatique, de créer un bassin sportif de 25m supplémentaire, ainsi qu'un bassin de 50m. Le diagnostic concluait également qu'il était nécessaire de reconstituer le stade nautique de Châtillon Malakoff à minima à l'identique en termes de mètres carrés de plan d'eau.

A l'issue du schéma directeur, une mission de programmation du stade nautique de Châtillon Malakoff a été confiée au programmiste H2O. Plusieurs scénarii sont à l'étude, lesquels doivent aboutir à la rédaction d'un programme fonctionnel et technique, et au lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre.

En parallèle, l'assistant à maîtrise d'ouvrage environnemental AMOES a été retenu pour travailler sur les questions de performance énergétique de l'équipement, et fixer des objectifs précis à atteindre pour les équipes de conception et les entreprises de travaux. Le bureau d'études rédigera un programme environnemental, lequel sera joint au concours.

Enfin, le bureau d'études Cycle Up a été retenu pour travailler sur le réemploi de matériaux à la fois in situ et ex situ, et la possibilité de valoriser certains matériaux issus de la déconstruction de l'équipement.

2/ La poursuite des travaux de reconstruction du théâtre Firmin Gémier à Antony

Coût total de l'opération : 20,4 M€ HT.

Maîtrise d'œuvre : Blond et Roux architectes. Travaux de janvier 2018 à février 2021.

Le démarrage des travaux a eu lieu en janvier 2018, et s'est traduit par la réalisation de la préparation de chantier, des études de synthèse et d'exécution, par la réalisation d'injections et le démarrage des travaux de soutènement.

La réalisation du gros-œuvre (terrassement, fondations, soutènement) s'est poursuivie sur toute l'année 2019, avec une fin prévue début 2020, en vue du démarrage de la pose des façades et des lots intérieurs (scénographie, fluides, électricité etc.).



Mai 2019 – Terrassements et pose des buttons



Décembre 2019 – Vue de l'avancement gros-œuvre depuis l'intérieur du futur théâtre



Décembre 2019 – Vue de l'avancement gros-œuvre depuis l'intérieur du futur théâtre

La Direction de la Maîtrise d'Ouvrage vérifie le bon avancement des travaux, et réalise le lien avec les futurs utilisateurs du théâtre, afin de garantir la livraison d'un équipement opérationnel et conforme aux besoins. Dans ce cadre, des réunions de travail sont organisées à intervalle régulier, portant notamment sur les équipements, l'identité et la signalétique du théâtre. Des visites de chantier sont également réalisées.

3/ Réalisation de la phase 2 de la rénovation intérieure du conservatoire de Bourg La Reine-Sceaux

Coût final de l'opération : 1,6 M€ HT (dont 900 000 €HT en phase 2).

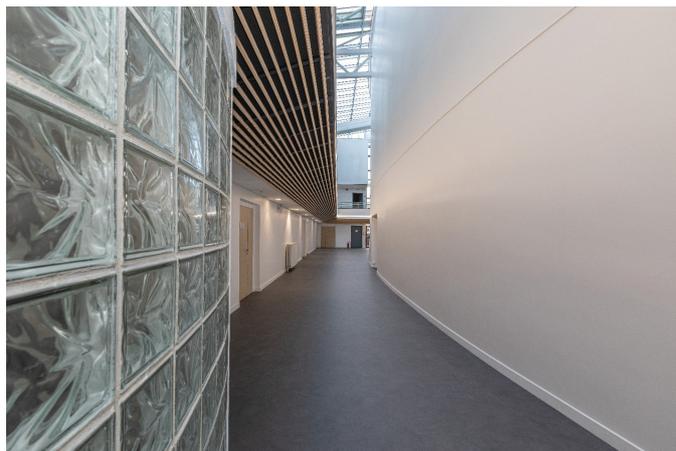
Maîtrise d'œuvre : Atelier 208. Travaux de juillet 2019 à janvier 2020.

Suite à la phase 1 des travaux de rénovation du conservatoire de Bourg-La-Reine-Sceaux, concernant la toiture et les salles de cours, réalisé en 2018, le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé le suivi de la phase 2 des travaux. Celle-ci concernait la rénovation du hall d'entrée, de la zone administrative, de l'auditorium, des circulations, et notamment de l'atrium central, et la salle de danse.

Un travail de concertation a été mené, tout au long du chantier auprès des utilisateurs du conservatoire afin de répondre au mieux à leurs attentes. Cela a permis de compléter une partie des travaux de la phase 1 (ajouts de prises, de panneaux acoustiques etc.), et de réaliser les travaux de modification des plans de la zone administrative, de changement des fauteuils de l'auditorium, et de poser le plancher de danse plébiscité par les professeurs.

Les travaux ont été réceptionnés courant janvier 2020.





4/ Travaux de rénovation de la maison de l'entrepreneuriat de Fontenay-Aux-Roses

Coût total de l'opération : 300 000 € HT

Maîtrise d'œuvre interne, travaux de décembre 2018 à février 2019 puis d'août à octobre 2019

Le projet porte sur la rénovation du premier étage et du rez-de-chaussée de la maison Boucicaut, abritant la maison de l'entrepreneuriat de Fontenay-Aux-Roses. Les bureaux ont été réorganisés pour s'adapter aux besoins de modularité du service développement économique de VSGP et de leurs partenaires. Les locaux ont été rénovés grâce au remplacement des sols, peintures et plafonds, donnant une esthétique plus contemporaine à l'équipement. Un espace café / coworking a également été créé en rez-de-chaussée. La conception du projet et le suivi de sa réalisation ont été intégralement réalisés par le service de la maîtrise d'ouvrage.

Les travaux de rénovation ont été inaugurés le 14 mai 2019 et l'espace coworking le 07 novembre 2019.



5/ La rénovation de la table élévatrice, de la façade et du hall d'entrée du théâtre des Sources de Fontenay-aux-Roses

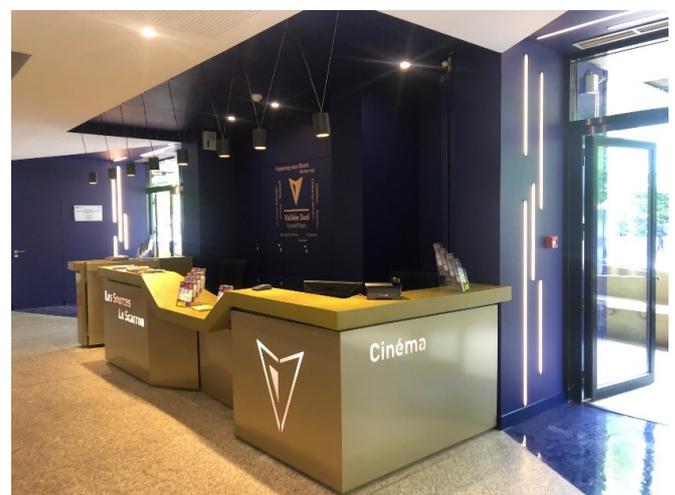
Coût total d'opération = 1,09 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'œuvre : Silhouette Urbaine.

Le projet porte sur la rénovation et la mise en lumière et scénographie de la façade du théâtre des Sources et du cinéma le Scarron regroupés dans un même édifice construit entre 1984 et 1986 par l'architecte Henri CHAUVET.

Le parvis et sa mise en scène renforcent le caractère public de l'équipement et l'importance de son rôle culturel dans la ville. Le socle ainsi créé assoit le bâti existant et unifie l'ensemble du complexe. Le choix de mettre en œuvre un matériau contemporain contrastant avec l'existant et réfléchissant la lumière offre une visibilité à l'édifice depuis la rue et affirme la valeur symbolique de l'équipement.

Les travaux lancés en 2018, ont été réceptionnés en mai 2019.





Les travaux ont été inaugurés le 25 mai 2019.

6/ La création d'un BioCluster à Fontenay-Aux-Roses

Coût total de l'opération : 3 M€ TTC

Maîtrise d'œuvre désamiantage : BleuBlancVert

Maîtrise d'œuvre Travaux aménagement : Lemoal&Lemoal

À la suite d'une étude de marché, il a été mis en évidence une réelle opportunité de développement d'une structure d'hébergement d'entreprises innovantes du secteur du médical et de la santé (biocluster) sur le site du Fahrenheit.

La vocation du biocluster est de fournir à ces entreprises des espaces de bureaux à haute modularité, des zones de support communes (salles de réunions, zones de convivialité, reprographie, etc.) et des services à la carte (restauration, RH partagé, etc.). A terme, l'objectif de l'opération est d'accueillir 10 entreprises au sein de la structure.

Après avoir présenté un premier dossier APD en 2018 au FEDER pour valider les principes de réalisation et l'enveloppe financière dédiée au projet, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a lancé une nouvelle consultation pour une mission complète de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du BioCluster sur deux plateaux du bâtiment Fahrenheit en avril 2019.

L'agence Lemoal&Lemoal a été notifiée le 02 juillet 2019 et a remis ses études de conception lors du deuxième semestre 2019. Lors des études de conception, le périmètre des travaux a évolué avec le traitement du R+2 et du R+4 en lieu et place du RDC et du R+2.



En décembre 2019, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a lancé une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre désamiantage pour les travaux de curage et de désamiantage des deux plateaux R+2 et R+4. La société BleuBlancVert a remporté cette consultation.

7/ La rénovation de l'auditorium du conservatoire Henri Dutilleux à Clamart

Coût total de l'opération : 4 M€ TTC

En 2018, le service maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'auditorium du conservatoire de Clamart.

La consultation a été remportée par l'équipe d'ARCHITECTURE ET TECHNIQUE ; Scénographe, BESSON + CARRIER ; Architectes.

Les études ont démarré en septembre 2018. Les travaux sur le conservatoire de Clamart concernaient la rénovation complète de l'auditorium et un réaménagement du sas d'entrée et du hall.

A partir d'avril 2019, le service de la Maîtrise d'Ouvrage suit la réalisation des travaux de curage de l'auditorium, des travaux de modernisation du hall d'accueil et enfin les travaux de rénovation complète de l'auditorium.

Le hall d'accueil est modernisé avec la pose d'un nouveau revêtement de sol et la mise en place d'une nouvelle banque d'accueil aux lignes épurées.

L'espace sous verrière est également mis en valeur par la création d'un second escalier, en symétrie de l'existant et permettant ainsi deux entrées « haute » dans l'auditorium. Les garde-corps non-conformes aux normes d'accessibilité de l'escalier existants sont remplacés et les parties en bois abîmées sont remises en état.

L'ensemble des sanitaires du hall sont rénovés et mis en accessibilité pour tous les publics.





Un nouveau SAS d'entrée extérieur composé de façades vitrées type mur rideau et avec une nouvelle signalétique rétro éclairée a été créé. Ce nouveau SAS permet également d'améliorer la qualité thermique intérieure et de diminuer les déperditions énergétiques.

Après un curage total de l'auditorium, l'ensemble des parois ont été habillées par du bois. Le gradinage a été recréé pour permettre d'accueillir de nouveaux fauteuils en tissus rouge avec un carter bois. Un nouveau parquet de scène a été posé avec l'installation de nouvelles tentures de scène.

Les installations d'éclairage scénique, électroacoustique ont été conçues à neuf.

L'ensemble de la machinerie scénique a été remis en conformité avec l'intégration d'équipements de levage motorisés (ensemble de porteuses motorisées).

La régie en fond de salle a été totalement rénovée avec la mise en place d'un nouveau meuble régie et la pose d'une baie coulissante permettant de l'isoler du reste de la salle.

Une passerelle technique a été créée pour permettre l'accroche des éclairages scéniques.

Enfin, l'air sanitaire et le confort thermique ont été complètement réadaptés à l'exploitation de l'auditorium.



Les travaux ont été réceptionnés à la fin de l'été 2020.

8/ La déconstruction-reconstruction du Théâtre 71 à Malakoff

Coût total de l'opération : 17 M€ TTC

Fin 2018, le service maîtrise d'ouvrage a sélectionné le programmiste ABCD afin de l'accompagner dans les études de programmation architecturale et technique détaillées pour la rénovation du théâtre 71 de Malakoff.



Après plusieurs réunions de concertation avec les équipes de la Ville et du Théâtre, les grandes lignes du projet se sont dessinées. Elles font apparaître la nécessité de déconstruire le bâtiment existant car actuellement trop contraint pour accueillir la nouvelle programmation souhaitée (grande salle avec conservation de la jauge, création d'une petite salle type Black box, restauration, etc.).

D'autre part, le service maîtrise d'ouvrage dans la continuité de la politique générale de Vallée Sud - Grand Paris souhaite lancer une consultation dès début 2020 pour une mission d'AMO HQE lui permettant de cibler les objectifs environnementaux de cette opération.

Le projet fera l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre fin début 2020-début 2021.

16/ La rénovation du Conservatoire Darius Milhaud D'Antony

Coût total de l'opération : 1,9 M€ TTC

Les travaux sur le conservatoire d'Antony concernent la rénovation complète des équipements énergétiques et thermiques :

- Améliorer la ventilation dans l'ensemble du bâtiment
- Améliorer le confort thermique en toute saison
- Améliorer le contrôle de l'hygrométrie
- Augmenter significativement la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie du bâtiment

Cette phase de travaux aura également comme objectifs de réaliser des travaux de modernisations architecturales afin d'améliorer la fonctionnalité des espaces administratifs et du hall avec son sas d'entrée.

Le projet rentre dans le cadre du Plan Climat Air Energie porté par le Territoire avec un objectif de réduction de la consommation énergétique du bâtiment.

Sur cette base L'AMO établira le programme qui permettra de lancer l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre.

9/ Travaux de renforcement de la dalle d'arrière-scène du théâtre Les Gémeaux à Sceaux

Budget : 100 000€ HT

Maîtrise d'œuvre : Arches Etude. Etudes de janvier à mai 2018. Travaux d'août à septembre 2019.

Suite à l'apparition de fissures sur la dalle du dégagement de scène de la salle principale du théâtre, il avait été préconisé le renfort de celle-ci.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a donc sollicité un bureau d'étude structure pour concevoir une solution de renforcement pour remplacer l'étaie mise en place de manière provisoire.

Les travaux, particulièrement complexe en raison du peu d'espace de manœuvre disponible, ont permis de porter la charge admissible de la dalle à 700kg/m² (contre 135 kg/m² avant les travaux), remettant l'espace de stockage de la scène au niveau attendu pour un équipement de cette envergure.



10/ Consultation d'une maîtrise d'œuvre pour la création d'une cuisine de production et d'un restaurant dans le foyer du Théâtre La Piscine

Budget : 375 000 € HT

Maîtrise d'œuvre : Semon-Rapaport.

Le foyer du théâtre de Chatenay Malabry est un espace essentiel dans la vie du théâtre : espace de circulation desservant les salles de spectacle, lieu de convivialité entre les représentations, espace de restauration, etc. Cependant, les cuisines actuelles ne permettent pas la production de repas sur place, et l'offre de restauration ne se fait que les soirs de représentation, grâce à un traiteur.

La volonté du théâtre est donc d'adapter les cuisines existantes afin d'accueillir un restaurateur à temps complet dans l'établissement, permettant l'ouverture au public de la salle des machines en dehors des soirs de représentation, et de réaliser une programmation culturelle autour de la gastronomie.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a participé au recueil des attentes de l'association du Théâtre et a sélectionné, via un appel à candidature, une maîtrise d'œuvre pour la conception de ce projet. C'est le cabinet Semon-Rapaport qui a remporté la consultation. Les études débuteront début 2020.



11/ Le suivi de la Garantie de Parfait Achèvement du centre aquatique Pajeaud à Antony

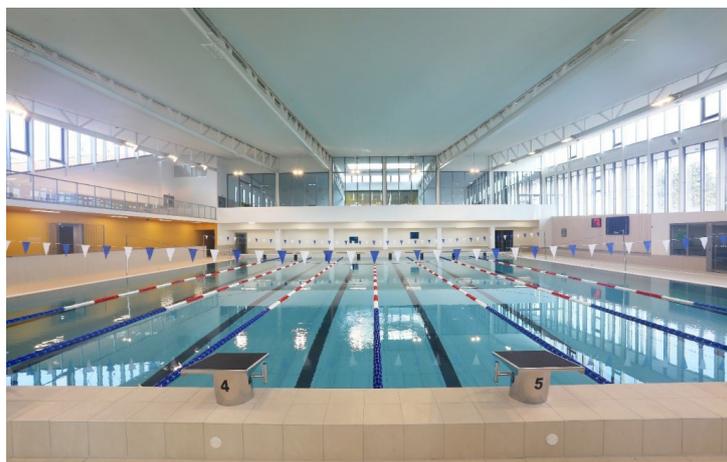
Coût total de l'opération : 20,6 M€ HT.

Maîtrise d'œuvre : BVL Architecture. Travaux de juin 2015 à novembre 2017.

Le centre aquatique Pajeaud a été réceptionné en novembre 2017, et a ouvert au public en mars 2018. Le service la maîtrise d'ouvrage a suivi durant l'année 2018 la levée des réserves restantes, et a réalisé les déclarations des dysfonctionnements constatés au titre de la Garantie de Parfait Achèvement, aussi bien pour la partie piscine que la partie plongée.

La résolution des problèmes relevés a fait l'objet d'un suivi minutieux avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, notamment sur le lot « fluides » où l'entreprise en charge de ces prestations a dû réaliser un certain nombre d'interventions pour permettre une exploitation et un pilotage du site optimal.

Plusieurs désordres ont fait l'objet de déclarations auprès de l'assureur Dommage Ouvrage en 2019, lesquels sont en cours d'expertise, ou ont déjà fait l'objet de garantie. Ces sinistres concernent essentiellement des défauts d'étanchéité, lesquels occasionnent quelques fuites mineures dans la halle bassin ou le hall d'accueil de la fosse de plongée. Les réparations afférentes à ces désordres vont pouvoir être réalisées dès validation par l'expert désigné, courant 2020.



Février 2018 – vue intérieure sur le bassin sportif

12/ Le suivi des désordres déclarés en Dommage-Ouvrage sur la piscine de Bagneux

Réceptionnée en août 2014, la piscine de Bagneux présente de nombreux dysfonctionnements, lesquels ont fait l'objet de trois déclarations distinctes auprès de l'assurance Dommage-Ouvrage par l'ancienne Communauté d'agglomération Sud-de-Seine.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a assisté aux réunions d'expertise menées, et réalisé de nombreux devis afin de faire avancer la résolution des désordres constatés. Compte tenu de l'ampleur des désordres, l'expert nommé par la SMABTP s'est adjoint du concours de maîtres d'œuvre et sapiteurs afin de l'aider à mener à bien ses missions d'expertise.

Fin 2018, une réunion a eu lieu entre le service de la maîtrise d'ouvrage et la SMABTP afin de faire le point sur les dossiers. Compte tenu des coûts financiers en jeu, un avenant au contrat va être réalisé.

Un certain nombre de désordres ont été traités et résolus par le service patrimoine en 2019, le montant de la franchise étant supérieur au montant garanti par la SMABTP pour ces derniers.

En 2019, le désordre relatif au revêtement de sol inadapté du solarium, lequel était garanti, a fait l'objet de la proposition d'une indemnité provisionnelle par la SMABTP, laquelle a été acceptée par le Territoire. Un maître d'œuvre a été désigné pour suivre la réalisation des travaux par l'entreprise DBS. Ces travaux auront lieu en 2020.

Les jointements du revêtement de sol du hall d'accueil ont été repris par l'entreprise FAYAT, permettant d'améliorer nettement la planéité du sol.

La fuite identifiée dans le hall d'accueil, provenant d'un défaut d'étanchéité de la banquette du solarium, a également fait l'objet d'un traitement par l'entreprise FOSSE, permettant une remise en peinture des zones impactées dans le hall d'accueil.

En parallèle, des travaux d'amélioration ont été effectués : remise en peinture de la zone de déchaussage des vestiaires collectifs, remplacement des luminaires jugés inadaptés à la fonctionnalité de cette même zone, remplacement des plinthes en bois dans les circulations par des plinthes carrelées.

La maîtrise d'ouvrage a également travaillé avec un éclairagiste à la réalisation d'un prototype pour remplacer les spots subaquatiques défectueux des bassins ludique et sportif. Un essai concluant a été réalisé lors de l'arrêt technique réalisé en octobre 2019, et les spots du bassin ludique ont été remplacés fin 2019. Les spots subaquatiques du bassin sportif seront remplacés en 2020.

Le désordre relatif au décolllement de carrelage a fait l'objet de nouveaux prélèvements afin d'affiner l'origine de ces derniers, et pouvoir déterminer les responsabilités de chacun. Les conclusions relatives à ce désordre, ainsi que l'indemnité relative à ce dernier, devraient être déterminés courant 2020.

Enfin, concernant les plafonds de la halle bassin, des travaux réparatoires des fissures constatées avaient été réalisés en 2018, sans pour autant être concluant. De nouvelles investigations ont été réalisées en 2019 et se poursuivront en 2020, afin de déterminer l'origine exacte des fissures constatées, et la nécessité de réaliser des travaux.



13/ Le suivi de la garantie de parfait achèvement et la résidentialisation du bâtiment A de la résidence étudiante universitaire Jean Zay à Antony.

Coût total de l'opération : 33,4 M € TTC.

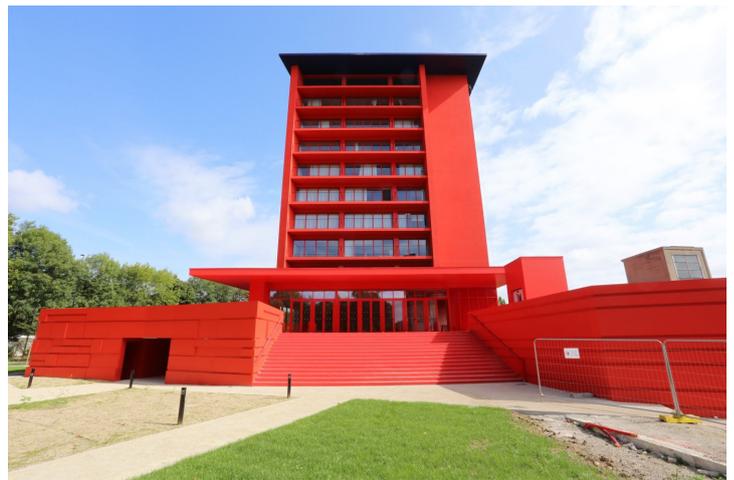
Maîtrise d'œuvre : Agence Jean Nouvel/EGIS.

Le projet de la Réhabilitation du Bâtiment A de la Résidence Universitaire Jean Zay à Antony prévoit 9318 m2 utile qui se devise en :

- 5716 m2 logements étudiants soit 316 chambres étudiantes dont 28 accessibles au PMR et 9 logements pour chercheurs.
- 2459 m2 fonctions internes d'administration, de maintenance et de logistique
- 1143 m2 logements de fonctions et des chercheurs.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a été fortement investi dans la phase de garantie de parfait achèvement suite aux différentes réserves de la réception de juillet 2017 encore non levées.

Elle a notamment relancé une consultation pour remettre à niveau l'ensemble du réseau de chauffage en 2018. Les travaux sont finalisés avec l'entreprise et le CROUS.



Après plusieurs mois de travaux, la résidentialisation du site est finalisée avec la mise en place de la clôture de 300ml et ses 3 portails et 2 portillons.



14/ La démolition des bâtiments D, E et Gymnases de la résidence Jean Zay à Antony dans le cadre de la restructuration globale de ce quartier de la Ville.

Coût total de l'opération pour les bâtiments D, E et Gymnases : 1,47 M€ TTC.

Maîtrise d'œuvre : ADIngé.



Le service de la maîtrise d'ouvrage a réceptionné en mars 2019 le chantier de démolition des bâtiments D, E et Gymnases débuté en mai 2018, permettant ainsi la désaffectation de l'ilot et la mise en vente des cessions de lot pour l'aménagement du futur quartier.

Les équipements culturels et sportifs



Vallée Sud
Grand Paris

3.1. LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

Vallée Sud-Grand Paris compte 8 conservatoires dont 6 à rayonnement intercommunal (CRI) et 2 à rayonnement départemental (CRD) :

- Conservatoire d'Antony
- Maison de la musique et de la danse de Bagneux
- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux
- Conservatoire de Châtenay-Malabry
- Conservatoire de Châtillon
- Conservatoire à rayonnement départemental de Clamart
- Maison de la musique et de la danse de Fontenay-aux-Roses
- Conservatoire de Malakoff

Le cursus d'études est structuré selon 3 cycles, tels que définis au niveau national, chacun d'une durée moyenne de 4 ans. Les deux conservatoires à Rayonnement Départemental de Clamart et de Bourg-la-Reine/Sceaux offrent de plus un cycle Pré-professionnel dénommé COP (Cycle d'Orientation Professionnelle). Ils sont de plus candidats à la reconnaissance par le Ministère de la Culture de « Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur ».

Une offre adaptée pour les adultes et adolescents est également disponible. L'ensemble de l'offre de cycle de formation annuelle est complété par une offre plus ponctuelle organisée autour de différents modules de stages et Master Class.

461 professeurs ont formé **8 011 élèves** en 2019.

Villes	Nombre d'élèves	Musique	Danse	Art dramatique	Nombre de professeurs	Disciplines enseignées
Antony	1274	1 072	307	49	72	Musique, danse, et art dramatique
Bagneux	702	509	193	0	46	Musique et danse
CRD de Bourg-la-Reine/Sceaux	1185	1015	157	13	71	Musique, danse, et art dramatique
Châtenay-Malabry	1198	974	224	0	52	Musique et danse
Châtillon	796	591	175	30	46	Musique, danse, et art dramatique
CRD de Clamart	1323	995	171	161	69	Musique, danse, et art dramatique
Fontenay-aux-Roses	671	579	134	0	39	Musique et danse
Malakoff	862	700	126	36	66	Musique, danse, et art dramatique
TOTAL	8 011	6 435	1 487	289	461	

Les conservatoires du Territoire proposent une tarification tenant compte du niveau de revenus des familles (taux d'effort et quotient familial). Le nombre de professeurs employés à temps complet par Vallée Sud-Grand Paris a progressé, facilitant la construction de projet collectif et le travail transversal des professeurs dans plusieurs conservatoires du Territoire.

Poursuites des actions à destination des publics empêchés

Un groupe de travail a été constitué pour la mise en place d'un dispositif d'inclusion artistique sur le réseau des conservatoires en lien avec l'association MESH (Musique et Situation de Handicap) et le département des Hauts-de-Seine. Le conservatoire de Clamart offre un enseignement spécifique pour ce public depuis plusieurs années.

Les actions hors les murs ont été poursuivies, sous des formes diverses selon les conservatoires, par des interventions en milieu scolaire, à la maison de quartier et des participations au projet de démocratisation culturelle Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. C'est aussi le cas avec le dispositif « Orchestre à l'école » intégré depuis plusieurs années sous forme de CHAM au conservatoire de Clamart.

Stages de la Toussaint

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, le Territoire a organisé des stages de musique et de danse ouverts à l'ensemble des élèves du Territoire. Ces stages ont ainsi été l'occasion d'échanges entre élèves et professeurs de conservatoires différents et ont rencontré un fort succès.

Présentation des différents stages qui ont eu lieu les 22, 23, 25 et 25 octobre 2019 :

- Pratique de l'orchestre symphonique à la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux,
- Pratique confirmée de l'orchestre symphonique au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Châtenay-Malabry,
- Quatuor de saxophone au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Clamart,
- Création et interprétation au piano au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Châtenay-Malabry,
- Danse contemporaine à la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux,
- Pratique de l'orchestre jazz au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Malakoff,
- Initiation au DUB (genre musical issu du reggae jamaïcain) en musique actuelle au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Fontenay-aux-Roses,
- Musique électroacoustique : découverte et création à la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux,
- Initiation et perfectionnement en improvisation libre à la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux,
- Pratique du djembé au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'Antony,
- Percussion et chants de la Renaissance au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Malakoff.

Les temps forts 2019

Conservatoire d'Antony

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

- Tous Azimuts sur le thème « Danse » (plusieurs centaines d'élèves d'une cinquantaine de professeurs concernés). Partenariat avec l'Outil en Main (confection d'un décor pour une des représentations) et de l'association « la Faribole » (organisation d'un bal animé par l'association et des élèves du conservatoire),
- Rencontres de la guitare (en partenariat avec la ville d'Antony),
- 5 Jam sessions (en partenariat avec la ville d'Antony),
- Ateliers découverte pour les élèves inscrits en Initiation musicale (dernière année),
- Concert pour le nouvel an vietnamien (classe de cithare vietnamienne et ses invités),
- Un projet de fin de parcours pour deux élèves de flûte traversière,
- Poursuite du partenariat avec DEMOS (audition commune),

- Concert de cuivres avec la participation de Brétigny,
- 60 auditions musicales réalisées par les professeurs du conservatoire et leurs élèves,
- Représentations dans 10 écoles de la ville d'Antony.

› Saison artistique : plus de 150 manifestations durant 2018, comme par exemple

Plus de 150 manifestations à l'année dont :

- 5 Concerts de chœurs,
- 2 spectacles de chant lyrique,
- 8 concerts d'orchestre (5 orchestres à vents, 3 orchestres à cordes),
- 10 Heures musicales (dont une heure musicale dite « familles »),
- 4 conférences musicales,
- 3 démonstrations / spectacles de danse,
- 5 spectacles de théâtre,
- 7 concerts de l'association des professeurs du conservatoire.

Conservatoire de Bagneux

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

Le conservatoire accueille 15 compagnies et artistes en résidence, sur la base d'échange de services réciproques (locaux de répétition et de création contre spectacles ou actions pédagogiques) : 7 résidences en danse, 7 résidences d'ensembles musicaux, 1 compagnie de théâtres. Les résidences participent à l'identification d'un Territoire de la Création.

› Saison artistique

- 38 concerts et spectacles professionnels dans et hors les murs, tout public et scolaires auxquels ont assisté environ 4 245 spectateurs,
- 27 concerts produits par les élèves,
- Midi-concerts : série de 8 concerts (mensuels) le jeudi midi pour accueillir des publics accompagnés autour de programmes variés.
- Festival de danse hip-hop de création Kalypso (porté par le CCN de Créteil) organisé en décembre en partenariat avec le service jeunesse et les compagnies en résidence,
- Printemps des poètes : au mois de mars, organisation d'un ensemble de manifestations autour de la poésie : spectacle, brigades d'intervention poétiques et musicales dans les établissements scolaires, rallye poétique, concert scène ouverte (Bagneux a obtenu le label Ville en poésie),
- Fête des vendanges : le 29 septembre, représentation de Carmen de Bizet avec chœur des classes CHAM, chœur professionnel et l'Orchestre symphonique Lutetia devant 1300 spectateur (Salle Leo Ferré)

Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

Concours d'entrée en Cycle préprofessionnel en octobre 2019 en jazz et classique 150 manifestations dont 10 sur le mélange des arts : « le voyage »

- Ouverture des heures musicales et récitals de perfectionnement à toutes les écoles de Bourg-la-Reine et Sceaux : concert en temps scolaire à l'auditorium du CRD, environ 740 enfants touchés.

- Concerts pour la fête de la musique le 21 juin dans les deux villes
- Interventions des IMS et de plusieurs professeurs du CRD dans l'ensemble des écoles des 2 villes
- Continuité du projet de parcours du spectateur pour les classes de Cm1 et de CM2 de la ville de Sceaux
- Partenariat avec les structures d'action culturelle des 2 villes : MJC, médiathèques, théâtre des Gêmeaux,
- Recrutement des élèves de la Cham vocale de l'école élémentaire Pierre Loti,
- Recrutement des élèves de la Cham instrumentale du collège Evariste Galois.

› Saison artistique : plus de 150 manifestations avec la thématique centrale de la rencontre des arts

- Concert en famille avec l'orchestre symphonique en janvier 2019
- Concert baroque chœur et orchestre en Janvier 2019
- La folle journée de la contrebasse en mars 2019
- Poème en Jazz, mélangeant le théâtre et Jazz en mars 2019
- Concert musique contemporaine japonaise : « Takemitsu's voice » en mars 2019 avec l'ensemble L'itinéraire
- Concert de musique ancienne à l'église Saint Eloi de Fresnes « Sur les chemins de l'Espagne » en mars 2019
- Master class d'Isabelle Aboulker en mars 2019
- 3 spectacles de Cham vocale : « Bilan de Santé », « Baskaracharya », « La mémoire enchantée »
- Participation à la journée des enseignements artistiques organisée par le CD92 à la Seine Musicale
- Concert composition saxophone de Vincent David
- Concert d'orchestre « Trois couleurs symphoniques »
- Jam session en Avril 2019
- Concert Trio Interplay en mai 2019
- Concert chœurs et cuivres « Non mais t'es sérieux » en juin 2019
- Concert chœurs et orchestre symphonique en juin 2019 avec Romain Didier
- Spectacles de théâtre : 4 représentations hors les murs.
- Concert de musique ancienne à l'église St Germain de l'Auxerrois en juin 2019
- Concert de musique ancienne à l'église protestante de Bourg-la-Reine en décembre 2019
- Concert de Noël chœur d'enfants en décembre 2019
- Participation au Téléthon, 1 concert et 1 marathon musical en décembre 2019 (12H de musique en une journée)

Conservatoire de Châtenay-Malabry

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

- Poursuite du programme d'« Education de l'élève spectateur » : cette formation du spectateur est intégrée dans le cursus des élèves et travaillée en partenariat avec le théâtre Firmin Gémier / La Piscine. En 2019, , 26 spectacles ont été sélectionnés pour ce programme et plus de 1000 élèves en ont bénéficié ;
- Au titre « tête de réseau accessibilité handicap », le conservatoire a accueilli et organisé une journée de formation et échange autour de l'utilisation du matériel Spécialisé « Les structures Baschet » et des temps de formation spécifique pour les professeurs du territoire Vallée Sud Grand Paris en collaboration en partenariat avec l'association MESH.

› Saison artistique

- Plus de 10 000 spectateurs et 98 manifestations organisées en 2019.
- Une saison professionnelle : 8 « Midis de la Musique », 4 « concerts scolaires » et 4 brunchs le dimanche en collaboration avec le Théâtre Firmin Gémier / La Piscine de Châtenay-Malabry,
- Collaboration au Festival Träce avec la participation du responsable du département de musiques actuelles pendant une centaine d'heures pour la sélection des groupes participant au festival,
- 23 projets « actions » ont été portés par les professeurs dont les plus importants ont été : Résidences d'artistes et Master Classes (Sébastien Daucé, Emilien Veret, Gilles Lefevre et master class autour du romantisme), la Folle journée des contrebasses, projet du département piano autour de la polonaise, la musique du roi soleil, « concérences » à la médiathèque, les concerts traditionnels de Noël, Nouvel an, les jeunes pousses en transport, flânerie à l'arboretum...

Conservatoire de Châtillon

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

- Projet pédagogique interdisciplinaire consistant à reprendre un axe de travail dans l'ensemble des disciplines (formation musicale, instrument, danse, théâtre) en liaison avec la saison culturelle de la Ville : Autour de la musique argentine et ses rythmes: concerts, auditions, travail en classes de FM
- Actions avec les écoles : 1)Trois concerts-présentations de programme des concerts de la Saison Musicale, avec au préalable un travail pédagogique et de restitution des élèves des écoles élémentaires (180 à 350 enfants par projet scolaire) : Les cuivres ; Musique argentine ; Musique d'Europe de l'est. - 2) « L'arbre chansons », conte musical pour Chœurs d'enfants, avec une classe de l'école élémentaire « Langevin Wallon » . Des cours d'initiation à la direction de chœur ont été dispensés aux professeurs des écoles.
- Dans le cadre de la pratique du spectateur : atelier de danse pour les élèves de théâtre par la Cie Burn Out, autour du spectacle Samsara.
- Ateliers de théâtre pour les élèves musiciens par la compagnie en résidence Corossol
- Actions de sensibilisation à la Médiathèque de Châtillon par les professeurs et les élèves et des artistes invités. Festival de guitare « Toccata » ; Participation à « La nuit de la lecture ». Rencontre autour de la musique argentine par Jorge Cumbo et les élèves des ensembles à vent.

› Saison artistique

- Orchestre symphonique, 7 concerts, quatre programmes : 1) Participation au Festival de guitare Toccata : 2) Musique argentine avec la création pour Orchestre Symphonique du concerto pour saxophone d'Enzo Giéco 3) Concert de compositions pour élèves solistes et orchestre 4) « La sorcière du placard à balais » et compositions de Max Hartok pour Quartet Jazz et orchestre,
- Elèves de Formation Musicale, chœur adultes, lycéens et tout public : « Rêve d'Europe », par Thierry Machuel et Caroline Chassany : mélange de langues et de styles musicaux,
- Danse contemporaine : « Coltrane formes, ateliers de composition musique et danse par la Cie Ektos et présentation de travail des élèves de danse contemporaine et de musique (ateliers jazz),
- Théâtre : « Les frontières de la langue », présentation de travail des cours de Théâtre,
- Participation des chœurs d'enfants au concert de musique argentine de la Saison Musicale de Châtillon (Lutetia),
- Un spectacle par les élèves des classes de chant et les élèves en technique vocale
- Deux concerts par le Chœur d'adultes,
- Un concert « Scène ouverte » pour des ensembles amateurs non-inscrits au conservatoire : toute esthétique musicale, tout genre de formation de musique non amplifiée,
- Participation des élèves au Festival de guitare « Toccata » de la Ville de Châtillon,

- Participation des élèves au « Printemps des poètes », à la Maison des arts de Châtillon,
- Participation des élèves à la Fête de la musique au parc de Sceaux,
- Environ 10 auditions en restitution du travail effectué dans les cours collectifs cycle 1 et 2 (Chœurs enfants, orchestres à cordes, ensembles à vent, musique ancienne, ateliers jazz,) et 2 restitutions de travail des cours de théâtre,
- Environ 40 petits concerts-carte blanche et auditions.

Conservatoire de Clamart

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

- 8 masterclasses dans le cadre du COP Chant baroque par un artiste en résidence Jérôme Corréas,
- 3 masterclasses Chant Baroque menées par Barbara Nestola et Bruno Coulon,
- 3 masterclasses Marionnette menées par Brice Coupey ; Eric de Sarria et Gilbert Epron,
- 3 masterclasses Art Dramatique menées par Marie-Armelle Deguy,
- Ateliers de fabrication de masques d'Alaric Chagnard,
- Masterclass en piano jazz par Laurent Coulondre,
- Conférences musicales « Les clés d'écoute » : conférences menées par un professeur sur des thématiques liés à la diffusion sur la Ville (Théâtre Jean Arp et Conservatoire),
- En avril, un stage de danse Contemporaine : travail autour de l'esthétique développé par l'école du TanzTheater.

› Saison artistique

15 concerts et spectacles professionnels dans et hors les murs, tout public et scolaires auxquels ont assisté près de 2 500 spectateurs.

Parmi ces grands projets ont été programmés :

- En février, La nuit du concerto, projet s'articulant autour de l'orchestre symphonique 2ème cycle accueillant des élèves solistes DEM pour interpréter quelques concertos
- En février, concert-Rencontre de la Maîtrise du Conservatoire et de la Maîtrise des Hauts de Seine
- En mars, semaine Portes ouvertes de découvertes des actions du Conservatoire.
- En avril, L'oiseau de feu, adaptation de l'œuvre pour deux pianos et conteuses
- En mai, week-end consacré à la musique contemporaine, autour du violon alto au XXème siècle et un travail autour du compositeur, pianiste et improvisateur Alexandros Markeas.
- En mai, Mosaik City, grand projet européen transdisciplinaire alliant musique, théâtre, danse et arts plastiques et regroupant quatre conservatoires d'Allemagne, Espagne, Suède et France (chaque pays accueillant l'événement tous les deux ans). En 2019, Clamart fut le pays d'accueil d'une résidence d'une semaine qui a abouti à la création d'un spectacle.
- En octobre, concert en Hommage à Michel Petrucciani par Laurent Coulondre Trio : Michel on my mind dans le cadre du Festival Jazz à Clamart
- En décembre, concert sur le thème du folklore dans la musique classique réunissant 11 professeurs sur scène.

› Les projets récurrents

- Près d'une trentaine de projets d'élèves sont présentés chaque année, dans des conditions professionnelles. La plupart dans l'auditorium et en raison des travaux, dans des lieux culturels clamartois ou en région parisienne. Citons pour exemple, les concerts des Pratiques Collectives ; les scènes ouvertes Musiques actuelles ; le gala des élèves de danse ; « Noël au Balcon », « La magie de Noël », la Fête de la Musique.

- Une quarantaine d'auditions de classes ; Une quarantaine de forums hebdomadaires

› Les partenariats

Le Conservatoire Henri Dutilleux entretient une dizaine de partenariats avec l'Education Nationale (classes Cham et Chat), des équipements culturels et socioculturels clamartois et des associations locales. Parmi eux :

- Le Théâtre Jean Arp autour du Chant Baroque et la marionnette (programmation, masterclasses et accueils d'élèves du COP Marionnette),
- Les Médiathèques F. Mitterrand et de La Buanderie (lectures par les élèves de Théâtre),
- Le Festival des voix mêlées, festival en partenariat avec l'orchestre symphonique de Pavillon sous Bois, associant la Maitrise du Conservatoire,
- L'Harmonie de Clamart : concert hommage réunissant l'Harmonie de Clamart; la Maitrise; des chorales des écoles de la Ville et des élèves du Conservatoire à l'auditorium du CRD ,
- Centre socioculturel Pavé Blanc : cycle de Concerts musiques actuelles (trois par an),
- Spectacles Cham et Chat des Collèges A. Fournier et des Petits Ponts.

Conservatoire de Fontenay-aux-Roses

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

- Stage de harpe électrique, trio Descofar (harpes électriques/Percussions),
- Stage de l'Orchestre Symphonique Intercommunal (OSI),
- Master-Class de danse contemporaine, May B + projection cinématographique du film « L'urgence d'agir » Studio Isadora Duncan et Cinéma Le Scarron,
- Formation MESH (Musique et Situation de Handicap) Pédagogie adaptée : fondamentaux.

› Saison artistique : 74 manifestations, dont 7 professionnelles

- Concert Domenico Capotorto (piano) et Veronica Pompéo (chant), mise en abîme de « A Provincial Painter Moods »,
- La musique péruvienne et la danse des ciseaux
- Conférence : Manuel Arce, suivie d'un concert de l'orchestre symphonique, avec la participation du trio Dos Soles,
- Dans le cadre du Festival « danses ouvertes », projection du film de la compagnie Camargo
- Saison de musique de chambre, Trio Hoboken (Schubert/Ravel),
- Dans le cadre de la « Balade en Europe centrale » organisée par le CCJL, participation des classes de violon, clarinette et danse,
- Bal de la Duchesse, Orangerie du Parc de Sceaux,
- Projet « Louis XIV » / patrimoine, visite du château Laboissière par les écoliers de Fontenay-aux-Roses, suivie d'un concert à l'auditorium Jacques Demy,
- Saison de musique de chambre, Cheng Quartet (Mendelssohn/Ravel/Dvorak),
- Concert de l'Orchestre Symphonique Intercommunal (OSI), Théâtre 71 de Malakoff et Conservatoire de Bagneux,
- Saison de musique de chambre, Anna Göckel, violon (Beethoven, Paganini, Debussy, Mozart, Bartok),
- Fontenay Musique Festival « Douce France, cher pays » Concert des ensembles (Bizet, arais, Ravel),
- Fontenay Musique Festival Concert des professeurs Œuvres de compositeurs français du XIXème au XXIème siècle (Saint-Saëns, Offenbach, Debussy),

- Spectacle CHAM « Le bal des vampires »,
- Participation d'élèves à la 1ère édition de la Journée des enseignements artistiques, organisée dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques, Seine Musicale,
- Participation des élèves de la classe de flûte traversière au concert « 1001 flûtes », Philharmonie de Paris,
- Spectacle du Jeune Chœur, « Douce France »,
- Concert de musique de chambre, Violoncelle et hautbois,
- Participation d'orchestres à la Fête de la Musique, « Les Bosquets », Parc de Sceaux
- Concert conté – Laure Vovard, Médiathèque,
- Les mélodies de Georges Bizet,
- Séances scolaires « Mythologie et Opéra », Céline Clément (flûte traversière, basson) et Anne Fisher (comédienne),
- Concert/conférence Jazz « Blue Tangerine »,
- “Chorales de Noël”, avec le Jeune Chœur, Kiosque du Parc,
- Concert « Noël en Jazz » Blue Rose Big Band,
- Journée Portes Ouvertes, présentations d'instruments, cours ouverts de danse avec une réunion d'information à 19h à l'auditorium, Château Laboissière,
- Dans le cadre de « Ensemble, par-delà nos différences », organisé par le CCJL, atelier musical inclusif, animé par Stéphanie Renard.

Conservatoire de Malakoff

› Offre de formation ponctuelle complémentaire

- Au Théâtre 71
 - Le conservatoire entre en scène
 - Spectacle Nouveaux Langages
 - Concert des orchestres
 - Spectacle Dolce Vita, spectacle de fin d'année interdisciplinaire
- A la maison de quartier Barbusse
 - Scène électrique
 - Récital des élèves de 3e cycle
 - Festival de piano
 - Cabaret théâtre
- A la salle des fêtes Jean-Jaurès
 - Conte musical « la Joconde »
 - Spectacle des NAP
 - Fête de la musique
- A l'Espace Angela Davies : musiques actuelles

› Saison artistique

- Un concert mensuel,
- Concerts itinérants dans les écoles,

- Participations aux évènements de la ville :
 - 5 commémorations
 - Noël solidaire
 - Fête de la ville
- Concerts des chorales et des orchestres à l'école dans les écoles :
 - Carnaval des NAP
 - Sorties au Théâtre Victor Hugo de Bagneux au concert de l'ONDIF

3.2. LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Plusieurs études réalisées au niveau national indiquent que les bibliothèques constituent des équipements culturels de proximité, précisant que près de 83% de la population française accède à une offre de lecture publique par cet intermédiaire.

Ces enquêtes montrent également une transformation des activités recherchées dans ces lieux publics qui ne constituent plus uniquement des lieux de lecture mais de véritables lieux de vie : lieux de travail, de formation, de rencontre, d'exposition, de contact.

Chiffres clés 2019

Fréquentation des médiathèques- 2019	Amplitudes horaires hebdomadaire	Nombre d'adhérents actifs	Ouverture le dimanche	Superficie en m ²	Nombre de places de consultation
Bagneux	27	4 323	Non	1 859	117
Clamart	36	9 350	oui	4 000	360
Fontenay-aux-Roses	27	4 119	Non	2 064	160
Malakoff	24,3	7 031	oui	2 000	211
Total	111,8	29 338		9 923	848

	Bagneux		Clamart		Fontenay-aux-Roses		Malakoff	
Collection et prêts	Collection	Prêts	Collection	Prêts	Collection	Prêts	Collection	Prêts
Livres	59 147	115 895	117 614	279 912	68 682	91 457	69 880	141 911
Périodiques	145	9 470	228	21 420	135	9 594	6 459	8 969
Documents audio	15 879	11 535	21 860	28 778	17 534	14 258	20 138	18 678
Documents vidéo	6 482	22 478	15 718	56 128	4 714	10 698	2 580	15 428
Logiciels, Cd-rom, autres	570	327	189	499	0	24	0	0
Total	82 223	159 705	155 609	386 737	90 940	126 007	99 532	184 985

Animations réalisées en 2019	Bagneux		Clamart		Fontenay-aux-Roses		Malakoff	
	Actions	Nombre de personnes touchées	Actions	Nombre de personnes touchées	Actions	Nombre de personnes touchées	Actions	Nombre de personnes touchées
Public jeunesse	56	1 075	100	1 500	286	4 832	63	2 075
Public scolaire	38	856	140	2 800	49	1 274	72	1 335
Public périscolaire	40	466			35	666	18	165
Public familles et adultes	30	962	80	2 170	4	1 501	34	1 500
Publics spécifiques	29	168	24	302	29	410	3	110
Total	193	3 527	344	6 772	403	8 683	190	5 185

Les projets à l'échelle du Territoire

Contrat de Territoire Lecture

Avec près de 2000 naissances par an sur le territoire de Vallée Sud – Grand Paris (VSGP), les tout-petits représentent une catégorie de public stratégique pour les médiathèques dont l'une des missions est de « créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge ». L'entrée dans la lecture des tout-petits revêt en effet des enjeux décisifs en termes de développement psychique et de construction harmonieuse de la personnalité, mais aussi en termes de réussite scolaire et de lutte contre les inégalités.

Avec la mise en place d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) subventionné par l'Etat (la DRAC), Vallée Sud - Grand Paris a développé les actions autour du livre et des tout-petits réunissant les partenaires de la Petite Enfance et les bibliothécaires et en 2019 en direction des adolescents à Clamart notamment.

La Science se livre

« La Science se livre » est une manifestation départementale fédératrice qui a vocation à vulgariser la culture scientifique. Elle a lieu au mois de février organisée autour d'une thématique annuelle. La thématique 2019 portait sur les relations entre l'homme et l'animal.

A Bagneux :

En partenariat avec l'IEN et la ville de Bagneux, la médiathèque a poursuivi les actions en direction de la petite enfance (tout-petits, professionnels, parents) avec l'association ACCES, travail soutenu par l'inscription des différentes actions dans un Contrat Territoire Lecture. Près de 85 actions ont été menées en 2019 en faveur de la petite enfance, touchant plus de 1400 enfants et impliquant une quinzaine de structures de la ville.

La formation des professionnels de l'éducation autour de la lecture individuelle et du choix de textes adaptés a permis de faire émerger, au sein des structures, des initiatives nouvelles (prix des bébé lecteurs, prêts de livres aux parents).

Les liens renforcés entre bibliothécaires et professionnels doivent être maintenus et alimentés. Une réflexion est engagée avec la Direction de la petite enfance de la ville, qui pourra s'inscrire dans un prochain Contrat Territoire Lecture.

Le volet « parentalité » du Contrat Territoire Lecture a renforcé la visibilité de la médiathèque auprès des parents. Néanmoins, c'est encore cette dimension qui reste à développer, notamment par un travail accru en direction des assistantes maternelles libérales, en lien avec la Direction de la Petite enfance de la ville. L'offre culturelle en direction des tout-petits et de leurs parents s'est également développée notamment sous la forme d'ateliers parents-enfants.

Dans le cadre de La Science se Livre et en lien avec le thème national sur les végétaux, la médiathèque a programmé plusieurs actions à destination de tous les publics : ateliers participatifs sur les encres végétales et le kokedama, projections et conférences qui ont réuni près de 140 personnes au total.

A Clamart :

1/ Contrat de Territoire Lecture

Dans le cadre du CTL, le réseau des Médiathèques de Clamart a pris la décision de renforcer ses actions en direction des publics adolescents.

Dans ce cadre, quatre types d'actions ont été menées :

- Consolidation des collections de fiction à destination de ces publics et développement des fonds thématiques fictions et documentaires,
- Développement des collections multimédia et jeux vidéo à destination des adolescents,
- Développement des collections « Parentalité » spécifique au secteur de l'adolescence,

- Développement des animations scolaires et de la programmation culturelle en direction des adolescents.

2/ La Science se livre

Dans le cadre de la Science se livre, le réseau des médiathèques a décliné différentes activités : ateliers, conférences, spectacles et rencontres... les publics ont pu expérimenter toutes sortes d'animations autour de la thématique choisie.

- Déambulation théâtrale
- Sensibilisation au handicap avec la découverte des chiens guides
- Excursion au palais de la découverte
- Conférences et tables rondes autour de l'intelligence animale
- Session de jeu vidéo : immersion dans des univers animaliers

Au total 250 personnes ont participé à ce programme.

A Fontenay-aux-Roses :

1/ Contrat de Territoire Lecture

2019 a été la 3e et dernière année du CTL 2017-2019 ayant pour thématique la petite enfance.

En 2019 les manifestations suivantes ont été organisées à Fontenay-aux-Roses :

- Exposition jeunesse 1. 2. 3 Banquise !
- Animations langue des signes pour les enfants par l'association Signes2Mains
- Spectacle Caché de Barbara Glet

2/ Formation réseau proposée à l'ensemble des bibliothécaires sur la médiation musicale auprès des plus jeunes

Une formation « Eveil musical et corporel » a été organisée par l'association ADEM à l'initiative de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses à destination des agents des quatre médiathèques de Vallée Sud - Grand Paris souhaitant se perfectionner dans les animations musicales pour la jeunesse. Elle a été délivrée sur 4 ½ journées en novembre à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses.

Des collègues de toutes les médiathèques ont participé à plusieurs demies journées de cette formation. Elle était nécessaire à l'installation d'une équipe Musique renouvelée à Fontenay-aux-Roses. L'intervention a ainsi permis de mutualiser les moyens et de former un maximum de professionnels en une fois, en un lieu avec un budget optimisé.

A Malakoff :

1/ Contrat de Territoire Lecture, ont été organisés :

- 2 séances de conte « fête des mains et des pieds » Deborah Di Gilio (public 80 personnes)
- Une journée avec Jean Ashbé le matin atelier avec enfants et parents et l'après midi rencontre-conférence pour adultes (public 45 personnes) ;
- Une conférence « les émotions du tout petit » avec Caroline Morel (public 50 personnes).

2/ La Science se livre,

- Rencontre avec François Lasserre, entomologiste (public : 70 personnes)
- Atelier scientifique et artistique avec Isabelle Simler (public : 10 enfants)
- Exposition : les mondes invisibles des animaux microscopiques.

Les temps forts 2019 dans les médiathèques

A Bagneux

La médiathèque a investi cette année en octobre l'événement national de la fête du cinéma d'animation. Projections et ateliers de fabrication d'un dessin animé ont été proposés au public et ont réuni 241 participants au total.

Le second temps important reste chaque année la participation de la médiathèque à l'opération estivale municipale CopacaBagneux. Présente en hors-les-murs, à la rencontre de publics nouveaux, la médiathèque a proposé cette année la découverte d'applications sur tablettes, des lectures, des jeux et des ateliers manuels autour de la bande dessinée. 295 personnes ont été touchées par ces différentes activités.

A Clamart

Une réorganisation générale des médiathèques de Clamart a été mise en place :

- Extension des horaires d'ouverture ;
- Réorganisation des collections ;
- Refonte du Prix des écoliers ;
- Création du Prix des lecteurs de Clamart ;
- Réaménagement des espaces : installation d'une salle exclusivement dédiée aux étudiants.

Cette réorganisation s'est traduite par une augmentation conséquente du nombre de lecteurs actifs : de 8000 lecteurs actifs fin 2018, les médiathèques en comptaient fin 2019 : 9350, soit une hausse de 16,9%.

A Fontenay-aux-Roses

Le retour des auteurs à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses :

2019 est marquée par le retour des interviews d'auteurs à la médiathèque de FAR. Les interviews sont menées par un bibliothécaire. Elles sont l'occasion d'accueillir un libraire qui vend les livres présentées, l'auteur présente les dédicaces à la demande à la fin de l'interview. Les 3 interviews 2019 sont enregistrées sur la chaîne YouTube de la médiathèque.

Ces événements en 2019 représentent 105 entrées sur place, et 363 vues en ligne. L'enregistrement permet de presque quadrupler l'audience de ces interviews.

- Interview d'Achmy Halley, auteur d'une biographie de Marguerite Yourcenar : 26 entrées, 248 vues
Livre : Marguerite Yourcenar, portrait intime, Achmy Halley, Flammarion, 2018
- Rencontre avec Evelyne Grumberg et Nadia Déhan Rotschild traductrices de Sholem Aleikhem : 35 entrées, 73 vues
Livre : Les mille et une nuits de Krushnik, Sholem-Aleikhem, trad. Evelyne Grumberg, Nadia Dehan-Rotschild, ed. l'antilope, 2018
- Rencontre avec Hoai Huong Nguyen, auteure de fiction : 15 entrées, 72 vues
Livre : Le Cri de l'aurore, Hoai Huong Nguyen, ed. Viviane Hamy, 2019

L'exposition de sculptures de Patricia Maze-Auria et de peintures de Bruno Atamian :

Splendide exposition d'artistes extérieurs à Fontenay-aux-Roses, une sculptrice et un peintre réunis pour l'occasion. Cette exposition s'est distinguée par un haut niveau de technique et d'expression artistique, et par un moment de rencontre tout particulièrement convivial avec les artistes.

Un catalogue de l'exposition a été édité par la bibliothèque à cette occasion, à la vente pour 5€. Un vernissage en présence des élus, d'artistes et d'habitants fontenaisiens s'est tenu le 15 mars 2019. Au-delà d'une grande affluence du public, 14 classes ont fait la visite de l'exposition, soit 350 élèves.

Rencontre avec Charlotte Delbo, une résistante dans le siècle à Malakoff

Violaine Gelly, biographe de Charlotte Delbo, présente cette écrivaine française, femme de lettres, engagée dans la Résistance intérieure française et déportée. Une grande partie de son œuvre littéraire, à l'égal de celles de Robert Antelme et de Primo Levi, témoigne de ce qu'elle a vu et vécu dans les camps d'Auschwitz-Birkenau et de Ravensbrück. Membre des jeunesses communistes, issue d'une famille d'immigrés italiens, elle travailla avant la guerre comme assistante du metteur en scène Louis Jouvet. Méconnue, œuvre est pourtant d'une incroyable beauté.

3.3. LES THÉÂTRES

Vallée Sud - Grand Paris accueille 7 théâtres sur son Territoire et participe à leur financement. Vallée Sud-Grand Paris gère directement les théâtres Victor Hugo à Bagneux et Jean Arp à Clamart. Les autres structures sont gérées par des associations, excepté le Théâtre des Sources à Fontenay-aux-Roses qui revêt la forme d'un établissement public administratif. Parmi ces structures, quatre accueillent des salles de cinéma. C'est notamment le cas des deux théâtres gérés en régie directe par Vallée Sud - Grand Paris.

Les théâtres Jean Arp et Victor Hugo mènent quatre types d'activités : la diffusion de spectacles vivants, de production de spectacle, d'enseignement et de médiation culturelle.

Chiffres clés 2018 - 2019

Théâtres 2017 - 2018	Superficie en m ²	Nombre de places théâtre	Nombre de spectacles	Nombre de spectateurs
Bagneux	180	402	30	6270
Clamart	150	648	42	18 882
TOTAL	330	1 068	79	24 051

Théâtre Jean Arp à Clamart

Le Théâtre Jean Arp de Clamart a été reconnu en juillet 2010 par la Drac comme Scène conventionnée pour les Arts de la marionnette, le Théâtre d'objet et autres formes mêlées. Son re-conventionnement est en cours pour l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national – art et création » pour les arts de la marionnette. A ce titre, la Drac a maintenu son soutien.

Le Théâtre Jean Arp propose une programmation pluridisciplinaire (théâtre, chanson, musique, marionnette, cirque, danse, pour petits et grands).

Situé dans le même bâtiment, le Cinéma Jeanne Moreau est classé Art et essai, et labellisé Jeune public. Il propose trois à quatre films par semaine.

Le Théâtre Jean Arp accueille le collectif « Le Printemps du Machiniste » en artiste résident pour trois saisons. Véritable colonne vertébrale du projet, la résidence permet de approfondir le contact avec les habitants.

Saison 2018-2019

Le collectif « Le Printemps du Machiniste » a proposé le projet artistique « Clamart, un corps en pleine croissance ».

De septembre 2018 à décembre 2019, le collectif a créé au CSC du Pavé Blanc un spectacle qui interroge le corps et son environnement, Péritonite.

De janvier à mars 2019, le collectif a joué le spectacle 11 fois auprès des différents publics et partenaires à Clamart. Les représentations ont donné lieu à des débats, du collectage de paroles et des ateliers de photographie auprès des habitants. De ces échanges est née la publication d'un ouvrage « Si ton corps était une Ville, si ta ville était un corps » distribué aux 400 participants.

Le spectacle a également joué à la Nuit de la marionnette (4 représentations) et au festival des Petits Pois.

Enfin, dans le cadre de son activité de médiation culturelle, le Théâtre Jean Arp propose des activités aux enfants et à leurs parents pour accompagner les spectacles jeune public, appelés les « P'tits Plus ».

Le Théâtre Jean Arp travaille par ailleurs de manière étroite avec les établissements scolaires de la ville de Clamart (23 écoles, 3 collèges et 1 lycée) et de manière plus élargie avec d'autres établissements du territoire Vallée Sud Grand Paris, en proposant chaque saison des projets qui s'inscrivent dans les différents dispositifs favorisant l'éducation artistique : les PACTE avec l'Education nationale ou encore le programme Eteignez Vos Portables, initié par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Le théâtre mène également une politique forte de sensibilisation des publics en lien avec les partenaires locaux : CRD de Clamart Henri Dutilleux, Centre socio-culturel du Pavé Blanc, CCAS, SAVS, Foyer relais des Jeunes travailleurs de Clamart.

Théâtre Victor Hugo à Bagneux

Depuis 2016, la programmation artistique du Théâtre a été orientée vers les arts du geste. Le Théâtre Victor Hugo est membre du Groupe Geste(S) ; sa directrice en est Vice-Présidente.

Il programme plusieurs spectacles des arts du Geste par saison, tant en Tous publics qu'en Jeune public. Il accueille dans ce domaine des créations et représentations « en série ». Il coproduit des spectacles et accueille des compagnies en résidence de création.

Dans le domaine du Jeune public, il accueille une résidence de longue durée (3 ans). Cette résidence s'articule autour de 100 heures d'ateliers artistiques et culturels avec les écoles de la Ville et une production artistique. C'est actuellement, et jusqu'en 2020, le Collectif « I AM A BIRD NOW » qui assure cette résidence. Cette résidence se conclut tous les ans par la production d'un spectacle au théâtre, dans des conditions professionnelles (mise en place d'une semaine de répétitions avec les enfants sur le plateau « en ordre de marche », puis représentation en présence des familles : pour la saison 2018/2019 la représentation a eu lieu le vendredi 14 juin 2019.

Il propose également aux jeunes enfants de nombreuses actions culturelles en accompagnement des spectacles Jeune Public ou en familles. (apéro-mômes ; goûter spectacle, élaboration de fiche pédagogique en direction des partenaires éducatifs, visite du théâtre, atelier d'analyse de spectacles avec les enfants, rencontre avec les artistes en « bord de plateau », ateliers dans les écoles avec les Cies de la saison).

Il a proposé aussi des actions culturelles et programmation en partenariat avec d'autres structures territoriales : dans le cadre du Festival MARTO, workshop comprenant trois ateliers : écriture, mail-art et pop-up.

Il a également mis un place un partenariat soutenu avec le collègue Henri Barbusse de Bagneux, accompagnant sa demande de « classe à projet théâtre » : ateliers avec 4 compagnies différentes, dont 1 semaine en immersion au sein du collègue avec création de performances artistiques autour du spectacle Traverser la rivière sous la pluie.

Il a à cœur de s'adresser aux publics « empêchés », que ce soit pour des raisons socioprofessionnelles (partenariat avec le CSC Jacques Prévert) ou des raisons médicales (EMPRO de Bourg la Reine)

Il propose également des cours réguliers pour les amateurs de théâtre et de mime représentant 232 heures à l'année.

Le théâtre Victor Hugo a coproduit sur la saison 2018/2019 4 spectacles et a permis à deux compagnies de faire leur création (L'homme de rien en théâtre et Si tu n'étais pas de marbre en théâtre gestuel).

Le théâtre Victor Hugo propose également une programmation variée pluridisciplinaire (théâtre, musique classique, jeune public et jazz, arts du geste). Pour ce qui concerne la musique,

Enfin, il fait chaque saison une « programmation partagée » avec le Plus petit Cirque du Monde.

Il accueille un cinéma dans le même bâtiment et participe aux dispositifs nationaux : Ecoles au Cinéma et Collège au cinéma, tout en assurant une programmation cinéma tout public le lundi et une programmation en direction des enfants le mercredi, lorsqu'il n'y a pas de spectacle vivant.

Temps forts 2019

Festival MARTO

A l'occasion du Festival Marto, festival des marionnettes et objets programmé au mois de mars, les théâtres du Territoire, en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine, ont eu l'occasion de marquer leur présence, faisant du Territoire un chef de file dans le domaine.

Le théâtre Jean Arp a ainsi proposé une « Nuit de la Marionnette », consacrée à la marionnette et au théâtre d'objet pour la 10e édition, à travers 15 spectacles.

Le théâtre Jean Arp a également programmé les spectacles dans le cadre du festival MARTO ! :

- « Ma cuisine », mise en scène Sylvain Maurice
- « Don Quichotte » par le Théâtre de la Mezzanine

Depuis la saison 2017-2018, Le Théâtre Jean Arp a impulsé une action culturelle commune dans le cadre du festival MARTO. Le projet se construit autour du travail artistique d'une compagnie phare du festival et réunit plusieurs théâtres partenaires. Il vise à faire circuler les publics et les sensibiliser aux arts de la marionnette. Cette saison les actions culturelles ont été menées par le Collectif F71 autour du spectacle « Noire ». Dans ce cadre, le collectif est intervenu auprès des élèves du COP Marionnette du Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart (20h d'ateliers). La collaboration donnera lieu à la création d'une petite forme qui était présentée en levée de rideau au Théâtre Jean Arp pendant MARTO !

Il a également impulsé deux autres nouveautés : La tournée d'une compagnie Finoise et la création d'un fond mutualisé pour un apport en coproduction. Cette coproduction a débouché sur la création d'une pièce pour les 20 ans de MARTO ! l'année suivante.

Le théâtre Victor Hugo à Bagneux a programmé à cette occasion le spectacle AETERNA, (1 représentation) du Théâtre du Mouvement, qui mêle marionnette, musique et théâtre gestuel, sur le thème de la transmission mère/fille. Il a également accueilli Terres invisibles (2 représentations), petite formes de la Cie Livsmedlet sur le thème de l'exil et de la migration, dans le cadre de la « tournée » française organisée par le festival.

Festival des petits pois

Dans le cadre de son activité de diffusion, le théâtre Jean Arp a organisé le volet « arts de la rue » du Festival des Petits Pois. Il s'est déroulé à Clamart durant 3 jours, du 14 au 16 juin 2019, avec d'une programmation de spectacle des arts de la rue et des arts de la marionnette. 28 spectacles ont été proposés.

Festival Virtuel.Hom[me] et le Festival Auteurs en Acte organisés par le théâtre Victor Hugo et la Biennale des Arts du mime et du geste

Renouvellement en novembre 2019 :

- Jazz au Féminin ! Depuis la saison 2016-2017 le Théâtre Victor Hugo défend la place des femmes instrumentistes et leader de leur formation sur la scène jazz hexagonale et européenne. Ainsi 3 concerts jazz sur 4 sont féminins. Sur la saison 18/19 il a accueilli sur son plateau : KOGOBA BASIGUI, mélange du jazz savant d'Eve Risser et de la musique populaire de la griotte malienne Naïny Diabaté – La jeune bassiste polonaise Kinga Glik et la flutiste Naïssam Jalal sur celui de la Maison de la musique et de la danse.
- virtuel.hom[me] : mis en place depuis 2015 le festival interroge avec spectacles actions culturelles et débat la virtualisation accélérée de notre monde et ses conséquences sur l'humain (transhumanisme, « spectacle vivant », relations humaines)
- Auteurs en acte ; mis en place en 2005, organisé par la Cie SourouS, basée à Bagneux, ce festival des écritures contemporaines s'attache à porter au plus près des habitants de Bagneux un théâtre poétique, joyeux et exigeant.

3.4. LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Outre l'objectif lié à l'apprentissage de la natation et à la pratique sportive, les piscines représentent un élément d'attractivité pour l'installation de nouveaux habitants, facteur d'amélioration de la qualité de vie. Les piscines jouent également un rôle majeur en termes de santé et de sécurité publiques à l'occasion des épisodes de canicules.

En 2019, Vallée Sud - Grand Paris a géré en régie directe 9 piscines. En effet, la piscine de Montrouge, l'Aquapol, a été transférée au 1er janvier 2018, une nouvelle piscine a vu le jour à Antony dénommée Centre aquatique Pajeaud et la piscine Lionel Terray d'Antony a été réouverte au public, le 5 novembre 2018, suite aux travaux réalisés après l'incendie du 2 janvier 2018.

Par ailleurs, le syndicat mixte du stade nautique Chatillon Malakoff a été dissous au 31 décembre 2017, cet équipement faisant maintenant partie intégrante des piscines de Vallée Sud - Grand Paris depuis le 1er janvier 2018.

L'année 2019 a été l'année d'un projet important : **100% des enfants sachant nager à l'entrée en 6^{ème}**. Un travail commun entre les responsables des piscines, directeurs et chefs de bassin, et les conseillers pédagogiques de l'éducation nationale a été mené.

Les pratiques dans chaque piscine ont été étudiées, et une charte avec des pratiques communes à l'ensemble des piscines de VSGP a été mise en place en septembre 2019. L'ensemble des équipements a permis d'accueillir 1 232 900 baigneurs en 2019. Ce chiffre très nettement supérieur à celui de 2018 (872 565) en raison de l'ouverture de tous les équipements pendant toute l'année 2019, sans fermeture inopinée.

Chiffres clés 2019

Piscines 2019	Nombre		Heures d'ouverture hebdomadaire - hors vacances scolaires			Activités spécifiques	Nombre de bassins
	Entrées	Abonnements	Au public	Aux scolaires	Aux associations		
Piscine de Fontenay -aux-Roses	55 334	95	33	20	28	Hamam Sauna Jacuzzi	1 bassin de 25 M
Stade nautique de Châtillon-Malakoff	212 400	1156	44	16	38	Hamam Sauna Fitness	5 bassins : 1 bassin olympique 50 M, 1 bassin de 25 M, 1 fosse de plongée/plongeon, 1 bassin d'apprentissage, 1 bassin ludique, 1 bassin réception toboggan
Piscine des Blagis à Sceaux	190 865	1034	48	27	19	RAS	3 bassins : 1 bassin 25 M, 1 bassin apprentissage, 1 bassin aquagym
Piscine de Clamart	216 136	876	66	17,5	120	Hamam Sauna	4 bassins : 2 bassins de 25 M, 1 bassin ludique, 1 pataugeoire
Piscine de Bagneux	84 770		37,5 à 41,5 de mai à septembre	17	33	Hamam Sauna	bassins : 1 bassin de 25 M, 1 bassin d'apprentissage, 1 pataugeoire
Piscine du Hameau au Plessis-Robinson	105 124	1302	32	20	50	Sauna	2 bassins : 1 bassin de 25 M, 1 bassin d'apprentissage
Centre Aquatique Pajeaud à Antony	122 867	544	84	20	20	Sauna, hammam	2 bassins : 1 bassin de 25 M et 1 bassin d'apprentissage
Lionel Terray à Antony	48 260	0	35	16	45	hammam	2 bassins 1 de 25 m 1 d'apprentissage
Total	1 232 900						

En 2019, Vallée Sud-Grand Paris a poursuivi ses partenariats avec des établissements du territoire pour donner accès à ses piscines à des publics fragilisés (personnes ayant un handicap, seniors ...) : le partenariat consiste en des prêts à titre gracieux de locaux ou de lignes d'eau et il a vocation à se développer dans les années à venir

Enfin, 4 piscines du Territoire proposent des abonnements annuels, offrant la possibilité de pratiquer une activité par jour parmi l'ensemble des activités proposées : aquagym, aqua fitness, aqua bike, circuit d'aqua training.

Les projets à l'échelle du Territoire

Nager contre le cancer

L'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris a poursuivi et étendu les partenariats antérieurement entrepris entre l'association La Ligue contre le cancer et les 9 équipements aquatiques de son périmètre. En 2019, les 9 piscines ont participé à cette opération qui a permis de collecter le montant global de 12 540,95 euros répartis entre ces équipements aquatiques de Vallée Sud - Grand Paris.

Participation au Téléthon

La piscine de Clamart a participé à l'opération Téléthon par le reversement des produits des entrées. 1 321,45 euros ont été récoltés et reversés.

La natation scolaire

La piscine de Bagneux a accueilli 10 écoles élémentaires, 4 collèges et 2 lycées et organisé des activités de familiarisation avec le milieu aquatique pour les grandes sections de maternelles durant le mois de juin.

La piscine de Clamart a accueilli 4 collèges, 1 lycée, 6 écoles élémentaires de Clamart, 10 écoles maternelles de Clamart, et 2 écoles primaires de Châtenay-Malabry

La piscine de Fontenay-aux-Roses a accueilli 7 écoles élémentaires et un collège.

La piscine du Plessis-Robinson a accueilli 6 écoles primaires, 7 écoles maternelles et 2 collèges.

Le stade nautique de Châtillon-Malakoff a accueilli 15 écoles maternelles publiques, 12 écoles primaires publiques, 4 collèges publics, 2 écoles élémentaires privées, et un lycée privé.

La piscine des Blagis à Sceaux a accueilli 5 collèges, 2 lycées, et les écoles élémentaires de Sceaux, Bourg-la-Reine et Châtenay-Malabry.

Les temps forts 2019 dans les équipements aquatiques

Piscine Lionel Terray à Antony

- Ouverture durant toutes les vacances scolaires de Noël et les jours fériés
- Accueil compétitions Water-polo et natation sportive

Centre aquatique Pajeaud à Antony

- Accueil deux compétitions départementales en juin 2019 organisé par le club Antony
- Mise en place de stages de natation depuis septembre 2019 pour les enfants entre 6 et 12 ans sur toutes les vacances scolaires (petites et grandes)
- Formations MNS sur l'AquaHandi (Aquagym pour les personnes porteuses d'un handicap)
- Formation Oranet pour les agents d'accueil

Piscine de Bagneux

- **Natation maternité** : Les samedis matin, des cours pré et post natal sont dispensés avec la présence d'une sage-femme et d'un MNS. Le but de ses cours étant une préparation corporelle à la naissance et une remise en forme en postnatal
- **Public présentant un handicap** : Mise en place de séances d'activités aquatiques (aquagym, aquabike, parcours de motricité) à destination d'un public handicapé en partenariat avec le CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Bagneux-Chatillon
- **Formation Handisport** : février et septembre 2019, mise en place de plusieurs sessions permettant aux MNS de se former à l'enseignement et l'animation des activités aquatiques en direction des personnes (enfants et adultes) en situation de handicap.
- **Aquanight** : Tous les vendredis soir, les MNS proposent et encadrent une activité. Ces activités sont à chaque fois différentes et parfois transversales (aqua boxing ; initiation au plongeon ; aqua dance ; aqua relaxation ; aqua palmes ; waterpolo ;)
- **Location aquabike libre** : Les mercredis et les samedis après-midi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, possibilité de louer des vélos pour 30 minutes dans le bassin d'initiation. Cela permet aux usagers qui ne souhaitent pas s'inscrire aux cours à l'année de pouvoir quand même profiter des vélos.
- **« Nager contre le cancer »** : Mars 2019, pour cette occasion, mise en place d'un cours d'aquagym.
- **« J'apprends à nager »** : en partenariat avec le service des sports ; Le but est de permettre aux enfants, ne sachant pas nager du quartier de la Pierre Plate, d'approfondir les enseignements. Ces séances sont en continuité avec l'enseignement de la natation scolaire.
- **Journée de la femme** : Pour cette occasion, et par le biais du CSC J.Prévert, les femmes ont accès gratuitement au sauna/hammam et à un cours d'aquabike.
- **Shooting de mode** : Novembre 2019, la piscine de Bagneux a été choisie par la marque « off white » pour un shooting photos de sa nouvelle collection.

Piscine de Clamart

- Mars : Nager contre le cancer
 - Animations proposées par les associations de la piscine
 - Don des recettes de la journée à l'association
- Mars : Compétition régionale d'apnée
- Juin : Compétition départementale natation
- Novembre : Interclubs natation course et compétition régionale d'apnée
- Décembre : Compétition régionale de Hockey Subaquatique
- Décembre : Téléthon
 - Animations proposées par les associations de la piscine
 - Don des recettes de la journée à l'association
- Décembre : Soirée de Noël en partenariat avec le CSMC
 - 4 cours d'aquagym, parcours aqua CrossFit, structure gonflable, pédalos
 - Soirée pour dynamiser l'équipement
 - 70 personnes accueillies pour l'occasion

Stade nautique de Châtillon-Malakoff

- Fêtes de l'école de natation 550 enfants réunis en 2 soirées avec spectacle de natation synchronisée des groupes sous forme de ballets, spectacle de plongeon
- Téléthon 2019 : 1000 euros récoltés pour les animations clubs et piscine (SCM Châtillon, Gobie Club Plongée, CCESMF plongée).
- Ligue contre la cancer : animations et subvention de 1500 euros versée
- Partenariat avec les écoles 100 classes maternelles et élémentaires accueillies (public et privé) dont 34 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Jean Jaurès (Malakoff) et 18 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Langevin Wallon (Châtillon).
- Accueil des scolaires de Malakoff sans facturation
- Mise en place du régime indemnitaire dans les piscines
- Formation management des cadres
- Formation à la prise en charge de public en situation de handicap
- Passage du bassin olympique en mode plein air avancé au retour des vacances d'avril.
- Saison d'été pendant la canicule qui s'est déroulée sans incidents ou accidents graves.
- Mise en place de la charte de la natation scolaire du territoire. Apport important notamment en ce qui concerne l'évaluation des progrès des enfants et la remise de diplômes. Réunion avec l'inspection académique de la circonscription de Malakoff avant le début du semestre.
- Formation d'un apprenti BPJEPSAAN avec obtention du diplôme en novembre 2019. Recrutement de deux nouveaux apprentis en octobre 2019.

Piscine de Fontenay-aux-Roses

- Mise en place d'activités en régie, avec des cours d'apprentissage et de perfectionnement pour les enfants et les adultes. Un grand succès, avec l'ensemble des cours pour enfants le mercredi complets, ainsi que l'apprentissage pour adulte.
- Avril 2019, Nage contre le cancer
- Intervention du club de plongée : baptêmes de plongée,
- L'ensemble des recettes sur cette journée, 382.85 € a été reversée à l'association.
- Tous les lundis pendant les vacances scolaires : partenariat avec la ville de Fontenay aux Roses, Multisports : activités natation, plongeon, water-polo, parcours aquatique, avec les enfants de la ville
- Investissement dans du matériel : chaises de surveillances, tableau d'entraînement pour les activités, matériel pédagogique pour la natation scolaire, horloge digitale pour le bassin, tableau d'affichage à l'entrée de la piscine, un robot de bassin spécial diatomée qui a permis d'avoir un bassin beaucoup plus propre au quotidien.
- Formations : formation management pour la directrice de la piscine, et une formation handicap pour les maîtres-nageurs qui permettra en 2020 l'accueil de personnes en situation de handicap dans nos activités.

Piscine du Hameau au Plessis-Robinson

- Matinales Public – mise en place depuis le 1er septembre 2019
- Création de deux matinales en période scolaire, le mardi et jeudi de 7h00 à 8h30 et ouverture le mercredi matin suite au passage de la semaine scolaire à 4 jours.
- Baby-Club création d'un créneau Jardin Aquatique (enfant de maternelle).
- Activité familiale de découverte du milieu aquatique entre parents et enfant.
- Aqua-seniors, Aquagym et Tickets Sports.
Animations organisées par le Service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et encadrées par les Educateurs

Sportifs de la piscine du Hameau

- Aquagym séniors : 3 créneaux hebdomadaire (mardi, jeudi, vendredi)
- Aquagym : 1 créneau hebdomadaire (vendredi midi)
- Tickets Sports : stage sportif du Service des Sports sur une semaine aux vacances d'hiver et de printemps : 90 entrées
- Olympiades Scolaires
En collaboration avec le service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et de l'Education Nationale, animation multisports dont une activité piscine encadrée par les Educateurs Sportifs de la piscine : 18-19-21-25-26-28 juin 2019.
- Accueil de personnes handicapées
Accueil de 4 centres de personnes handicapées sur le temps scolaire :
 - CTJ Henri Duchêne Jouy en Josas (lundi),
 - APPEDIA Autisme école Jean Jaurés Châtenay-Malabry (lundi),
 - IME Jeunes APPEDIA Châtenay-Malabry (vendredi),
 - Ime-Alternance Bourg La Reine (vendredi).
- Plessis Plages
Accueil du public Robinsonnais au sein de la structure (solarium et bassins) à titre gratuit. De nombreuses animations ont été proposées par l'association municipale Plessis Art Loisirs :
 - Jeux pour enfants
 - Structures gonflables
 - Tournois sportifs
 - Animations sportives (fitness)
 - Restauration (bar de la plage)
 - Soirées à thèmes (barbecue du vendredi soir)

Lors de cet accueil, Les MNS de la piscine ont organisé la « Mission sauvetage » (une session en juillet et une en août), avec la participation de la Croix Rouge :

- Ateliers d'initiation au sauvetage en piscine
- Gestes de premiers secours

Piscine des Blagis à Sceaux

- Nager à contre cancer en avril ;
- Stages Multisports organisés avec la Mairie de Sceaux lors des petites vacances ;
- Organisation de l'espace famille tous les samedis ;
- Mise en place d'un nouveau projet pédagogique pour la natation scolaire ;
- Mise en place de bonnets de couleurs spécifiques par groupe d'enfants scolaires pour améliorer leur sécurité ;
- 4 ouvertures supplémentaires liées à la canicule avec l'organisation d'1 séance de baptêmes de plongée par le club BELUGA ;
- Formation management pour les directeurs des piscines et les chefs de bassins ;
- Formation MNS pour l'encadrement des personnes en situation de handicap ;
- Inauguration de l'activité cardiotraining, désormais également proposée durant le temps du midi (2 fois par semaine).

Piscine Aquapol de Montrouge

- Aquapol Party (soirée organisée pour les bacheliers de l'année)
- Jardin aquatique
- Animations familles/ Mercredi et samedi période scolaire/ Du lundi au vendredi de 14h à 17h pendant les vacances scolaires
- Ouverture nocturne plan canicules
- Création de 8 nouvelles activités
- Dimanche matin nage contre le cancer
- Ouverture de la piscine le dimanche après-midi à partir de septembre 2019

Le développement économique, social et environnemental



4.1. DEVELOPPEMENT DURABLE

La politique en faveur du développement durable vise 5 enjeux :

- Accélérer la transition énergétique
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Reconquérir la qualité de l'air
- Préserver les ressources et développer l'économie circulaire
- Anticiper pour s'adapter au changement climatique

Vallée Sud - Grand Paris agit sur ces 5 enjeux à travers deux outils : son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH) et l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

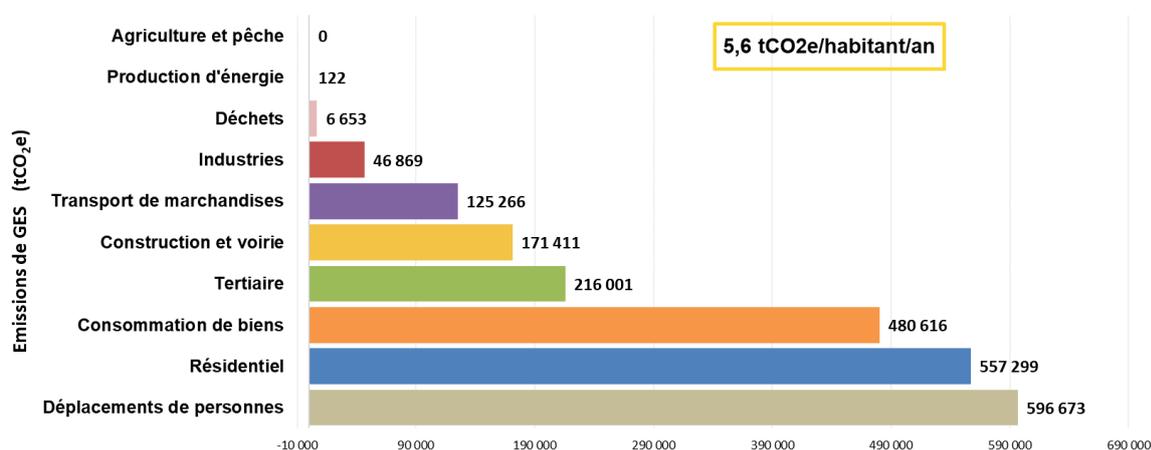
La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique aux horizons 2030 et 2050. Cette loi rend obligatoire l'élaboration du PCAET et renforce le rôle des collectivités territoriales en les nommant coordinatrices de la transition énergétique. En conséquence, le PCAET doit être à la fois stratégique et opérationnel.

La démarche a été lancée en novembre 2017 et les principaux thèmes du diagnostic ont été présentés en septembre 2018 au Bureau du Territoire : ils concernent :

- La balance de la production énergétique,
- La balance énergétique et facture énergétique,
- L'analyse des consommations,
- Le bilan carbone du territoire global,
- L'analyse de la séquestration carbone,
- L'analyse de la vulnérabilité,
- Les enjeux du territoire,
- La stratégie.

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire

Le diagnostic a permis d'identifier les principaux secteurs d'activité émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris : les déplacements, le secteur résidentiel, la consommation de bien, et le tertiaire.



4 ateliers territoriaux ont eu lieu en janvier et février 2019 pour identifier des pistes d'actions sur les principaux enjeux environnementaux :

- Agir sur la mobilité
- Agir sur la maîtrise de la consommation d'énergie du bâtiment résidentiel
- Développer les énergies renouvelables et de récupération
- Encourager la consommation responsable et agir sur les déchets

La concertation des partenaires se poursuit en 2020 pour définir les objectifs et finaliser le programme d'action du PCAET.

Espace Infos Energie Habitat (EIEH)

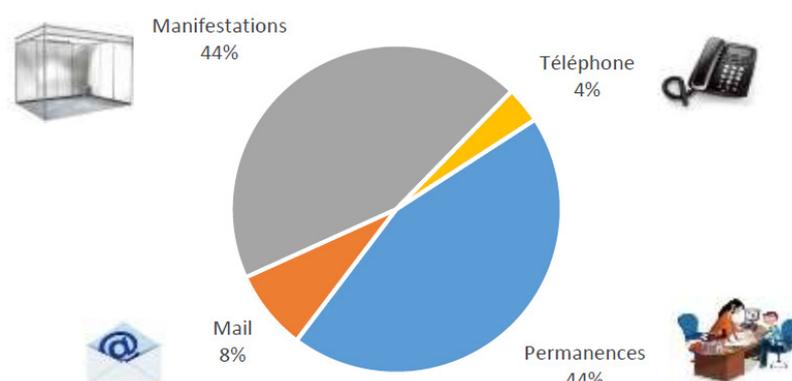
Afin de lutter contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère, Vallée Sud-Grand Paris propose un accompagnement personnalisé à destination des locataires, propriétaires et copropriétés par l'intermédiaire de son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH).

Il s'agit de conseiller sur les travaux à réaliser, la rénovation de l'habitat (appartement, maison), ainsi que la mobilisation des aides disponibles. Des permanences sont ouvertes aux habitants du Territoire. Le Territoire accompagne également les copropriétés dans leurs projets de rénovation thermique, pour permettre un passage en phase travaux effectifs.

Des permanences sont accueillies au sein des mairies des villes d'Antony, de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

Chiffres clés 2019

Bilan des contacts : 506 contacts renseignés, soit une augmentation significative des contacts renseignés, ce qui s'explique à la fois par une fréquentation soutenue des permanences, mais aussi par des réponses mails et téléphone en plus grand nombre, et par le doublement de la présence de l'EIEH sur des événements des Villes.



Ville	Totaux	%
Antony	164	32,4%
Sceaux	76	15,0%
Clamart	71	14,0%
Bagneux	38	7,5%
Le Plessis-Robinson	33	6,5%
Malakoff	33	6,5%
Fontenay-aux-Roses	27	5,3%
Châtenay-Malabry	19	3,8%
Châtillon	18	3,6%
Bourg-la-Reine	18	3,6%
Montrouge	8	1,6%
Autres	1	0,2%

Le conseiller spécialisé apporte conseils et informations gratuitement sur les thématiques relatives à l'énergie et à l'habitat :

sur les thématiques relatives à l'énergie :

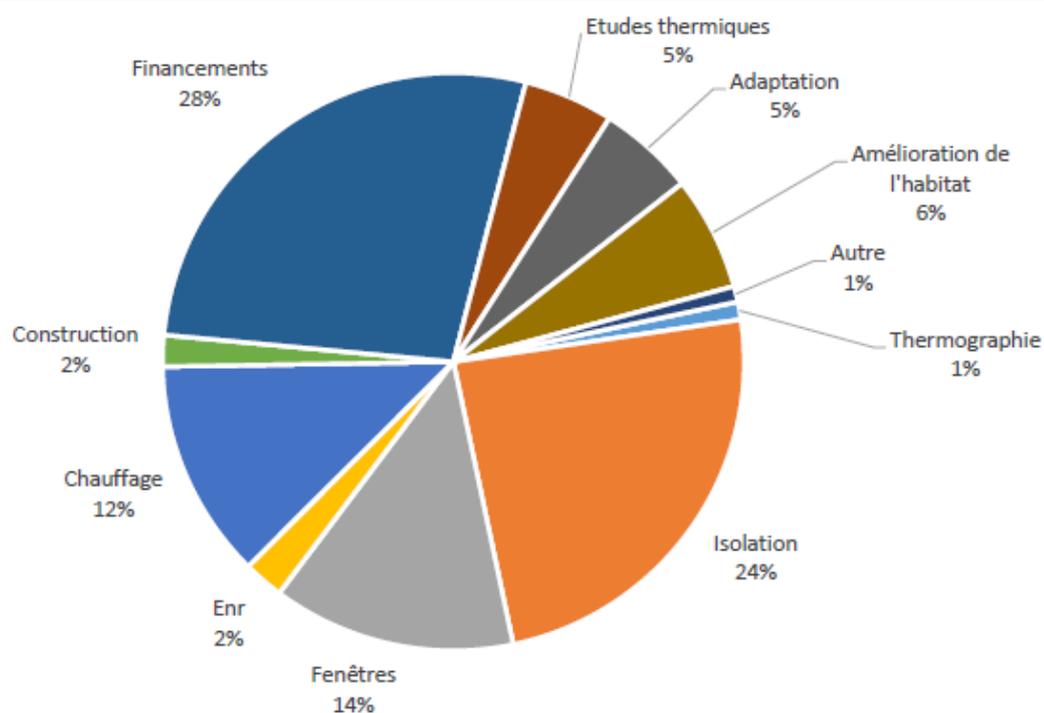
- Solutions concrètes pour mieux maîtriser les consommations d'énergie- Diagnostic énergétique simplifié,
- Documentation spécialisée- Orientation vers des organismes, des bureaux d'étude ou des entreprises référencés et certifiés,
- Information sur les aides financières (crédits d'impôts pour la transition énergétique, Eco-prêt à 0%) et les subventions existantes.

sur les thématiques relatives à l'habitat :

- Projets d'adaptation et/ou d'amélioration du logement,
- Aides financières, instruction du dossier de demande de financement,
- Assistance technique : visites à domicile.

Répartition des thèmes abordés en 2019 :

Le thème le plus abordé demeure toujours la question des aides financières (28 %) : le service Info énergie est vu comme un centre de ressources où obtenir des informations actualisées sur le dernier état des aides financières.



Un rôle d'animation et de sensibilisation

- L'accompagnement renforcé des copropriétés : en 2019, 40 copropriétés sont venues consulter Info Energie Habitat,
- Participation à des manifestations locales et régionales :
- Conférences à Sceaux et Antony dans le cadre du forum de la rénovation énergétique, le 23 et 24 mars 2019
- Soirée copropriétés à Sceaux le 29 mars 2019
- Forum de la rénovation énergétique des copropriétés à Bagneux le 30 mars 2019
- Journée du développement durable au Plessis-Robinson le 18 mai 2019
- Village Nature et Environnement à Antony les 8 et 9 juin 2019
- Forum annuel des associations à Clamart le 7 septembre 2019
- Fête de la science à Antony le 13 octobre 2019
- Conférence pour les copropriétés à Sceaux le 5 décembre 2019

4.2. POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville consiste pour Vallée Sud - Grand Paris à piloter les deux contrats de ville adoptés en 2015 par les anciennes communautés d'agglomération. L'objectif est d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers prioritaires à travers 4 grands axes : la cohésion sociale, le cadre de vie, l'habitat et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi, et les axes transversaux, incluant des actions de prévention contre la radicalisation.

Chiffres clés 2019

5 quartiers prioritaires de la politique de la ville répartis sur 3 villes :

- Antony, Noyer Doré = 3647 habitants,
- Bagneux, Cité des Musiciens = 1557 habitants,
- Bagneux, Tertres Cuverons = 1886 habitants,
- Bagneux, Abbé Grégoire-Mirabeau = 1789 habitants,
- Châtenay-Malabry, Cité Jardins de la Butte Rouge = 5660 habitants

Soit 14 539 habitants relevant de la géographie prioritaire

Temps forts 2019

- Adoption de la Convention de Gestion urbaine et sociale de proximité 2019-2021 du quartier du Noyer Doré à Antony, dans le cadre du renforcement des programmes d'actions des bailleurs sociaux liés à l'abattement partiel de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties (TFPB). Convention approuvée par le Conseil de territoire du 19 septembre 2019.
- Élaboration du Protocole d'engagements réciproques et renforcés 2020-2022, annexe des Contrats de ville, en collaboration avec les trois villes et la Préfecture. Il s'agit de donner une nouvelle impulsion aux contrats de ville au regard des évolutions constatées dans les évaluations à mi-parcours et de réaffirmer leurs orientations pour les deux années à venir. Protocole approuvé par le Conseil de territoire du 21 novembre 2019.
- Recrutement d'une Chargée de mission politique de la ville à temps plein en charge d'animer et de coordonner les actions en matière de politique de la ville.
- Identification et mise en œuvre de premiers axes d'intervention stratégiques :
- Développer un observatoire intercommunal de la politique de la ville,
- Animer un réseau d'acteurs de la politique de la ville à l'échelle du territoire,
- Formaliser des stratégies locales de développement économique intégrant les problématiques des habitants des quartiers prioritaires,
- Valoriser ou renforcer des actions croisées en matière de développement économique, de retour à l'emploi et de formation.
- Coordonner l'évaluation des contrats de ville à l'échelle intercommunale :
 - Poursuite de la mission dédiée à la mise en œuvre des clauses d'insertion. Il s'agit d'accompagner des entreprises de maîtrise d'ouvrages dans le recrutement des habitants des quartiers prioritaires, dans une logique de parcours coordonné d'insertion vers l'emploi durable pour les habitants mobilisés. (Cf actions menées par Vallée Sud Emploi)
 - Poursuite du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises couvrant l'ensemble des étapes de la création-reprise et ciblant plus particulièrement les publics des quartiers prioritaires. (Cf actions menées par la Maison des entrepreneurs de Vallée Sud)

- Élaboration d'une Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux, annexée aux Contrats de ville, avec pour objectif de mieux coordonner le parcours résidentiel et le relogement des habitants des quartiers prioritaires, dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain. (Cf volet Habitat - Logement)
- Poursuite du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER-FSE pour la période 2015-2020. L'ITI consiste en une stratégie territoriale intégrée qui vise à réduire les disparités économiques et sociales en cofinçant des projets dans divers champs d'action. (Cf Mission Fonds européens et territoriaux)
- Suivi des subventions liées aux conventions avec la Région Ile-de-France pour le développement urbain dans les quartiers du PNRU.

4.3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, l'EPT Vallée Sud-Grand Paris a fait le choix d'orienter son action en direction de 3 enjeux prioritaires :

- La promotion du territoire.
- Le soutien aux créateurs et jeunes entreprises.
- La relation avec les grands comptes.

A cet égard, l'année 2019 marque la montée en puissance de l'EPT dans le domaine économique avec l'ouverture de la Maison des Entrepreneurs en mai et le lancement de la phase opérationnelle des travaux de Vallée Sud – Bio Parc au 2e trimestre.

Cette montée en puissance s'est notamment matérialisée par un taux de consommation budgétaire élevé (100% en fonctionnement), comparé aux années antérieures (41% en 2018, 21% en 2016).

Chiffres clés 2019

Accompagnement des créateurs d'entreprises :

- 285 habitants porteurs de projets reçus (diagnostic du projet et orientation) : +16% par rapport à 2018.
- 203 créateurs accompagnés, dont 75% de demandeurs d'emplois. +10% par rapport à 2018.
- + de 50 créations (chiffre encore provisoire), soit +10% par rapport à 2018.
- 174 bénéficiaires de formations collectives sur 12 sessions. + 23% versus 2018.
- 12 réunions d'informations sur la création dans les communes (8 en 2019) totalisant 299 participants (202 en 2018),
- Plus de 300 RDV par mois et plus de 20 évènements par mois à la Maison des Entrepreneurs en novembre 2019.

Promotion du territoire :

- 230 RDV individuels (propriétaires, investisseurs, broker, entreprises)
- 60 demandes d'implantations suivies.
- 450 contacts au SIMI dont 100 rdvs individuels

Relations entreprise :

- 20 réponses à des demandes de listing d'entreprises ou de données économiques (services VSGP et Villes),
- Mise à jour complète de la base de données économique.
- Lancement de la newsletter et des courriers de bienvenue.

Temps forts 2019

L'ouverture de la Maison des entrepreneurs

La Maison des Entrepreneurs a été conçue comme une adresse unique pour tous les porteurs de projets et les entrepreneurs sur le territoire.

La Maison des Entrepreneurs a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs qui accompagnent les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises du Territoire. Elle permet de répondre aux questions des créateurs, quel que soit le niveau d'avancement de leur projet, et permet ainsi un accompagnement complet, depuis la sensibilisation jusqu'à la post-crédation, en passant par l'aide au financement.

La Maison des Entrepreneurs offrira également en 2020, des bureaux pour des petites structures afin de les aider à booster leur développement, ainsi qu'un espace coworking qui a pour objectif de devenir un lieu de cohabitation d'entrepreneurs et de synergies économiques.

Le lancement opérationnel de Vallée Sud Bio Parc

Ce projet entre dans une phase opérationnelle avec, d'une part, le choix de l'architecte, Lancement du marché de la maîtrise d'œuvre, définition des besoins et préparation des travaux, d'autre part le lancement de la communication auprès de l'écosystème :

- Création d'un logo dédié au Vallée Sud - Bio Parc
- Réalisation d'une vidéo de promotion de Vallée Sud - Bio Parc : <https://www.youtube.com/watch?v=uaApyRG6pnE>
- Réalisation d'une vidéo de promotion du projet de Vallée Sud - Bio Parc avec la mise en avant d'une entreprise innovante de la santé du territoire : Tribv healthcare.
- Création d'une plaquette de communication
- Réalisation d'une visite virtuelle.

A cela s'ajoute l'important travail de suivi administratif des financements Européens, notamment pour la finalisation des dossiers de candidature, de la maquette financière et de la contractualisation avec la Région Ile-de-France.

La mise en place de nouveaux outils numériques

La Direction a lancé la migration de ses outils de prospection et de présentation du Territoire sur numérique avec le lancement, à l'occasion du SIMI, de l'application « mappr » disponible en full web. La solution présente l'ensemble des projets et offres disponibles avec texte, photos, illustrations et vidéos.

De même, une première version d'une maquette 3D du Territoire a été construite, pour servir de support de présentation dynamique lors des salons ou événements.

Ces deux outils ont été développés avec la société Vectuel. Mappr est un outil cartographie présentant les offres tertiaires disponibles et les projets immobiliers du territoire.

Il permet de présenter les actifs ou projets avec des photos ou perspectives et vidéos. Il est accessible en full web de sorte qu'il devient un outil de communication par excellence.

La maquette 3D du territoire reprend le travail réalisé par Vectuel sur les gares du Grand Paris, certains équipements ou parc (Parc départemental de Sceaux), certains projets (Inventons la Métropole). Les propriétaires sont conscients de l'intérêt de cet outil et proposent volontiers l'intégration de leurs photos ou vidéos.

De même, dans le domaine de l'intelligence économique, la Direction a mise à jour ses outils avec la mise à jour complète de la base AGDE et l'abonnement aux applicatifs HBS Research et Explore.

4.4. LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Le CLIC est un service social réglementé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, qui s'inscrit dans la politique sociale départementale en direction des personnes âgées. Il est autorisé à fonctionner pour 15 ans par arrêté du Président du Conseil départemental depuis le 6 mai 2009 et couvre les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff, périmètre d'exercice de la compétence défini par le Conseil de Territoire, dans sa séance du 21 novembre 2017. Un point d'accueil de proximité est installé sur chacune des 4 communes avec des coordinatrices gérontologiques et assistantes sur les points d'accueil municipaux.

Le CLIC perçoit du Département des Hauts de Seine une subvention annuelle de fonctionnement de 201 598 € depuis sa création.

Objectifs de la politique publique :

Le CLIC est un guichet unique qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, pour favoriser leur maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie.

Il doit répondre à une triple logique de proximité, d'accès facilité aux droits et de mise en réseau des professionnels.

C'est aussi un centre de ressources pour les professionnels, un observatoire des besoins et des réponses y afférents.

Les missions du service :

Le CLIC exerce 3 types de missions :

- L'accompagnement individuel des personnes âgées :
 - Informer sur les droits et démarches,
 - Évaluer les besoins de la personne âgée au domicile, en tenant compte de ses désirs et de son environnement,
 - Proposer un plan d'aide individualisé et en assurer le suivi,
 - Orienter vers les services appropriés et coordonner leurs actions.
- L'animation du réseau partenarial :
 - Identifier l'ensemble des acteurs existants sur le territoire d'intervention du CLIC,
 - Mettre en place les instances de concertation et de coordination dans un cadre éthique fixé par une charte de partenariat élaborée avec les partenaires du réseau,
 - Renforcer la dynamique du réseau partenarial (38 rencontres professionnelles organisées dans l'année), permettant aussi un meilleur recensement de l'offre de services portée sur le territoire.
- La mise en place d'actions collectives de prévention, d'information et d'éducation :
 - Soutien aux aidants, par l'animation mensuelle de groupes de paroles d'aide aux aidants, sur chaque commune, animés par le psychologue du CLIC,
 - Conférences en faveur des professionnels du réseau ou en direction des usagers,
 - Ateliers de travail et actions de prévention sur des thématiques particulières.

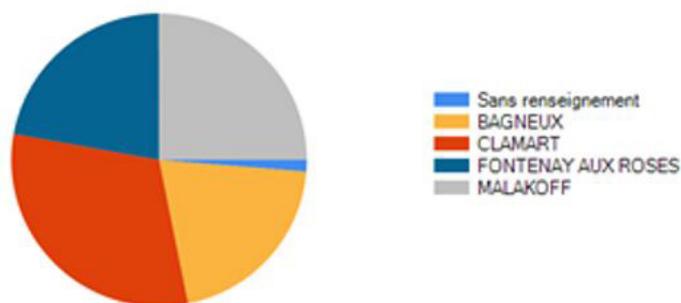
Démographie :

- 146 381 habitants sur le territoire d'intervention,
 - dont 29 961 personnes de + 60 ans (20,6%)
 - dont 11 240 de + 75 ans (8%),
- Une population vieillissante à Clamart et à Fontenay-aux-Roses

Population aidée :

- 1179 personnes aidées en 2019, dont :
 - 70% sont des femmes,

- 76% ont plus de 75 ans,
- 49 personnes en « situation complexe » ont été suivies par le service en 2019.
- Répartition des dossiers ouverts pendant l'exercice en fonction de l'origine géographique.



	Nombre de dossiers ouverts durant l'exercice
Effectif total	1261
Bagneux	258
Clamart	389
Fontenay aux Roses	277
Malakoff	314
Hors territoire (Sans renseignement)	23

Typologie des demandes :

- 1261 dossiers de demandes traités en 2019, dont :
 - 46% concernent des aides liées à la vie à domicile,
 - 22% constituent des demandes d'accès aux droits.
 - 6% sont en lien avec une offre de soins
- 835 dossiers de demandes (66%) émanent d'un particulier (l'utilisateur lui-même ou son entourage),
- 25% des situations suivies ont nécessité une prise en charge avec évaluation et mise en place d'un plan d'aide,
- 5 375 entretiens ont été réalisés dont 45% par téléphone et 516 visites à domicile effectuées (10%).

Les temps forts 2019 :

- Rencontre organisée par le CLIC avec les 12 EHPAD et les 7 Résidences autonomie du territoire d'intervention (novembre 2019).
- 3 rencontres thématiques en commission gérontologique plénière (participation d'une trentaine de professionnels à chaque rencontre). Thématiques abordées :
 - Les « 4 piliers du Mieux Vieillir »
 - Présentation du Dispositif d'Appui à la Coordination, en cours d'élaboration sur le territoire de l'Île de France.
 - Présentation du processus d'intervention coordonnée relatif aux situations relevant du syndrome de Diogène.
- Poursuite du projet « Connect & Nous », auquel le CLIC est largement associé. Il s'agit d'un projet qui vise à favoriser l'usage du numérique pour les seniors grâce à des tablettes, maintenir le lien social, valoriser les actions de prévention et de loisirs portées par les communes couvertes, et faciliter le parcours d'accompagnement du senior.
- 2 ateliers « Prévention des Chutes », organisés conjointement avec les Résidences Autonomie ARPAVIE situées à Fontenay-aux-Roses.
- 2 ateliers de prévention « Je vieillis, je veux connaître mes droits » organisés et animés conjointement avec le réseau de santé OSMOSE.
-
- La Pause des Aidants : des permanences animées 2 fois par mois par le psychologue du CLIC pour le soutien des Aidants.
- Mise en œuvre du projet « Tout pour mon logement adapté » qui vise à favoriser le maintien à domicile de la personne en sécurité, promouvoir et dédramatiser les aides techniques et coordonner une démarche d'aide entre le repérage d'un besoin et l'adaptation du logement ; le CLIC est associé à la société ADAPTIA, plateforme d'ergothérapeutes et entreprise qui œuvre dans l'économie sociale et solidaire
- Mise en place d'un programme d'Activité Physiques Adaptées. Il s'agit d'un projet totalement cofinancé par des subventions de la Région Ile-de-France (via le FSE), la Conférence départementale des financeurs 92, et le groupe Malakoff-Médéric-Humanis. Les objectifs de ce projet sont multiples :
 - Favoriser le bien-vieillir des personnes âgées par un ensemble d'activités physiques et sportives ;
 - Accompagner des personnes en perte d'autonomie à prendre soin d'elles et de leur santé ;
 - Lutter contre la sédentarité ;
 - Rompre l'isolement des seniors qui sortent peu de chez eux ;
 - Offrir un espace de bien-être et de prévention non discriminant sur le plan budgétaire. Chaque bénéficiaire du programme pourra profiter de 2 séances mensuelles sur 12 mois avec un transport accompagné et une évaluation personnalisée des capacités physiques.
- Mise en route d'une démarche de lutte contre l'isolement auprès des résidents du foyer ADOMA, à Clamart : intervention du CLIC au cours d'un goûter débat animé par le CLIC.
- Tenue d'un stand au salon E-Tonomy (octobre 2019), salon des innovations pour l'Autonomie.

Les perspectives

- Demi-journée événementielle sous forme d'un forum organisé au profit des Aidants

Objectifs et réalisation :

- Répondre aux besoins d'information des aidants ;
- Créer un lieu d'échange et de rencontre, afin de mieux comprendre leurs attentes ;
- Stands tenus par les professionnels qui sont en mesure de proposer une ou des activités de répit, de soutien, de bien-être, de convivialité,
- Proposer des temps forts (conférences, débats, tables rondes, projection de film).

- Projets à venir dans le cadre de la lutte contre l'isolement :

- Actions ponctuelles à mener auprès des populations immigrées, qui souffrent parfois d'une méconnaissance de leurs droits (problématiques de langues, de cultures) et n'accèdent pas à l'offre de services auxquels elles pourraient prétendre.
- Projets à réaliser pour permettre l'accès à la culture des personnes isolées - en association avec les médiathèques, les conservatoires et les théâtres gérés par Vallée Sud - Grand Paris.

Par exemple :

- Ateliers « lectures à voix haute »
- Prêts de livres audios
- Accompagnement à des concerts
- Mise en place de séances de « Théâtre en appartement »

4.5. MISSION FONDS EUROPÉENS ET TERRITORIAUX

Depuis 2016, la mission fonds européens met en œuvre le dispositif « Investissement Territorial Intégré » (ITI) de Vallée Sud – Grand Paris. Il s'agit d'une enveloppe de 7.9 millions d'euros de subventions européennes, déléguée par la Région Ile-de-France pour la période 2014-2020. Vallée Sud – Grand Paris a ainsi pour rôle la présélection et l'accompagnement de projets locaux qui, après instruction par la Région, pourront bénéficier d'une subvention européenne, dans les thématiques suivantes :

- Fonds social européen (FSE) : création d'entreprises, lutte contre les discriminations, formation professionnelle, lutte contre le décrochage scolaire ;
- Fonds européen de développement régional (FEDER) : aménagement durable et rénovation thermique dans les quartiers prioritaires, soutien à la R&D des entreprises.

En 2019, le périmètre de la mission a été élargi aux fonds territoriaux : la mission a ainsi désormais pour rôle d'accompagner les services de VSGP dans le montage et le suivi de leurs dossiers de demandes de subventions auprès de divers financeurs.

Chiffres clés 2019

Fonds européens

4 nouveaux projets FSE sélectionnés par l'EPT (1 portage VSGP, 3 portages externes)

6 subventions instruites et attribuées par la Région (soit 1 658 658 € de subventions européennes, pour 3 903 050 € de dépenses, dont 92% en portage VSGP)

Fonds territoriaux

- 6 dossiers déposés auprès de Préfecture 92, ADEME, MGP, Archives de France, Région
- 657 092 € de subventions demandés (pour 915 600 € de dépenses VSGP)
- 4 réponses favorables

Temps forts 2019

- Le projet de Bio Parc porté par VSGP a obtenu en 2019 deux subventions du FEDER : pour l'aménagement des locaux, et pour l'animation de la structure et l'accueil des entreprises. Ce projet d'envergure représente près de 20% de la maquette du dispositif ITI.
- En mai, l'inauguration de la Maison des Entrepreneurs, à Fontenay-aux-Roses, a été l'occasion de communiquer sur les fonds européens, dans le cadre du Joli Mois de l'Europe. Les travaux de l'équipement ont en effet été cofinancés par le FEDER. Le dispositif d'appui à la création d'entreprises de l'EPT, mis en œuvre au sein de la Maison des Entrepreneurs, est quant à lui cofinancé par le FSE.

Deux appels à projets ont été ouverts en fin d'année, pour communiquer sur les fonds européens disponibles et permettre aux partenaires du Territoire (Villes, associations, entreprises) de candidater pour obtenir de nouvelles subventions européennes.

Services fonctionnels et vie des services



Vallée Sud
Grand Paris

5.1. LES RESSOURCES HUMAINES

Vallée Sud - Grand Paris s'appuie sur près de 900 collaborateurs afin de mettre en œuvre ses missions de service public. Ils ont contribué à la mise en place de cette nouvelle collectivité dans des délais très réduits, imposés par la loi.

L'enjeu pour Vallée Sud - Grand Paris consiste à fournir aux services les ressources en compétences et valeurs adaptées à chaque poste tout en préservant la soutenabilité budgétaire des effectifs.

Chiffres clés 2019

- 898 agents, 46% d'hommes et 54% de femmes,
- 13 046 bulletins de salaire environ,
- 2084 jours de formation,
- 152 recrutements,
- 7 séances du Comité Technique, 3 séances du CHSCT,
- Masse salariale : 37,3 M€.

Les temps forts 2019

La finalisation du travail sur l'harmonisation du régime indemnitaire

Ce travail s'est inscrit dans la volonté de l'EPT de mettre en place un régime indemnitaire lisible, équitable et transparent basé sur les fonctions exercées par les agents du territoire. En 2019, cette harmonisation a concerné les agents des conservatoires, des théâtres, de la collecte et du siège. Au total, 47% des agents ont bénéficié d'une revalorisation de leur régime indemnitaire.

La protection sociale complémentaire des agents

Par souci d'équité et d'égalité de droits de tous les agents de notre collectivité, le Président de Vallée Sud – Grand Paris souhaite que l'ensemble des agents puisse bénéficier d'une participation financière de la collectivité à leur protection sociale complémentaire.

La mise en place d'une telle participation nécessitait dans un premier temps de recueillir leur avis afin que le dispositif réponde au mieux à leurs attentes. 44% des agents ont répondu au questionnaire lancé au dernier trimestre 2019.

Le démarrage d'un cycle management des cadres de la collectivité

Afin, d'une part, de faire vivre la communauté des managers au-delà des réunions d'encadrements et des séminaires des cadres, et d'autre part, de développer notre référentiel managérial tout en renforçant les esprits et pratiques aux nouvelles formes de travail (transversalité et coopération dans les organisations et modes de travail), un cycle de formation au management, comprenant 6 modules et courant sur 18 mois, a été lancé le 13 mars 2019.

Le Noël des enfants du personnel

Le 8 décembre, les enfants des collaborateurs de Vallée Sud - Grand Paris, accompagnés de leurs parents, ont pu profiter des installations du jardin d'acclimatation à Paris.

La Soirée des vœux au personnel

A l'occasion d'une soirée organisée le 10 Janvier sur la péniche « Le diamant bleu », le Président de Vallée Sud - Grand Paris a présenté ses vœux au personnel. L'occasion de féliciter les agents pour le travail effectué durant cette année et présenter les projets de la collectivité.

La Cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail en juin 2019

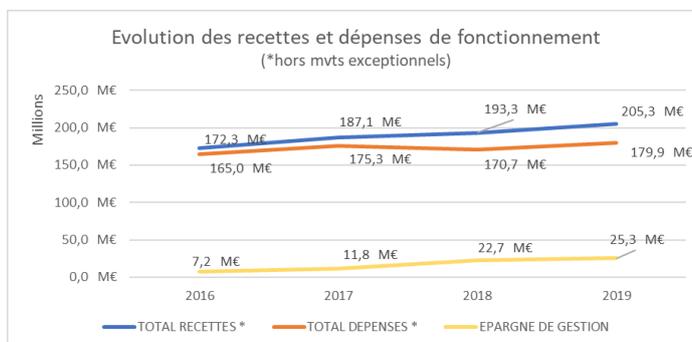
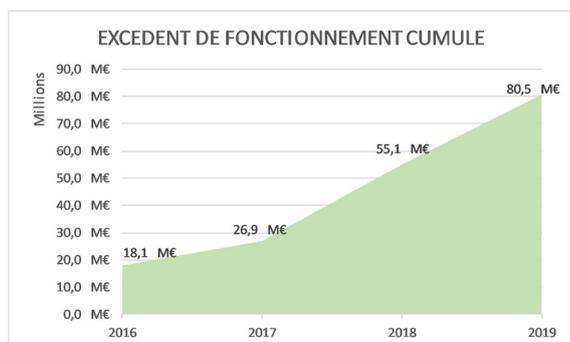
21 personnes ont été récipiendaires cette année : 13 médaillés du travail et 8 retraités.

Parmi les médaillés du travail, 8 médailles d'argent récompensant 20 ans de service ont été distribuées et 5 médailles d'or pour 35 ans de service.

5.2. LES MOYENS FINANCIERS

Des indicateurs financiers favorables pour préparer l'avenir

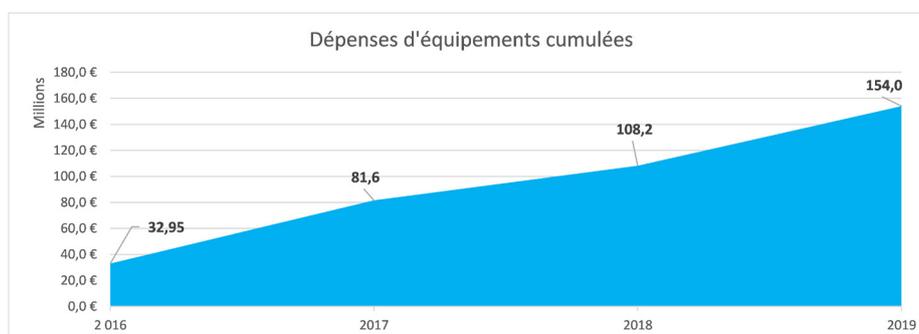
En 2019, Vallée Sud-Grand Paris dégage un excédent sur son fonctionnement courant de 25,5M€ portant son **résultat cumulé à plus de 80 M€**. Retraitée des écritures d'ordre et des mouvements exceptionnels, **l'épargne de gestion se stabilise autour de 25 M€ grâce à des recettes particulièrement dynamiques**.

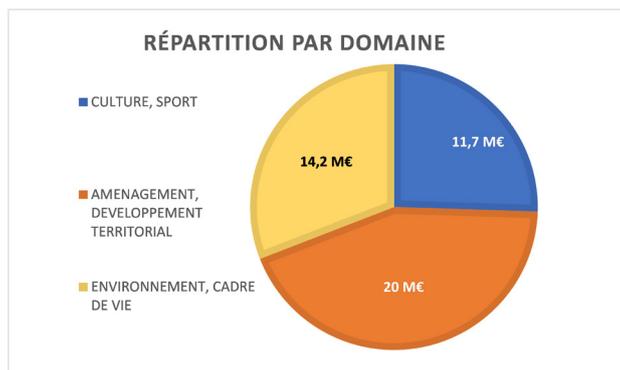


L'accroissement des recettes est notable (+7,7 M€, soit 210,5 M€), même si une partie importante est constituée de recettes exceptionnelles (5,2 M€, principalement pour apurer d'anciens rattachements) et d'effets de reports cette année pour certaines recettes de gestion (particulièrement les redevances des équipements sportifs et les recettes de valorisation des déchets). Les **choix fiscaux** (relèvement du taux de CFE, désormais aligné avec la moyenne des EPT) et le **dynamisme des bases fiscales** apportent encore cette année un surplus important de recettes (+2,6M€ dont 1,4 M€ pour la CFE et la TEOM et 1,2 M€ pour le FCCT). Accessoirement, de nouvelles recettes (+680 K€ pour la redevance de gestion des résidences universitaires et les loyers du siège et des propriétés) consolident cette épargne élevée.

Les dépenses de fonctionnement, plus dynamiques que les années précédentes (+9,4 M€, soit 180,5 M€), suivent la trajectoire d'affirmation et de développement des services publics rendus aux usagers. Après l'intégration de nouvelles compétences et équipements en 2018 (stade nautique Châtillon-Malakoff, Aquapol, défense incendie pour toutes les communes, reprise de ZAC), l'offre de service public s'est étoffée (distribution de composteurs; transfert de voiries; soutien des nouveaux modes de mobilité avec le vélo, les navettes électriques et le transport à la demande, PLUi, etc.) avec un effet visible sur les dépenses.

L'effort d'investissement connaît un rebond (+72%, soit 45,8 M€). Il clôture un cycle de 154 M€ de dépenses cumulées depuis la création de l'EPT.





Principales dépenses d'investissements :

- Rénovation réseaux eaux pluviales : 7,6 M€
- Capitalisation SEM vallée sud : 7,3 M€
- Théâtre Firmin Gémier : 3,9 M€
- Rénovation éclairage public : 3,3 M€
- Acquisitions foncières : 3 M€
- Enfouissement lignes haute tension : 2,8M€

Les investissements sont financés exclusivement par des ressources externes (FCTVA, subventions et emprunts) et l'emprunt y est prépondérant. Mais la dette reste soutenable (encours de 146,7 M€) compte tenu des caractéristiques de la dette et de la capacité d'autofinancement – jusqu'ici préservée pour préparer l'avenir et répondre aux besoins exceptionnels qui pourraient se présenter.

Dette budget principal au 31/12/2019	
Proportion taux fixe	70%
Taux moyen	1,57%
Durée moyenne	8,9 ans
Ratio désendettement**	< 6 ans

** = stock dette / épargne de gestion

Une gestion financière optimisée

Faciliter le paiement des fournisseurs

L'utilisation de la facture électronique a nettement progressé en 2019 (8 770 factures contre 2 671 factures en 2018). En effet, au 1er janvier 2019, la plupart des fournisseurs, à l'exception des TPE, devaient adresser leurs factures via le portail Chorus Pro.

Volumes traités par le service comptabilité :

	2019
Nombre de mandats	17 729
Nombre de titres	4 721
Nombre de factures CHORUS	8 770
Nombre de bons de commande	9 348

La structure de comptabilité analytique a été refondue pour faciliter le suivi des actions partagées entre plusieurs services grâce à la mise en place d'antennes, assimilées à des centres de coûts et de recettes. Par ailleurs, la structure analytique a été unifiée permettant notamment aux responsables d'équipements d'avoir accès à l'ensemble des informations financières de leurs établissements, y compris les interventions réalisées par les fonctions support de l'EPT.

Le processus d'encaissement des régies de recettes des équipements culturels et sportifs a été revu avec le concours de la Trésorerie d'Antony pour garantir des dépôts de fonds plus réguliers sur le compte bancaire de l'EPT et améliorer le contrôle des sommes déposées. En parallèle, comme l'année précédente, les régisseurs ont suivi une formation assurée par un représentant de la DGFIP.

5.3. L'ADMINISTRATION GENERALE

Les assemblées

Ce service a pour missions de préparer les instances délibératives et assurer le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

Chiffres clés 2019

- 49 instances territoriales :
 - 7 Conseils de Territoire,
 - 11 Bureaux de Territoire,
 - 21 Commissions de Territoire,
 - 10 Comités des DGS.
- Contrôle interne et gestion de 795 actes administratifs :
 - 222 délibérations du Conseil de Territoire et du Bureaux,
 - 87 décisions du Président dans le cadre de sa délégation confiée par le Conseil,
 - 63 arrêtés,
 - 74 conventions.

Temps forts 2019

Un nouveau 3ème Vice-Président a été élu le 26 mars 2019, Monsieur Etienne Lengereau.

Le service a assuré le suivi administratif du transfert de la compétence voirie acté par délibération du Conseil de Territoire en date du 17 avril 2019 (communes concernées : Bourg-la-Reine, Clamart et Fontenay-aux-Roses.)

Les moyens généraux et le service courrier

Ce service est tourné dans ses missions quotidiennes vers les autres services auxquels il apporte les outils nécessaires à l'exécution logistique, matérielle et documentaire : fournitures administratives, abonnements presse, parc de véhicules, gestion du courrier, installation des salles des instances, accueils physique et téléphonique.

Chiffres clés 2019

- 12 665 courriers arrivés
- 3 557 courriers départ
- 12 180 km parcourus par les appariteurs

Temps forts 2019

Les abonnements métiers à destination des agents ont été dématérialisés. Les prestations de nettoyage des locaux ont été homogénéisées en 2019 (cinq contrats au lieu d'un seul).

5.4. LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction des affaires juridiques et de la commande publique assure trois missions principales :

- l'expertise juridique afin d'éclairer les élus et les services,
- la gestion des contentieux, afin de défendre les intérêts de la collectivité devant les instances juridictionnelles le cas échéant, en recourant aux prestations d'un avocat le cas échéant,
- la commande publique, afin d'assurer le respect des règles de mise en concurrence des prestataires, d'accompagner les services dans la définition de leurs besoins et de gérer les procédures des marchés publics : passation, notification, avenant.

Chiffres clés 2019

- 51 marchés lancés et notifiés en 2019, dont 20 intègrent une clause ou des critères de développement durable,
- 95 jours de délai moyen entre la publicité et la notification,
- 6 commissions d'appel d'offres,
- 20 sinistres déclarés en dommages aux biens,
- 16 sinistres ont été déclarés en flotte automobile,
- 13 sinistres ont été déclarés en responsabilité civile,
- 36 contentieux sont en cours d'instruction.

Temps forts 2019

En 2019, la direction a accompagné la collectivité dans l'exercice de la compétence aménagement. Elle a également préparé en lien avec la Direction de l'Urbanisme, le marché d'assistance à l'élaboration du PLUI de Vallée Sud - Grand Paris.

5.5. LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

La digitalisation des « business modèles », l'ouverture des systèmes d'information, l'émergence de nouvelles technologies, la massification de la quantité d'information, une société dans l'instantanéité et l'immédiateté constituent l'environnement actuel de la DSI.

Dans l'organisation, la valeur du numérique n'est plus à démontrer. Les opérations, les décisions et les choix réalisés par la DSI sont structurants. Ils peuvent renforcer ou affaiblir la stratégie de Vallée Sud, impacter de façon positive ou négative la création de valeur, améliorer ou détériorer une marque et son image.

La DSI doit être capable à la fois de garantir au quotidien la qualité de service et son efficacité, et de partager les décisions technologiques au sein de l'EPT.

Pour réaliser cet exercice, la DSI doit :

- Gérer avec précision les risques opérationnels et sécuritaires liés à la massification des données et l'ouverture du SI ;
- Dialoguer, comprendre les enjeux et les besoins de chaque fonction ;
- Être doté d'une capacité à intégrer, s'approprier et contribuer à intégrer, s'approprier et contribuer à la stratégie de son organisation.

La DSI doit donc travailler avec les solutions et les services informatiques les plus pérennes du marché pour asseoir la stratégie de l'EPT, et mener une réflexion sur de nouveaux usages. Dans un monde guidé par l'hyperréactivité, la DSI doit adapter son modèle de fonctionnement en proposant différentes approches de transformation, et gagner la fidélisation des agents au travers d'une roadmap partagée en cohérence avec la stratégie de l'EPT.

Nous pouvons ainsi considérer quatre grands rôles pour la DSI, qui sont orientés vers la technologie ou vers le service délivré, et ce dans une dimension court ou long terme.

Délivrer une qualité opérationnelle

C'est la fonction native de la DSI qui est en charge de manager au quotidien l'infrastructure afin d'assurer la qualité de service du SI, et ce pour un coût de fonctionnement optimisé. Orientée efficacité, on doit être en recherche permanente d'amélioration continue des performances et de réduction des coûts en pouvant s'appuyer sur un socle d'infrastructure stable, maîtrisé et évolutif.

Être agent du changement

Les contraintes, les exigences et les enjeux de l'environnement supportés par la DSI sont multiples :

- Les cycles de vie des produits informatiques sont courts et de plus en plus accessibles aux autres fonctions de l'entreprise
- Les demandes sont de plus en plus urgentes,
- Les partenaires internes et externes sont nombreux

La DSI, initiateur et facilitateur du changement, se doit d'adapter son organisation et son mode de fonctionnement en fonction de chaque situation.

Innover et rêver

La sophistication permanente de l'informatique engendre l'apparition de nouvelles technologies (Cloud, Big data, collaboratif, mobilité) qui génèrent l'éclosion de nouveaux usages.

La DSI, doit jouer un rôle dans la veille technologique (prototypes, études de marché, groupes de réflexion transversaux incluant les Villes), en recherchant les solutions informatiques en mesure de rester pérenne dans le temps et capable de contribuer à la création de la valeur économique, sociétale et axée vers la fidélisation du

personnel, environnementale ou bien purement financière et axé sur l'amélioration des coûts de fonctionnement.

Partenaire stratégique

La DSI est un partenaire dont les efforts contribuent à la réalisation de la politique générale de l'EPT. Ce rôle est généralement limité à la définition d'une vision 3 à 5 ans des évolutions technologiques afin de permettre le déploiement de la stratégie de son organisation. Pour réaliser cet exercice, la DSI se doit de connaître les processus et services métiers supportés par ses technologies. Cette connaissance lui permettra de proposer un plan d'actions aligné et d'être pertinents sur des propositions d'ajustements de la stratégie de l'EPT au regard des technologies existantes.

Au final, la responsabilité de la DSI sera de garantir un socle stable et adaptable dans un environnement en mutation permanente.

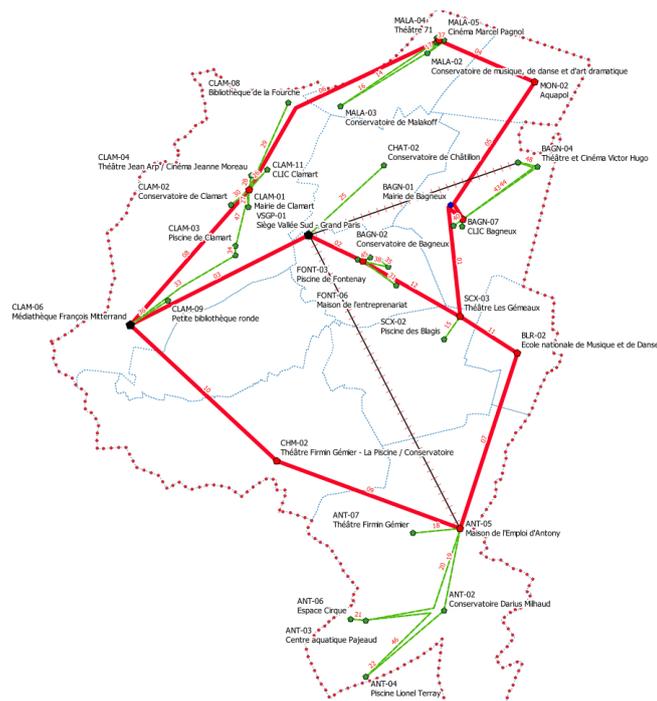
Chiffres clés 2019

- 2526 appels du 1er avril au 31 décembre 2019 et 4000 tickets traités par le service support informatique,
- 600 Postes de travail utilisateur
- 50 serveurs virtuels,
- 1050 comptes informatiques,
- 10 To d'espace disque serveurs utilisés,
- 31 applications métiers, dont 14 en mode SaaS,
- Taux de disponibilité des serveurs : 98,1 %.

Pour la 3ème année consécutive, La société Groupe Vital accompagne VSGP dans l'évolution et le maintien en condition opérationnelle de son système d'information.

Les projet menés en 2019 :

- Pour chaque agent de Vallée Sud – Grand Paris, création de 1050 comptes informatiques @valleesud.fr permettant l'accès à la messagerie, à la suite d'outils bureautiques proposés par Microsoft Office 365, et aux services métiers déconcentrés RH (congrés, bulletin de salaire dématérialisé,).
- Crash test en conditions réelles d'une attaque de virus par phishing. Sur l'ensemble des destinataires (930), 39 ont ouvert le lien à l'intérieur du message et 33 utilisateurs ont tenté d'envoyer des données en validant le formulaire. Retour d'expérience à l'issue afin d'améliorer la culture primaire de sécurité informatique
- Migration dans le Cloud (OneDrive) des données personnelles des utilisateurs
- Refonte de la structure comptable, des sécurités et des comptes d'accès au SI Financier , définition et mise en œuvre des workflows factures et bons de commandes
- Intégration au réseau VSGP des médiathèques de Clamart et Fontenay aux Roses
- Intégration au système de téléphonie du siège des médiathèques de Clamart et Fontenay aux Roses
- La fusion des 3 communautés d'agglomération a généré une situation hétéroclite en termes de réseau de données et de téléphonie qui nécessite une rationalisation et une optimisation ainsi qu'une modernisation avec le passage à la Téléphonie sur IP (ToIP) en particulier. Dans cette optique, le Territoire a fait établir, en 2019, son schéma directeur des communications électroniques pour les prochaines années avant de procéder à la rénovation et à l'harmonisation de l'ensemble. En 2019 le territoire décide de mettre en œuvre le schéma directeur notamment le réseau en propre qui servira de support pour le réseau Data, Internet et Téléphonie.
 - Interconnexion de plus de 40 sites des 11 communes
 - Réseau passif construit sur les fibres optiques de l'EPT, des villes, des réseaux d'initiative publique (Covage, Irisé)



Les actions en matière de protection des données à caractère personnel :

Le Règlement général pour la protection des données (n°2016/679), approuvé par le Parlement européen et le Conseil le 27 avril 2016 est entré en vigueur le 25 mai 2018.

En France, la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, a été modifiée par la loi n°2018-493 du 21 juin 2018 puis par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 afin de prendre en compte les nouvelles obligations européennes.

Le RGPD a pour principal objet de renforcer la protection des données personnelles des personnes vivant dans l'Union Européenne. Les entreprises, les associations mais aussi les administrations collectent des quantités de plus en plus importantes de données personnelles notamment pour assurer leur mission de service public et il convient de garantir aux citoyens une utilisation conforme à leurs intérêts.

Aussi, l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a entamé dès 2018 un processus en vue de sa mise en conformité avec ce nouveau cadre juridique. Un délégué à la protection des données a été désigné et le chantier a été engagé avec l'appui d'un cabinet spécialisé.

L'année 2019 a été celle de la mise en œuvre du plan d'action défini après un premier travail d'audit interne et de sensibilisation des agents.

Les actions les plus marquantes en 2019

- En matière d'information et de communication :

Le RGPD prévoit la communication aux administrés d'informations relatives aux conditions de collecte de leurs données personnelles. Aussi, les différents documents de collecte de ces données ont été mis à jour comme les fiches d'inscription dans les conservatoires, les médiathèques, les piscines, le livret d'accueil du CLIC, les pages contact des sites internet des différents services publics comme « infodéchets » et plus récemment la réservation de créneaux dans les piscines du territoire.

Une information générale relative à la politique de confidentialité de Vallée Sud - Grand Paris a été publiée sur le site du Territoire dans la rubrique « RGPD » ainsi que les conditions d'exercice des droits des administrés (droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité) dans la rubrique « mes données personnelles ».

Par ailleurs, l'ensemble des personnels a suivi des séances d'information et de formation aux nouvelles règles du RGPD et comment les mettre en œuvre concrètement dans leur secteur.

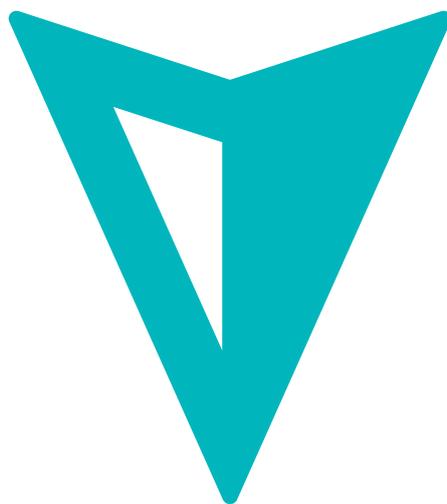
- En matière de traitements :

Le RGPD prévoit la réalisation d'un registre des traitements, c'est-à-dire un document rassemblant l'ensemble des traitements mis en œuvre par Vallée Sud - Grand Paris, que ce soit sur support informatique ou papier. Ce travail long et complexe est toujours en cours. Il recense les principaux éléments sur chaque traitement ainsi que les mesures de sécurité mises en place.

- En matière de « privacy by design » :

Cette expression anglo-saxonne désigne la prise en compte des règles et obligations du RGPD dès la conception des projets et particulièrement des projets « smart city » qui font appel aux nouvelles technologies de l'information. C'est ainsi que le projet « CLAM'EXPRESS » en activité depuis septembre 2019 a été bâti en prenant en compte la protection des données personnelles des voyageurs par le prestataire, exploitant du transport. Il en a été de même dans l'élaboration du projet « Vallée Sud Recycle » ou le projet « Objectif Zéro Déchet ».

Pour gérer l'ensemble de ces actions, Vallée Sud - Grand Paris a fait l'acquisition d'une application dénommée « ADEQUACY » développée par un cabinet expert en cette matière. Cette application entièrement dédiée au RGPD permet de rassembler l'ensemble des informations relatives à ce chantier. Il permet ainsi de suivre l'avancement dans le temps du plan d'action et, pour Vallée Sud - Grand Paris, de rendre compte à tout moment de sa mise en conformité aux règles du RGPD.



Vallée Sud

Grand Paris

Vallée Sud - Grand Paris
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

www.valleesud.fr